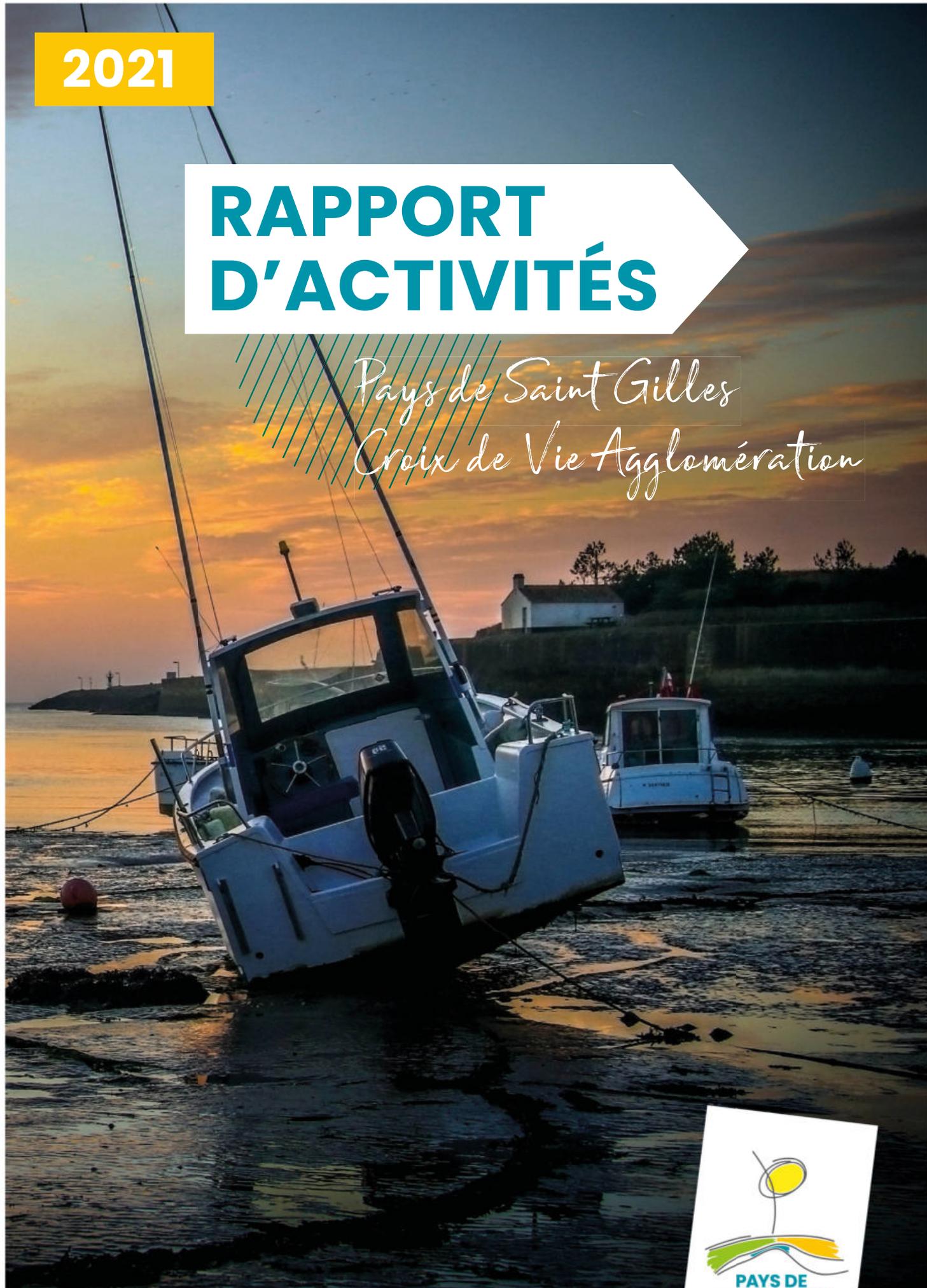


2021

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

*Pays de Saint Gilles  
Croix de Vie Agglomération*



# SOMMAIRE

Un établissement au service des habitants :  
la Communauté de Communes

01

02

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire ambitieux attractif et constructif

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire attaché à la proximité  
et aux solidarités

03

04

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire attentif à l'environnement

Rédaction : services de la Communauté de Communes. Conception et mise en page : service communication.  
Crédits photos : Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

*L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque commune membre, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.*





**PAYS DE  
SAINT GILLES  
CROIX DE VIE**  
AGGLOMÉRATION

**14**

communes

**47**

élus communautaires



**50 311 habitants** au 1er janvier 2022  
soit une augmentation de  
766 habitants au cours de l'année

## DE NOMBREUX SERVICES DE PROXIMITÉ

- 1 multiplexe aquatique
- 3 structures d'accueil « petite enfance »
- 3 Relais d'Assistantes Maternelles
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 9 accueils de loisirs sans hébergement
- 1 salle de spectacles
- 1 lycée
- 1 golf
- 1 réseau de transport à la demande
- 1 service de collecte des déchets
- Des transports scolaires
- 1 politique en matière d'habitat social
- 1 résidence autonomie
- 19 Zones d'Activités Economiques
- 7 bâtiments économiques
- 1 hôtel d'entreprises de 10 cellules (ateliers et bureaux)
- 1 Espace France Services
- 1 guichet unique d'enregistrement de la demande de logement social

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ayant une vocation de collectivité aidante, de nombreuses aides à la population ont été mises en place au sein de celle-ci, telles que les aides à l'achat d'un vélo ou à l'amélioration de l'habitat, ce qui a généré, pour ces deux services, le traitement de **plus de 900 actes administratifs** par le Secrétariat Général.

En 2021, le Secrétariat Général, préalablement constitué de deux agents a donc été renforcé avec **l'arrivée d'un nouvel agent** ce qui a permis d'assurer de façon optimale les tâches incombant au service; à savoir :

- l'organisation des assemblées, préparation des dossiers
- les convocations
- la gestion des actes administratifs
- la rédaction des procès-verbaux
- la gestion des agendas
- le recueil des actes administratifs
- le registre des délibérations
- la gestion du courrier
- l'accueil central au siège de la Communauté de Communes

Le Secrétariat Général assure le **double secrétariat du Président de la Communauté de Communes et du Directeur Général des Services**. Il peut être également sollicité ponctuellement par les autres Directeurs Généraux Adjointes.

## 7 compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Assainissement des eaux usées
- Eau

## 8 compétences optionnelles :

- Politique du logement et du cadre de vie et équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public
- Aménagement de l'espace communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

## 13 compétences supplémentaires :

- Politiques contractuelles
- Actions éducatives communautaires
- Communications électroniques
- Organisation de la mobilité
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Définition et mise en œuvre d'une politique de soutien à l'agriculture
- Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial
- Sécurité
- Fonctionnement du centre médico-scolaire
- Insertion et emploi
- Mobilité douce
- Valorisation du patrimoine

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire compte **7 démissions** sur l'année :

- Madame **Nathalie JAN** a été remplacée par Madame **Patricia ROUVREAU**
- Monsieur **Christophe CHABOT** a été remplacé par Monsieur **Jean-Baptiste RABINIAUX**
- Monsieur **Stéphane GAUTRONNEAU** a été remplacé par Monsieur **Jean-Pierre STEPHANO**
- Monsieur **Christian PRAUD** a été remplacé par Monsieur **Dominique BRET**
- Monsieur **André MENUET** a été remplacé par Monsieur **Stéphane GUIBERT**
- Monsieur **Michel REMAUD** a été remplacé par Monsieur **Jean CANTIN**
- Monsieur **Alain MAHIET** a été remplacé par Monsieur **Olivier ROBIC**

## L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN  
Maire  
2<sup>ème</sup> vice-président



Francine ZIMMERLIN

## Brøm sur Mer



Yann THOMAS  
Maire  
6<sup>ème</sup> vice-président



Séverine BESSONNET



Dominique BRET

## Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET  
Maire  
7<sup>ème</sup> vice-président



Céline DELOMME



Jean-Baptiste RABINIAUX



Thierry BIRON

## La Chaize Giraud



Dominique MALARY  
13<sup>ème</sup> vice-présidente

## Coëx



Thierry FAVREAU  
Maire  
4<sup>ème</sup> vice-président



Patricia ROUVREAU



Jean CANTIN

## Commequiers



Philippe MOREAU  
Maire  
9<sup>ème</sup> vice-président



Catherine GALAND



Sonia CHARLOS

## Le Fenouiller



Isabelle TESSIER  
Maire  
1<sup>ère</sup> vice-présidente



Stéphane GUIBERT



Muriel HABERT



Laurent REIGNIEZ

## Givrand



Laurent DURANTEAU  
Maire  
11<sup>ème</sup> vice-président



Christine BERNARD

## Landevieille



Isabelle DURANTEAU  
Maire  
5<sup>ème</sup> vice-présidente



Xavier BERNARD

## Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET  
Maire  
10<sup>ème</sup> vice-président



Dominique SIONNEAU

## Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET  
Maire  
Président



Denise RENAUD



Thomas PERROCHEAU



Nicole BOULINEAU



Joël GIRAudeau



Béatrice JUSTIN



Jérôme MESNARD

## Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL  
Maire  
3<sup>ème</sup> vice-présidente



Jean-Yves LEBOURDAIS



Jocelyne SERVADEI



Jean Pierre STEPHANO



Chantal GREAU



Vincent PIPAUD



Christine CRESTOIS

## Saint Hilaire de Riez



Olivier ROBIC



Evelyne CHAUVEL



Laurent BOUDELIER



Valérie VECCHI

## Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER  
Maire  
8<sup>ème</sup> vice-président

## Saint Révérend



Lucien PRINCE  
Maire  
12<sup>ème</sup> vice-président

  
**47 élus**  
**communautaires**  
 en exercice  
 siègent au Conseil  
 Communautaire, sous  
 la présidence de  
**Monsieur**  
**François BLANCHET**

# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

13 Vice-Présidents forment  
le Bureau Communautaire avec le Président

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET  
Maire  
Président

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER  
Maire  
1<sup>ère</sup> vice-présidente

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN  
Maire  
2<sup>ème</sup> vice-président

Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL  
Maire  
3<sup>ème</sup> vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU  
Maire  
4<sup>ème</sup> vice-président

Landeveille



Isabelle DURANTEAU  
Maire  
5<sup>ème</sup> vice-présidente

Brém sur Mer



Yann THOMAS  
Maire  
6<sup>ème</sup> vice-président

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET  
Maire  
7<sup>ème</sup> vice-président

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER  
Maire  
8<sup>ème</sup> vice-président

Commequiers



Philippe MOREAU  
Maire  
9<sup>ème</sup> vice-président

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET  
Maire  
10<sup>ème</sup> vice-président

Givrand



Laurent DURANTEAU  
Maire  
11<sup>ème</sup> vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE  
Maire  
12<sup>ème</sup> vice-président

La Chaize Giraud



Dominique MALARY  
2<sup>ème</sup> adjointe  
13<sup>ème</sup> vice-présidente

- Finances / Ressources Humaines ----- Isabelle TESSIER
- Transports et mobilités / Pistes cyclables ----- André COQUELIN
- Défense contre la mer / Environnement et Développement Durable /  
PCAET / Projet Alimentaire Territorial ----- Kathia VIEL
- Voiries ----- Thierry FAVREAU
- Développement économique ----- Isabelle DURANTEAU
- Culture événementiel / salle de spectacles / développement  
numérique et nouvelles technologies ----- Yann THOMAS
- Collecte et traitement des déchets ----- Frédéric FOUQUET
- CIAS / Enfance et jeunesse ----- Jean SOYER
- Equipements sportifs ----- Philippe MOREAU
- Assainissement ----- Hervé BESSONNET
- Sécurité ----- Laurent DURANTEAU
- Travaux et informatique ----- Lucien PRINCE
- Habitat et logement ----- Dominique MALARY

D  
É  
L  
É  
G  
A  
T  
I  
O  
N  
S

# LA REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

## Au sein des Syndicats mixtes

Les Syndicats Mixtes		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Syndicat mixte Trivalis	Traitement des ordures ménagères	5 délégués titulaires 5 délégués suppléants
SYDEV ( <i>Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée</i> ) - Comité Territorial Intercommunal de l'Energie -	Développement du Très Haut Débit	1 délégué
Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Gestion et entretien des marais	18 délégués titulaires 18 délégués suppléants (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune sauf Brem sur Mer, non concernée)
Syndicat mixte des marais de Saint Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant (désignés parmi les représentants de la commune de Saint Hilaire de Riez)
Syndicat mixte des marais des Olonnes	Gestion et entretien des marais	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants (désignés parmi les représentants des communes de Brem et de Brétignolles sur Mer)
Syndicat mixte SAGE Auzance Vertonne	Elaboration et gestion d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée du Jaunay	Alimentation en eau potable	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants
Syndicat mixte E-collectivités Vendée	Acquisition, développement et mise à disposition d'outils informatiques de gestion des collectivités territoriales	1 délégué
Syndicat mixte transport scolaire de la région d'Aizenay	Transport scolaire des élèves de la région d'Aizenay	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

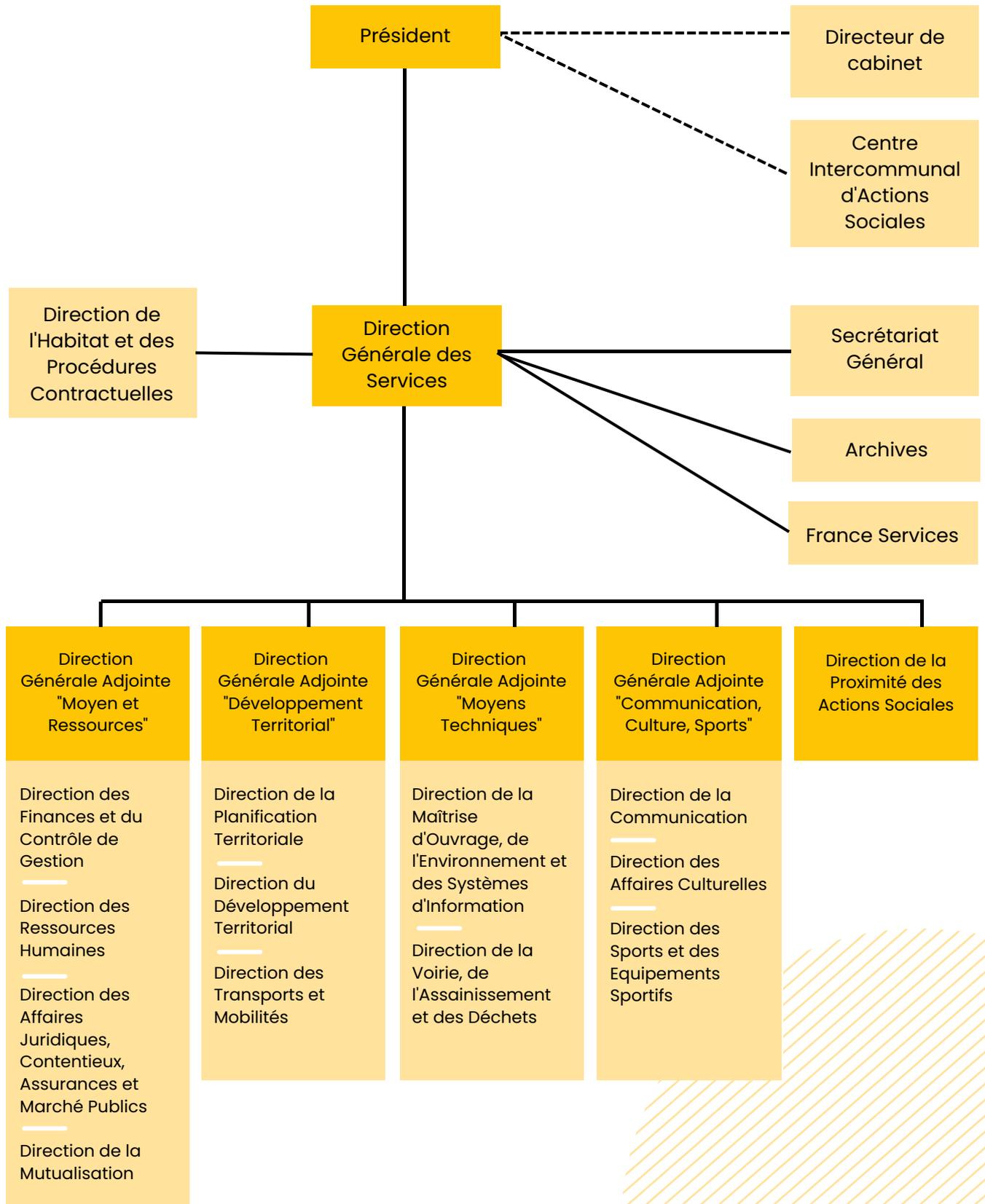
## Au sein des structures de droit public

Autres établissements ou structures de droit public		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Office de tourisme intercommunal	Promotion touristique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	17 conseillers communautaires titulaires 10 conseillers communautaires suppléants
(CLE) commission locale de l'eau du SAGE de la Vie et du Jaunay	Elaboration et gestion du SAGE	2 délégués
Centre intercommunal d'actions sociales (CIAS)	Actions sociales	28 membres dont 14 conseillers communautaires
SEM des Ports	Promotion du développement économique et touristique des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	12 délégués
Etablissement Public Foncier de la Vendée	Acquisitions foncières pour le compte de ses adhérents	Le Président ou son représentant désigné par l'organe délibérant
Collège Garcie Ferrande (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 2 <sup>nd</sup> degré	1 délégué
Centre Hospitalier Loire Vendée Océan	Centre hospitalier de Saint Gilles	1 délégué
Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique	Développement économique	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants

## Au sein des structures de droit privé

Associations et structures de droit privé		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Agence de services aux collectivités locales de Vendée	Aide technique aux collectivités territoriales	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Mission Locale Vendée Atlantique	Insertion des jeunes et lutte contre l'exclusion.	3 délégués titulaires 2 délégués suppléants
INOV	Accompagnement et soutien financier des créateurs et des repreneurs d'entreprises	1 délégué titulaire
ARIANE	Groupement d'Economie Solidaire	6 délégués titulaires 6 délégués suppléants
Comité de pilotage site Natura 2000 « Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts »	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Dunes forêt et marais d'Olonne"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Ile d'Yeu"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

# L'ORGANISATION DES SERVICES



**232**

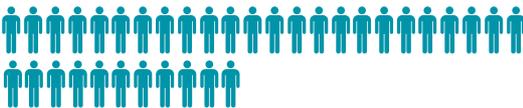
agents titulaires et contractuels sur des emplois permanents

**10.6** M€

Coût de la masse salariale

### Effectif par catégorie

Catégorie **A** > **23** agents 

Catégorie **B** > **36** agents 

Catégorie **C** > **144** agents 

### Répartition par sexe

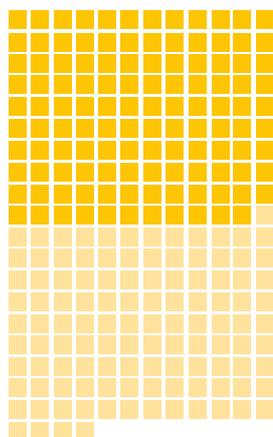
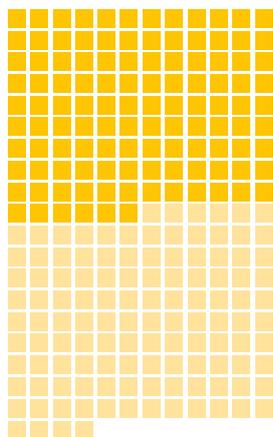
**113**

Hommes



**119**

Femmes



### Pyramide des âges

Moins de 30 ans

**26**



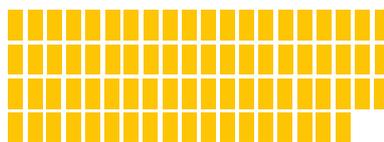
30 à 39 ans

**48**



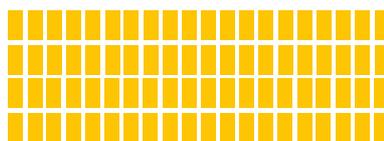
40 à 50 ans

**78**



Plus de 50 ans

**80**



### Répartition par filière des emplois permanents

Administratif		<b>73</b>
Technique		<b>103</b>
Animation		<b>10</b>
Sociale		<b>11</b>
Médico-sociale		<b>20</b>
Sportive		<b>15</b>

### Mouvements de personnel

**10**

agents

**Arrivées**

**Départs**

**5**

agents

# BUDGET

Le compte administratif de l'établissement s'établit à **88,2 millions d'euros en recettes** et à **76,4 millions en dépenses** (avec les budgets annexes).

L'excédent de fonctionnement a été affecté en priorité à la section d'investissement qui comprend toutes les opérations engagées par les élus au titre du programme pluriannuel d'investissement.

En 2021, la Communauté de Communes a investi près de **12 millions d'euros**.  
les opérations concernées sont listées ci-dessous :

Opérations	Montant en €
Equipements annexes au Lycée	6 045 051,26 €
Participation montée en débit et fibre optique	1 374 146,88 €
Sentiers cyclables et mobilités	857 865,51 €
fonds de concours versés aux communes	750 000,00 €
Véhicules, mobilier, matériel technique et informatique	523 619,60 €
Participations versées dans le cadre de l'OPAH	486 627,00 €
Voirie communautaire	356 084,19 €
eaux pluviales et poteaux incendie	344 036,69 €
Salle de spectacles	279 187,70 €
Défense contre la mer	268 005,38 €
bureau office de tourisme ST GILLES et CIP	196 882,87 €
Siège administratif	132 009,53 €
Fonds de relance économique	125 600,00 €
Equipements sportifs multiplexe, salle de gym et judo)	62 490,09 €
Bâtiments commerciaux (salon de coiffure, restaurant)	47 763,56 €
Enfance (multi accueils et centres de loisirs)	28 698,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 878 069,24 €</b>

En 2021, les **taux d'imposition intercommunaux** ont été les suivants, identique à ceux de 2020 :

IMPOTS ET TAXES	Taux
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05%
Taxe d'Habitation (TH)	9,96%
Taxe sur le Foncier bâti (TFB)	2,56%
Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	1,86%

La dette globale de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre à **20 869 317,87 €**, répartie ainsi :

Budget	Capital restant dû au 31/12/2021	Taux Moyen	Durée résiduelle
Budget Principal	13 924 115,54 €	1,10 %	20 ans
Budget Assainissement Régie	3 529 133,88 €	1,77 %	8 ans
Budget Annexe Assainissement	1 571 091,96 €	3,42 %	17 ans
budget annexe PORTS	1 391 048,67 €	3,00%	9 ans
Budget Annexe Ens. immobilier Bégaudière	196 830,78 €	4,18 %	3 ans
Budget Annexe REOMI	200 000,00 €	0,71 %	5 ans
Budget Annexe Pépinière d'Entreprises	57 097,04 €	4,66 %	1 an

La capacité de désendettement de la Communauté de Communes au 31 décembre 2020 s'établit à **2,4 années**.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

## RECETTES 2021

**88 216 548,13 €**

LES HABITANTS	33 606 604,88 €
Taxe d'habitation	13 165 388,00 €
Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti	2 214 013,00 €
redevance d'enlèvement des ordures ménagères	8 897 394,69 €
Taxe GEMAPI	4 40 874,00 €
Loyers logements sociaux et établissements pour personnes âgées	4 98 949,10 €
Droits d'entrées de la piscine	3 06 691,79 €
Billetterie salle de spectacles	4 8 717,15 €
Redevance transport scolaire	6 755,80 €
Redevance multi accueils	1 69 878,59 €
Redevance Centre de Loisirs	2 23 872,27 €
Redevance Aire accueil Gens du Voyage	3 5 338,26 €
Redevance assainissement	7 598 732,23 €

AUTRES	26 310 870,74 €
Remboursement sur rémunérations	2 30 909,42 €
Réserve N-1	22 079 961,32 €
Emprunts	4 000 000,00 €

LES PARTENAIRES	18 414 168,09 €
Dotations Globales de Fonctionnement et compensations de l'ETAT	3 293 291,00 €
Subventions	9 753 465,85 €
Remboursement de frais par autres redevables et opérations pour compte de tiers	1 089 462,37 €
FCTVA	4 032 532,51 €
Produits Exceptionnels	2 25 109,72 €
Reprise sur provisions	2 0 306,64 €

LES ENTREPRISES	9 884 904,42 €
Contribution Economique Territoriale - CET	5 753 310,00 €
Imposition Forf. sur les Entreprises de Réseaux - IFR	3 06 261,00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales - TASCOM	9 63 085,00 €
taxe sur les friches commerciales	- €
Autres : Loyers, produits des services...	3 85 603,81 €
Redevance PORTS	4 15 455,40 €
Cession bâtiment, terrains, et fonds de commerce	2 061 189,21 €

## DEPENSES 2021

**76 413 139,49 €**

ENVIRONNEMENT	35 227 664,90 €
Collecte des ordures ménagères	8 959 723,21 €
Protection de la nature et gestion de l'eau	1 151 200,17 €
Pistes cyclables et voirie communautaire	1 321 595,53 €
Assainissement	2 3 795 145,99 €

ADMINISTRATION GENERALE	23 231 557,60 €
Frais de fonctionnement des services (frais généraux et personnel)	3 928 780,37 €
bâtiments	1 34 174,39 €
Reversement de fiscalité et fonds de concours	1 3 329 650,58 €
Remboursement de la dette	2 596 820,00 €
Déficit d'investissement N-1	2 951 146,95 €
Opérations pour le compte de tiers	2 90 985,31 €

SPORT ET CULTURE	8 643 022,33 €
multipele aquatique	1 516 599,83 €
salle de spectacles	8 96 768,16 €
équipements du lycée	6 045 051,26 €
Autres sports (judo, tir, gym, golf)	1 45 623,91 €
Ecole de musique	6 154,88 €
Manifestations sportives et culturelles	32 198,26 €
Patrimoine	626,03 €

FAMILLE	3 522 159,58 €
Crèches et relais assistantes maternelles	1 603 628,84 €
Centre de loisirs	1 417 924,29 €
Education (transports, actions dans les collèges et médecine)	3 62 184,36 €
Politique en faveur des personnes âgées	3 516,74 €
Actions sociales	1 34 905,35 €

DEVELOPPER L'ECONOMIE	3 170 426,07 €
Bâtiments économiques	125 779,50 €
Zones d'activités économiques	5 44 135,12 €
Actions économiques	4 42 698,90 €
Eclairage public et haut débit	1 407 519,83 €
Actions touristiques	5 03 850,63 €
Ports	1 46 442,09 €

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 611 830,80 €
Service Incendie et SECOURS	9 96 960,06 €
Gendarmerie et sécurité	4 00 610,38 €
Fourrière animale	16 837,97 €
Gens du voyage	1 95 085,17 €
Education routière et prévention	2 337,22 €

HABITAT	1 006 478,21 €
Parc logements sociaux	31 324,46 €
Politique de l'habitat	4 77 596,92 €
Autorisation droit des sols	4 97 556,83 €

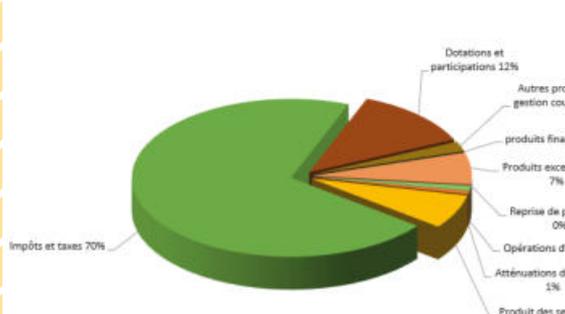
**Résultat cumulé à fin 2021 (excédent)**

**11 803 408,64 €**

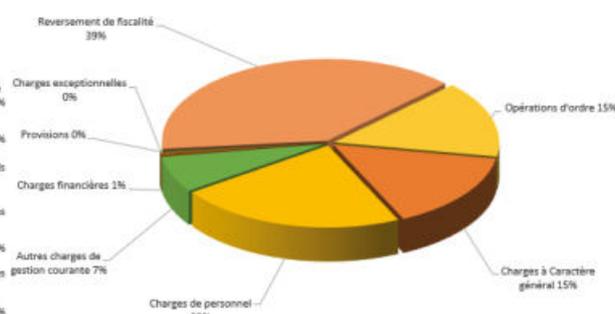
## Compte Administratif 2021

# BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de fonctionnement : 32 407 552,61€



Les Dépenses de fonctionnement : 30 795 516,22 €

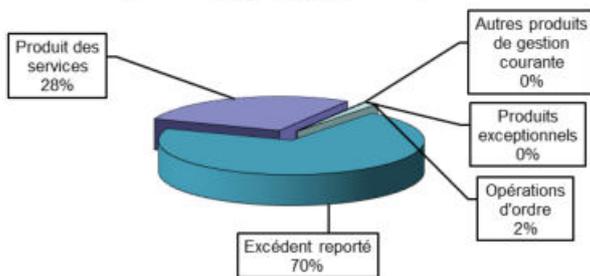


## Compte Administratif 2021

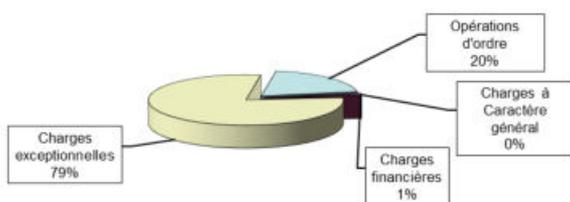
# BUDGETS ANNEXES

### Budget annexe Assainissement

Recettes de fonctionnement  
6 647 168,75€

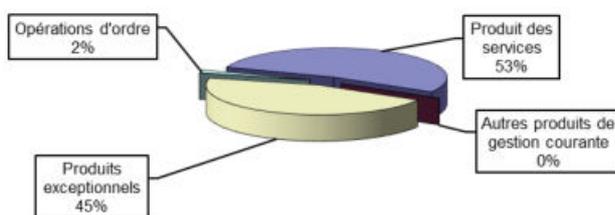


Dépenses de fonctionnement  
6 229 318,47€

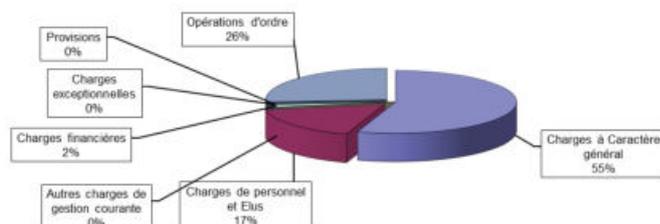


### Budget annexe Assainissement Régie

Recettes de fonctionnement  
10 846 161,82€



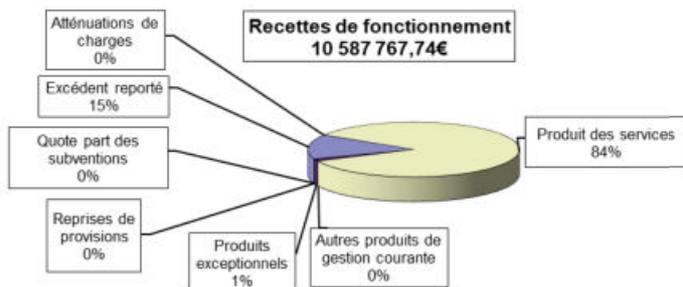
Dépenses de fonctionnement  
5 113 162,25€



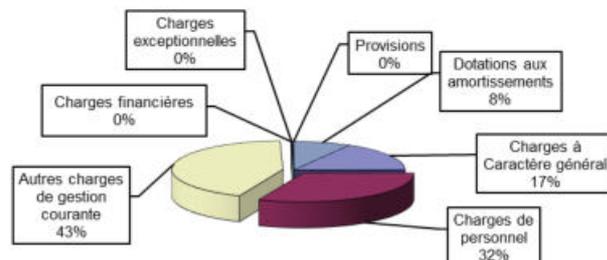
### Budget annexe REOMI

(Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

Recettes de fonctionnement  
10 587 767,74€



Dépenses de fonctionnement  
9 136 046,88€



## Budgets annexes cumulés

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'investissement
Zones d'activités économiques	736 640,51 €	736 640,51 €	1 993 590,58 €	158 288,21 €	0,00 €	-1 835 302,37 €
Ensemble immobilier Bégaudière	112 965,45 €	102 656,19 €	210 515,53 €	58 341,66 €	-10 309,26 €	-152 173,87 €
Pépinière d'entreprises	64 775,70 €	38 683,99 €	61 214,63 €	20 843,37 €	-26 091,71 €	-40 371,26 €
SPANC	141 442,46 €	140 807,22 €			-635,24 €	0,00 €
Assainissement	6 229 318,47 €	6 647 168,75 €	653 462,64 €	2 907 729,88 €	417 850,28 €	2 254 267,24 €
Assainissement Régie	5 113 162,25 €	10 846 161,82 €	14 798 021,92 €	10 794 747,76 €	5 732 999,57 €	-4 003 274,16 €
REOMI	9 136 046,88 €	10 587 767,74 €	622 647,84 €	5 019 063,18 €	1 451 720,86 €	4 396 415,34 €
Ports du Pays de Saint Gilles	306 684,48 €	501 471,16 €	1 442 224,99 €	304 746,10 €	194 786,68 €	-1 137 478,89 €
RÉSULTATS CUMULÉS					7 242 403,21 €	

## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Afin d'être en mesure de répondre aux exigences du nouveau contrat de l'Etat, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place une nouvelle organisation en 2021. **Un service politiques contractuelles spécifique a été créé au sein de la direction développement territorial.**

### Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique

# CRTE

l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire  
regroupe les démarches contractuelles existantes

signé le 14 octobre 2021

230 projets communaux et intercommunaux ont été recensés

Ce contrat doit traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Le contrat doit répondre à deux enjeux :

- **contribuer à la réussite du plan de relance** dans le territoire en impliquant toutes les collectivités,
- **accompagner la concrétisation du projet de territoire**, sur la durée du mandat municipal.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être **économiques en foncier et en ressources** et **améliorer l'état des milieux naturels**, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de **la stratégie bas carbone** et de **préservation de la biodiversité**.

## Les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural – Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Le programme initialement prévu pour se terminer en 2022 a été **repoussé jusqu'en 2025**. Les délais limites d'engagement et de paiement ont changé : aucun engagement juridique ne pourra être pris au-delà du 31 décembre 2024, et l'ensemble des paiements du programme devront avoir lieu avant le 31 décembre 2025. Dans ce cadre, l'enveloppe de fonds dédiée au territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été réabondée de **216 162 € de fonds de relance et de transition**, pour atteindre un **montant total de 1 049 162 € sur la programmation 2014 – 2020 prolongée**. Le 21 décembre 2021, le Comité de Programmation LEADER a acté la nouvelle répartition des fonds de l'enveloppe. Cette modification fera l'objet d'un avenant à la convention.

Au cours de l'année 2021, le Comité de Programmation du GAL LEADER s'est réuni une fois, le 21 décembre. Cette réunion aura été l'occasion de sélectionner **deux nouveaux projets** :

- **la réalisation d'une étude mobilités** dans le cadre de la prise de compétence AOM pour **72 000 € de LEADER**
- **l'installation de nouvelles bornes de recharge électrique** sur les sites de l'intercommunalité pour **178 162 € de LEADER**.

En prévision du passage en Communauté d'Agglomération, prévu au 1er janvier 2022, le service Politiques Contractuelles a échangé avec le service FEDER de la Région des Pays de la Loire et ainsi préparé la **candidature à l'ITI FEDER**, fonds européen qui viendra remplacer le LEADER, petit à petit à compter de 2022.

### Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement a été **renouvelé au 1er janvier 2021** pour donner un nouvel élan à la démarche d'information à destination du grand public et pour permettre la poursuite des activités en lien avec le programme de fonds européens LEADER.

#### Les fonds de l'Etat

Collectivité	Projets	2021			
		DSIL rénovation énergétique	DSIL exceptionnelle	DSIL classique	DETR
L'Aiguillon sur Vie					
Brem sur Mer					
Brétignolles sur Mer	Rénovation salle des sports	192 000,00 €			
La Chaize Giraud	Cabinet médical	168 690,00 €			
Coëx	Rénovation énergétique des salles				90 000,00 €
Commequiers	Rénovation infrastructures sportives	397 188,54 €			300 000,00 €
Le Fenouiller	Rénovation énergétique MARPA	52 911,75 €			
Givrand	Aménagement lotissement primo accédant			104 427,80 €	
Landevieille					
Notre Dame de Riez	Rénovation énergétique salle polyvalente	148 000,00 €			300 000,00 €
Saint Gilles Croix de Vie	Mise aux normes de sécurité et accessibilités des équipements publics				156 934,50 €
Saint Hilaire de Riez	Piste cyclable la Marzelle		400 780,00 €		
Saint Maixent sur Vie	Skatepark				16 066,65 €
Saint Révérend	Rénovation presbytère en logement social	30 000,00 €			
Communauté de Communes					
<b>Total par fonds</b>		<b>988 790,29 €</b>	<b>400 780,00 €</b>	<b>104 427,80 €</b>	<b>863 001,15 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2 356 999,24 €</b>		

## France relance – Appel à projets

Dans le cadre du volet « Transformation numérique de l'Etat et des territoires », du Plan France Relance, le ministère de la Transformation et de la fonction publique, ainsi que le ministère du Logement ont décidé l'ouverture d'un guichet et d'une enveloppe spécifiques qui viennent compléter les fonds « Transformation numérique des collectivités territoriales ».

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a déposé une **demande de subvention** dans le cadre de l'appel à projet, relatif à la transformation numérique des collectivités territoriales, **programme de dématérialisation des autorisations du droit des sols**. La subvention obtenue est **9 600 € pour un montant de dépenses retenues de 32 506.80 €**.

## Petites Villes de Demain

La convention d'adhésion ou convention **Petites Villes de Demain** a été **signée le 12 avril 2021** entre la Communauté de Communes, les communes de Coëx, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez.

Chacune des trois communes y décrit la stratégie et les actions à engager concourant à la revitalisation 2020/2026.

Le dispositif Petites Villes dure **6 ans**. Il est composé de 2 périodes :

- La convention d'adhésion ou convention Petites Villes de Demain signée le 12 avril 2021 (durée 18 mois), en théorie du 12/04/2021 au 12/10/2022
- La convention cadre ou convention Opération de Revitalisation de Territoire (durée conseillée 5 ans), en théorie du 12/10/2022 à la fin du mandat.

## Les fonds de la Région

La Région a mis en place le fonds « **Pays de la Loire Investissement Intercommunal** ».

L'objectif de ce fonds est de **pouvoir accompagner les intercommunalités dans la relance de leurs projets à la suite de la crise sanitaire** liée à la COVID-19 afin de redynamiser l'investissement local.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, deux projets ont été retenus :

- **l'extension du siège communautaire : 514 800 € de subvention** (2 282 200 € dépenses subventionnables),
- **l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères hydrogène : 57 200 € de subvention** (1 498 745 € dépenses éligibles).

## Les fonds du Département

Le Département a mis en place le **fonds de soutien 2021**. Il s'agit d'un **dispositif transitoire au contrat Vendée Territoire** lui permettant d'affirmer son soutien à l'investissement public local au service du développement et de l'aménagement des territoires vendéens. Le **projet d'extension du siège communautaire** a été présenté. La subvention obtenue est de **400 789.60 € pour 2 225 650 € de dépenses subventionnables**.

# CRÉATION DU PREMIER PLAN DE SOUTIEN ET DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Lors de sa séance du 19 novembre 2020, le Conseil Communautaire a approuvé le **premier plan de soutien et de relance économique territorial** par lequel **il a accordé 125 000 € à chacune de ses communes membres sous forme de fonds de concours communautaires.**

COMMUNE	DATE RECEPTION DEMANDE	DESRIPTIF DE L'OPERATION	PLAN DE FINANCEMENT	DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITANT LE FONDS DE CONCOURS	ORDRE DE SERVICE	D.G.D	BASE FONDS DE CONCOURS	Montant HT des travaux mentionné sur délibération
AIGUILLON SUR VIE	16/02/2021	Travaux de voirie communale	x	x			125 000,00 €	260 000,00 €
BRETIGNOLLES S/ MER	30/03/2021	restructuration de la voie d'accès et de l'aire de stationnement de la plage de Dunes 1 et requalification des activités associées	X	X			125 000,00 €	600 000,00 €
COMMEQUIERS	30/03/2021	restructuration des infrastructures sportives (salle omnisports et salle de tennis de table)	x	x			125 000,00 €	2 254 074,00 €
LE FENOUILLE	20/04/2021	Opération de revitalisation du centre bourg	x	x			125 000,00 €	1 506 000,00 €
GIVRAND	20/01/2021	Aménagement de la route des Landes	X	X		x	125 000,00 €	250 600,00 €
LA CHAIZE GIRAUD	18/01/2021	Rénovation énergétique des salles polyvalente et du théâtre	x	x			125 000,00 €	565 300,00 €
LANDEVIEILLE	06/04/2021	Aménagement de la rue du Vigneau, de l'allée du Pressoir et de l'entrée de bourg rue des Sables	x	x			125 000,00 €	356 439,36 €
NOTRE DAME DE RIEZ	15/02/2021	travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant GOYON	X	X			125 000,00 €	1 475 900,00 €
ST-GILLES CROIX DE VIE	22/03/2021	Travaux de réhabilitation de la voirie rue du Château, ruelle du Bon Repos, Rue de l'Aiguillon, allée des Dames, terre plein central du Rond-Point de l'Europe et le parvis de la salle Hyppolyte Chauvière	x	x	x		125 000,00 €	446 086,34 €
ST-MAIXENT SUR VIE	09/02/2021	travaux de toiture de l'église	x	x			125 000,00 €	32 030,70 €
		aménagement du parking palce des loisirs	x	x				173 400,00 €
		vestiaires	x	x				19 129,53 €
		travaux de fermeture du cimetière	x	x				2 500,00 €
		effacement de réseau rue de la cartrée	x	x				51 076,00 €
		Achat camion pour les services techniques	x	x				40 198,59 €
ST-REVEREND	11/06/2021	Lotissement fief du coubraud	x	x			125 000,00 €	2 217 190,00 €
							<b>1 375 000,00 €</b>	<b>10 249 924,52 €</b>

**1 750 000 €** inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

**125 000 €**  
par communes

**750 000 €**  
ont été versé en 2021

MONTANT AUTOFINANCÉ	MONTANT FONDS DE CONCOURS	autres subventions	autofinancement communal	50% DU FONDS			Solde		
				Montant	n° mandat	date mandatement	Montant	date mandatement	n° mandat
135 000,00 €	125 000,00 €		52%	62 500,00 €	943	18/03/2021			
425 000,00 €	125 000,00 €	50 000,00 €	71%	62 500,00 €	1573	26/04/2021			
1 181 274,22 €	125 000,00 €	947 799,78 €	52%	62 500,00 €	1572	26/04/2021			
1 204 000,00 €	125 000,00 €	177 000,00 €	80%	62 500,00 €	2387	03/06/2021			
125 600,00 €	125 000,00 €		50%	62 500,00 €	945	18/03/2021	62 500,00 €	22/11/2021	5782
256 708,13 €	125 000,00 €	183 591,87 €	45%	62 500,00 €	944	18/03/2021			
149 631,58 €	125 000,00 €	81 807,78 €	42%	62 500,00 €	1574	26/04/2021			
751 576,00 €	125 000,00 €	599 324,00 €	51%	62 500,00 €	946	18/03/2021			
321 086,34 €	125 000,00 €	- €	72%	62 500,00 €	1575	26/04/2021			
11 421,49 €	11 000,00 €	9 609,21 €	36%	5 500,00 €	947	18/03/2021			
61 433,00 €	61 000,00 €	50 967,00 €	35%	30 500,00 €	947	18/03/2021			
9 629,53 €	9 500,00 €		50%	4 750,00 €	947	18/03/2021			
1 300,00 €	1 200,00 €		52%	600,00 €	947	18/03/2021			
26 076,00 €	25 000,00 €		51%	12 500,00 €	947	18/03/2021			
22 898,59 €	17 300,00 €		57%	8 650,00 €	947	18/03/2021			
1 151 622,00 €	125 000,00 €	940 568,00 €	52%	62 500,00 €	3025	13/07/2021			
<b>5 834 256,88 €</b>	<b>1 375 000,00 €</b>	<b>3 040 667,64 €</b>		<b>687 500,00 €</b>			<b>62 500,00 €</b>		

# AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure une **mission d'assistance et de conseil pour permettre la mise en œuvre sécurisée des projets communautaires.**

Il assure **un contrôle interne de légalité des principaux actes** de l'établissement public.

Il **instruit les contentieux et les litiges**, il **rédige les contrats, baux et conventions**. Il réalise la **programmation, la rédaction, la passation, l'exécution administrative et financière des achats** pour le compte de l'intercommunalité mais également de communes dans le cadre de mise à disposition de service.

Il suit en **lien avec les géomètres et les notaires** l'acquisition et la cession de biens.

Il assure le **suivi des dossiers de sinistres**.

**3** modifications statutaires

25 mars 2021  
transfert de compétence  
« **Mobilités** »

16 septembre 2021  
transfert des compétences  
« **plan local d'urbanisme intercommunal** »  
et « **politique de la ville** »

15 décembre 2021  
modification statutaire liée au **passage en**  
**Communauté d'Agglomération**

**32** arrêtés du Président

**9**  
réunions de  
Conseil  
Communautaire

**179**  
délibérations de  
l'assemblée  
communautaire

**9**  
réunions de  
bureau  
communautaire

**203**  
décisions du  
bureau  
communautaire

**60** conventions ou  
avenants à convention

**13** contentieux  
actuellement en cours

**1** protocole  
transactionnel  
conclu

**2** emprises foncières  
pour un montant de 14 324 €

cession de **21** logements locatifs sociaux  
pour un montant de 1 870 000 €

## Marchés publics

**43** consultations pour le compte de  
la Communauté de Communes

**20** consultations pour le compte  
des communes membres

**12** consultations selon la  
procédure formalisée  
d'appel d'offres ouvert

**29** consultations selon  
la procédure adaptée

**2** consultations en  
marché négocié

**850** téléchargements de dossier de consultation  
par des opérateurs économiques

**166** plis déposés

**79** marché conclus par  
la Communauté de  
Communes

**52** marchés  
de travaux

**17** marchés  
de services

**10** marchés de  
fournitures

## 36 marchés de travaux de bâtiment

- **10 marchés** de travaux pour le réaménagement d'un local commercial à Saint Maixent sur Vie pour un montant de **47 543,50 € HT**
- **12 marchés** pour le réaménagement du rez de chaussée et des étages du centre technique intercommunal pour un montant de **237 897,28 € HT**
- **10 lots de travaux** pour la restructuration et l'extension du restaurant le Moulin des Gourmands pour un montant de **67 308,14 € HT**
- **4 marchés** pour la création d'un abri deux roues aux abords du lycée sur la plateforme de transports scolaires pour un montant de **105 664,94 € HT**

## 4 marchés portés sur des travaux de voirie dans des zones d'activités ou d'aménagement de pistes cyclables

- Travaux de VRD pour l'extension de la ZAE la Maubretière d'en Bas d'un montant de **404 687,58 € HT**
- Travaux de VRD - ZAE les Mares - rues des Mares et du petit Verger et piste cyclable le long de la RD38bis - sur la commune de Saint Hilaire de Riez d'un montant de **1 011 769,55 € HT**
- Travaux de réalisation d'un itinéraire cyclable entre La Roche sur Yon, Olonne sur Mer et Brétignolles sur Mer d'un montant de **222 769,45 € HT**
- Aménagement de la traversée cyclable du pont de la vie sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie d'un montant de **132 720,90 € HT**
- Accord-cadre à bons de commande de fourniture, livraison, et pose de mobilier urbain de supports et d'abris vélos sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

## 10 marchés ont concerné l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales pour un montant de 17 850 656,04 € HT dont 7 de travaux d'un montant de 5 047 893,80 € HT

- Construction du poste de relèvement principal pour la future station d'épuration à Saint Gilles Croix de Vie d'un montant de **3 398 581,70 € HT**
- Renouvellement du réseau d'assainissement eaux usées rue de la Poste et rue de l'Egalité à Saint Hilaire de Riez d'un montant de **120 833,50 € HT**
- Renouvellement / réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue de la Chênellerie à Saint Gilles Croix de Vie d'un montant de **748 088,00 € HT**
- Renouvellement d'une canalisation de refoulement chemin de la Grange à Saint Gilles Croix de Vie d'un montant de **56 310,00 € HT**
- Renouvellement et réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue de la Crochetière au Fenouiller d'un montant de **344 982,60 € HT**
- Renouvellement / réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue du Petit Marais et rue des Jardins et pose de clapets sur exutoires EP à Saint Gilles Croix de Vie d'un montant de **133 650,00 € HT**
- Travaux d'assainissement EU rues des Volettes et des Ecoutes à Commequiers d'un montant de **245 448,00 € HT**
- Diagnostic et schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'un montant de communes du pays de Saint Gilles Croix de Vie de **505 520 € HT**
- Exploitation du service public d'assainissement collectif eaux usées d'un montant de **12 297 242,24 € HT**

## 10 marchés de fourniture

- 2 marchés de fourniture, livraison, montage et mise en service d'un véhicule mono-opérateur équipé pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés
- 1 accord-cadre à bons de commande de bacs roulants pour la collecte des ordures
- 2 accords-cadres d'installation d'abris vélos passé en groupement de commandes avec 3 communes membres
- 3 accords-cadres à bons de commande de fournitures scolaires pour les collégiens du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- 2 accords-cadres de fourniture d'équipements de protection individuelle

**195** marchés sont en cours d'exécution

### La mutualisation de la passation et du suivi des marchés avec les communes membres

Les mutualisations déjà mises en place avec les communes via les mises à disposition de service pour la passation des marchés de voirie et de construction ou réhabilitation de bâtiment avec les communes membres se sont poursuivies à travers l'appui à la mise en œuvre de **13 procédures** :

- le lancement de 7 consultations de travaux de voirie pour les communes de L'Aiguillon sur Vie, Saint Maixent sur Vie, Notre Dame de Riez, Landevieille, Saint Révérend et Brem sur Mer ;
- l'établissement des acomptes et des décomptes généraux (DGD) de 23 marchés en cours d'exécution confiées par les communes membres ;
- L'assistance dans la passation de 6 marchés conclus par les communes en collaboration avec le service « construction » ;
- La mise en œuvre d'une consultation de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement à Saint Révérend.

## 16 marchés de service

- 3 marchés de maîtrise d'œuvre : 1 marché de maîtrise d'œuvre de l'extension du siège administratif communautaire et 2 marchés de maîtrise d'œuvre de défense contre la mer pour le confortement du perré de la Grande Plage et du quai Marie de Beaucaire
- 2 marchés de TIC portant sur l'usage et la maintenance d'un logiciel
- 3 marchés d'étude et de diagnostic
- 4 marchés d'entretien des espaces verts et de location et entretien de vêtements de travail et de linge

### Assurances

## 23 sinistres déclarés

**9 sinistres relatifs aux véhicules communautaires indemnisés**  
pour un coût global de 33 249,56 €

**9 dommages aux biens déclarés**  
à l'assurance pour un coût assurance de 4 670 €  
3 dommages ont fait l'objet d'une auto assurance

**2 déclarations de sinistre dommages ouvrage relatives au multiplexe aquatique**  
indemnisées à hauteur de 16 663 €

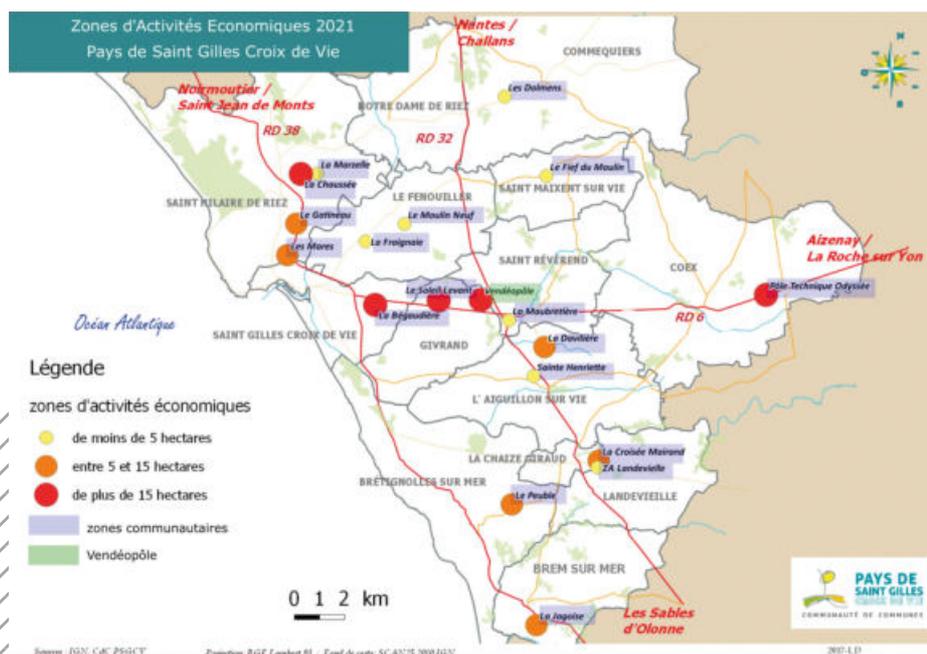
**3 déclarations de sinistre responsabilité civile**  
indemnisées à hauteur de 1 644,90 €

# UN TERRITOIRE AMBITIEUX, ATTRACTIF ET CONSTRUCTIF

L'action économique de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'articule autour de plusieurs pôles :

- la création, l'aménagement, la commercialisation et la gestion des Zones d'Activités Économiques ;
- la création, la commercialisation et la gestion des structures d'accueil à destination des entreprises ;
- le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise ;
- la conception de publications destinées aux entreprises et à la promotion économique du territoire ;
- la réalisation d'études économiques intéressant le territoire ;
- le développement des actions de soutien à l'économie locale.

## LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



19

ZAE

près de  
300  
ha

## Les ventes de terrains en ZAE

# 5

ventes de  
terrains

Commune	ZAE	Acquéreur	Activité	Date de la vente
SAINT GILLES CROIX DE VIE	La Bégaudière	SCI ROMY Exploitant : SARL ROKAJ	Aménagement paysager	09/03/2021
SAINT GILLES CROIX DE VIE	La Bégaudière	SCI MILCENT PETIT Exploitant : SARL Cabinet MILCENT PETIT	Activités des géomètres	29/04/2021
COËX	Pôle Technique Odysée 3	SCI ENLM Exploitant : SARL LE MOUËL ERIC	Contrôle technique automobile	09/07/2021
SAINT REVEREND	La Maubretière d'en-Bas	SCI DBSA Exploitant : SARL DS MOREAU	Installation électrique	05/11/2021

Egalement :

- 6 entreprises ont, par la signature d'un compromis de vente, formalisé leur accord pour l'achat, au total, de 8 terrains en ZAE. Ces acquisitions devraient aboutir en 2022.
- 6 autres investisseurs se sont positionnés pour l'achat, au total, de 8 terrains en ZAE.

### Les réalisations en cours

#### ZAE « La Maubretière d'en-Bas » à Saint Révérend :

En mai 2021, le permis d'aménager a été accordé, avec toutefois la contrainte de faire réaliser au préalable un diagnostic archéologique sur le site. Le démarrage des travaux, initialement prévu en juillet 2021, a par conséquent été retardé et reporté à janvier 2022. La commercialisation de ce nouvel espace d'activités économiques de presque 3,7 ha est prévue pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2022. Au 31 décembre 2021, trois contacts solides sont déjà noués.

#### ZAE « Les Dolmens » à Commequiers :

Suite à la décision du Bureau communautaire du 3 décembre 2020, les acquisitions foncières et les études pour étendre le parc d'activités sur 3,5 ha sont en cours.

#### ZAE « Le Fief du Moulin » à Saint Maixent sur Vie :

Le Bureau communautaire du 3 juin 2021 a approuvé le lancement de la réalisation de la 2<sup>de</sup> tranche sur 9 500 m<sup>2</sup>.

### Des projets à l'étude

#### ZAE « La Fraignais » au Fenouiller :

A la demande de la commune du Fenouiller en date du 10 février 2021, la Communauté de Communes a entamé une réflexion sur un agrandissement de l'actuelle zone artisanale sur 7 985 m<sup>2</sup>, et travaillé sur un schéma d'aménagement de la future extension. Début 2022, les élus auront à se prononcer sur ce projet d'extension.

#### Création du parc d'activités « Les Taillées »

#### à Saint Hilaire de Riez :

A la demande de la commune de Saint Hilaire de Riez en date du 17 février 2021, la Communauté de Communes a travaillé sur un schéma d'aménagement d'une petite zone artisanale de 5 parcelles sur 9 528 m<sup>2</sup> route de Notre Dame de Riez. Début 2022, les élus auront à se prononcer sur ce projet d'extension.

près de

# 10

ha de ZAE

## Des nouvelles parcelles ouvertes à la commercialisation

Le « **Pôle Technique Odysée 3** » à **Coëx** a pu démarrer, en janvier 2021, la commercialisation de ses 13 parcelles. Au 31 décembre 2021, deux ont été vendues et trois sont sous compromis de vente.

Au 31 décembre 2021, la plupart des ZAE du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont totalement saturées. **Seules 15 parcelles restent disponibles à la vente** sur les récentes extensions des ZAE de La Chaize Giraud et de Coëx. Des projets d'aménagement ou d'extension de ZAE sont envisagés pour pouvoir répondre aux demandes des entreprises.

## Le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

En 2021, les ventes et promesses de vente de parcelles à destination de projets économiques de grande taille (Guénant et Cie, Boisboréal, Placet, Fil'Mer) se sont cumulées. Au 31 décembre de l'année, le Parc d'activités ne dispose ainsi plus de disponibilités.

Un **projet d'extension Nord** du Vendéopôle est par conséquent envisagé ; la Communauté de Communes et Vendée Expansion travaillent sur la constitution d'une nouvelle réserve foncière, notamment par le rachat, par Vendée Expansion au Groupe Bénéteau, d'un ensemble foncier de 13,7 ha.

# LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES À VOCATION ÉCONOMIQUE

# 7

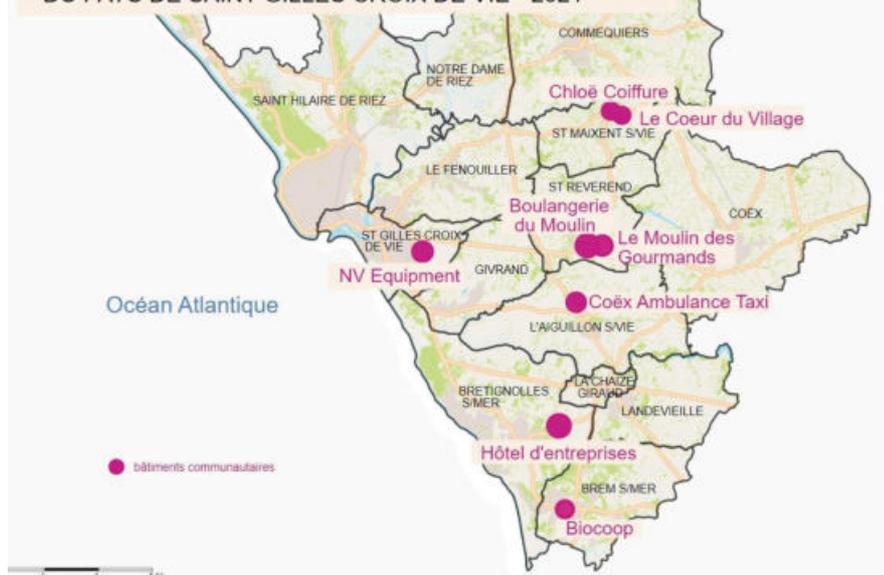
bâtiments  
économiques

# 1

Hôtel  
d'Entreprises

5 bureaux de 16 et 17 m<sup>2</sup>  
5 ateliers de 44 à 75 m<sup>2</sup>  
Des espaces communs

LES BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES  
DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE - 2021



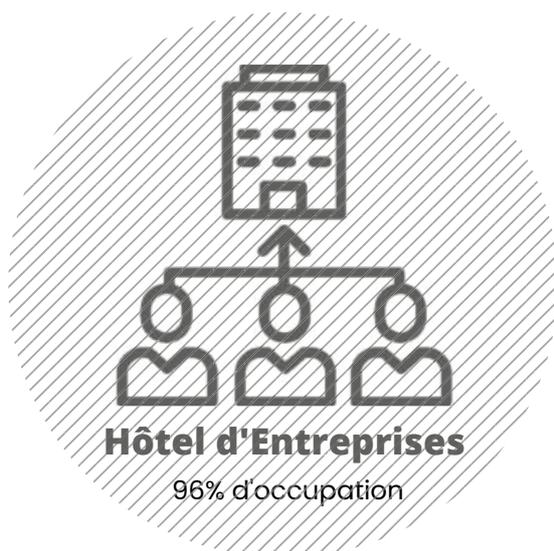
Au 31 décembre 2021, l'ensemble de ces locaux sont occupés par 12 entreprises au total.

## Un départ et deux nouvelles entreprises hébergées

- **L'enseigne « Nounou Adom »**, spécialisée dans la garde d'enfants, est hébergée depuis le 7 juin 2021 à l'Hôtel d'Entreprises de Brétignolles sur Mer.
- **La société C MEDIC** (rachetée par FSK en 2018), a quitté, le 30 septembre 2021, le local communautaire de L'Aiguillon sur Vie qu'elle occupait depuis 12 ans.
- **La société « Coëx Ambulance Taxi »** s'est installée, le 1er octobre 2021, dans l'atelier relais communautaire de L'Aiguillon sur Vie, tout juste libéré par la société FSK.

## Deux bâtiments communautaires en cours de vente

- **Le local artisanal sis 51 rue Clemenceau à L'Aiguillon sur Vie** : le 29 novembre 2021, la SARL « Coëx Ambulance Taxi » s'est portée candidate à l'achat du local qu'elle loue depuis le 1er octobre 2021.
- **L'ancien Centre Technique Intercommunal sis 18 rue des Artisans à Saint Gilles Croix de Vie** : le 18 mars 2021, le Bureau communautaire a donné son accord pour céder ce bien immobilier à MM. LANGLAIS et DAVY, qui projettent d'y développer un espace de concert et de restauration.



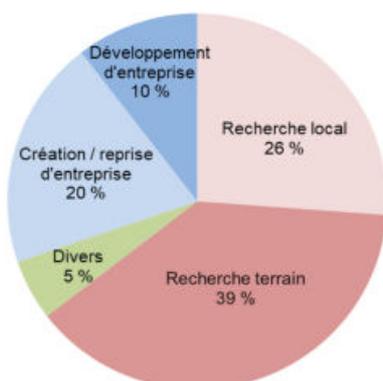
## Le projet de création d'un nouvel Hôtel d'Entreprises

Le 14 octobre 2021, le Bureau communautaire a validé le programme des travaux de construction d'un Hôtel d'Entreprises, sur une parcelle de 4 631 m<sup>2</sup> à acquérir sur le Vendéopôle, auprès de Vendée Expansion.

Le bâtiment, dont la livraison est prévue au **printemps 2023**, proposera **8 ateliers** et **4 bureaux** ainsi que des espaces à partager.

## LES PORTEURS DE PROJET

*Les « primo-contacts » du service Développement Economique*



**172 entrepreneurs ou porteurs de projet** ont contacté, pour la première fois, le service Développement Economique.

En se référant plus justement à l'année 2019, année post-Covid-19, plutôt qu'à 2020, on constate une **hausse de 17 %**.

**27 créateurs d'entreprise** en recherche d'accompagnement accueillis par le service.

La Communauté de Communes soutient la plateforme locale Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV), premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise, par l'octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projet.

En 2021, la Communauté de Communes a subventionné l'association à hauteur de **32 026 €**.

Au cours de cette année 2021, INOV a soutenu **27 entreprises** du territoire et attribué **232 750 €** de prêts d'honneur. Ces prêts d'honneur ont permis la création ou le maintien de **70 emplois**.

## LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES

### *Le Guide des Opportunités en Immobilier d'Entreprise (éditions de janvier et juillet 2021)*



A destination des entrepreneurs en recherche de solutions pour s'implanter et développer leur activité sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, **ce guide recense les disponibilités immobilières et foncières d'entreprise du territoire.**

Réalisé en collaboration avec des professionnels de l'immobilier d'entreprise, des propriétaires et les mairies du territoire, ce document est actualisé semestriellement.

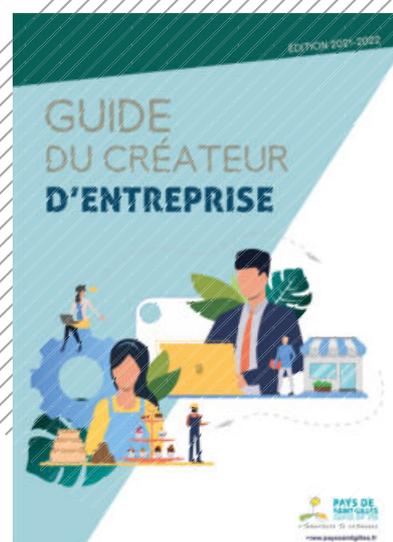
Juillet 2021 marque la **dernière édition du guide**. En effet, pour des informations en temps réel, le guide cèdera sa place, courant 2022, à un nouvel outil en ligne sur le site de la Communauté de Communes.

### *Le Guide du Créateur d'Entreprise (édition 2021-2022)*

Le service Développement Economique **conseille et oriente les futurs créateurs/repreneurs d'entreprise** aux différents états d'avancement de leur projet.

Ce guide, proposé à ces futurs acteurs de l'économie locale, est un outil indispensable pour les accompagner dans leurs démarches et leur faciliter la lisibilité du processus de création/reprise d'entreprise.

Remis aux porteurs de projet reçus par le service Développement Economique, il est disponible dans les locaux de la Communauté de Communes, des 14 mairies du territoire, du Pôle Emploi, de la structure INOV et également téléchargeable sur [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr).



## Le Guide de la Vente Directe (édition de juin 2021)



Depuis 2016, la Communauté de Communes met en avant, au travers le « Guide de la Vente Directe », les producteurs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, et le Projet Alimentaire Territorial visant à favoriser les circuits courts.

Cette 6<sup>è</sup> édition 2021 référence **36 producteurs en vente directe**. On y retrouve de nombreuses informations et notamment les **lieux et dates des différents marchés** organisés sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Ce guide, disponible dans les locaux de la Communauté de Communes, ainsi que dans les 14 mairies et les 4 offices de tourisme du territoire, est également téléchargeable sur [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr).

## LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

A partir des chiffres de l'année 2020 transmis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, un bilan du nombre d'immatriculations et de radiations des établissements a été dressé sur chacune des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie reste un territoire toujours très dynamique sur le plan économique, avec, pour l'année 2020, un **gain net de 141 établissements**.

## LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE SUITE À LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

### Aide au paiement des loyers des entreprises locataires de bâtiments communautaires

Le 2 décembre 2021, le Conseil communautaire a voté l'**annulation des loyers des entreprises locataires de bâtiments communautaires, frappées par les 2<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup> confinements** de novembre 2020 et avril 2021, et pour lesquelles la Communauté de Communes avait alors immédiatement suspendu les loyers.

Ce dispositif d'aide, réservé aux seuls commerces dits « non essentiels » ayant subi une fermeture administrative, a profité à **5 locataires** :

Locataire	Commune	Loyer(s) annulé(s)
HELLO AUTO	Brétignolles sur Mer	2 mois
IVOIRE CLAIR	Brétignolles sur Mer	2 mois
CHLOE COIFFURE	Saint Maixent sur Vie	1 mois
Restaurant LE MOULIN DES GOURMANDS	Saint Révérend	7 mois 1/2
Restaurant LE CŒUR DU VILLAGE	Saint Maixent sur Vie	7 mois 1/2

## Baisse des impôts de production des entreprises industrielles

Dans le cadre du plan « France relance », le Gouvernement a décidé, à l'automne 2020, d'alléger les impôts de production des entreprises industrielles dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Sur 2021, **une trentaine d'entreprises industrielles ont ainsi bénéficié d'une diminution de 50 % de leur CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises).

### Participation au fonds territorial « Résilience »

Au printemps 2020, la Région des Pays de la Loire a proposé aux intercommunalités de créer un fonds de soutien aux entreprises : **le Fonds Territorial « Résilience »**.

La Communauté de Communes a participé au dispositif à hauteur de **97 620 €**.

Une enveloppe de **394 000 €**, gérée par la Région, a ainsi été mise à disposition des petites entreprises du territoire, afin de les accompagner financièrement sous forme d'avance remboursable à taux 0, d'un montant variant de **3 500 à 20 000 €**.

Sur l'année 2021, **9 entreprises** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont pu bénéficier de cette aide au développement économique. Ce dispositif est clos depuis le 30 septembre 2021.

### Partenariat avec le Groupement d'Employeurs « Mer et Vie »

Pour le compte de la Collectivité, le Groupement d'Employeurs « Mer et Vie » a engagé l'action « Cap vers la relance de l'emploi », qui a consisté en la réalisation d'un **audit auprès de 800 entreprises**, dans le but de recenser leurs besoins en compétences et en personnel.

Plusieurs **postes à temps partagé** ont ainsi pu être identifiés localement chez les TPE, commerçants, artisans. Des recrutements ont pu se faire.

**Deux actions de formation** (POEC) sur le métier d'opérateur en menuiserie ont été organisées en avril et juin 2021, pour répondre à une demande des entreprises du bois du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, qui ont du mal à trouver de la main d'œuvre.

### Dispositif « Pays de Saint Gilles Relance Economique »

En 2020, la Communauté de Communes a créé le dispositif « **Pays de Saint Gilles Relance Economique** », financé à parts égales entre **la Communauté de Communes et le Département**, pour un montant d'intervention global de **254 184 €**.

Au travers de cette aide, la Communauté de Communes entend **soutenir financièrement les entreprises locales qui veulent engager un projet de nature économique visant à favoriser le développement économique, l'emploi et la production de valeur ajoutée sur le territoire communautaire**.

L'aide accordée prend la forme d'une subvention **plafonnée à 20 000 €**, en vue de financer 50 % des investissements matériels des petites entreprises.

Les dossiers de demande d'aide sont instruits en collaboration avec la structure INOV.

Au 31 décembre 2021, la collectivité a attribué **244 629 €**, soit plus de 96 % de l'enveloppe initiale.

L'aide a pu bénéficier à **17 petites entreprises locales** de divers secteurs d'activités et réparties sur **10 communes** du territoire.

# L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Pour rappel, le **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique** (SDTAN) de la Vendée, conçu en 2011 et mis à jour en 2017, prévoyait :

1. la montée en débit entre 2015 et 2017, pour améliorer au plus vite le débit des territoires les moins bien lotis (121 opérations représentant 33 000 lignes dans le département)
2. le raccordement en fibre optique de sites dits « prioritaires » (FTTE)
3. la fibre directe à l'abonné (FTTH) pour les 13 principales agglomérations vendéennes, hors La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

## *Achèvement des travaux de fibre optique sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour les sites prioritaires et la fibre à l'abonné*

En 2018, Orange a démarré les études préalables au déploiement de la fibre optique sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

En 2019, les premiers travaux de génie civil (réalisation des dalles et des chambres d'accueil des futures armoires) ont été lancés sur les communes de Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez.

L'objectif est d'installer, d'ici fin 2021, un réseau structurant de fibre optique permettant d'assurer une desserte en très haut débit (environ 100 MB/s) à :

- **63 sites prioritaires** sur les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (ZAE, administrations, EHPAD, offices de tourisme, collèges, MFR, etc.) ;
- **8 638 foyers** de Saint Gilles Croix de Vie et de Saint Hilaire de Riez

Ce déploiement préalable du FTTH dans des zones à forte densité a pour but de créer l'architecture pérenne de demain, c'est-à-dire la pénétration du FTTH sur les autres communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à partir de 2021/2022.

Fin 2021, au niveau départemental, **96 % de l'objectif a été atteint**. Les adresses restant à déployer concernent exclusivement :

- des adresses liées à des immeubles de plus de 4 logements dont l'accord n'a pas été donné par le syndic d'immeuble pour la réalisation des travaux internes ;
- des adresses situées dans une rue faisant l'objet d'un programme d'effacement de réseau ou avec complexités techniques particulières ;
- des adresses récemment ajoutées et des logements ou entreprises dont la construction est récente (permis de construire obtenu au cours de la première phase de déploiement).

## *Le plan « VENDEE 100 % FIBRE » pour couvrir la totalité du département*

LE PLAN  
VENDEE  
100% FIBRE

Début 2021, la colonne vertébrale du réseau très haut débit en Vendée a été réalisée. De fait, **20 % du territoire est désormais couvert par la fibre à l'habitant**.

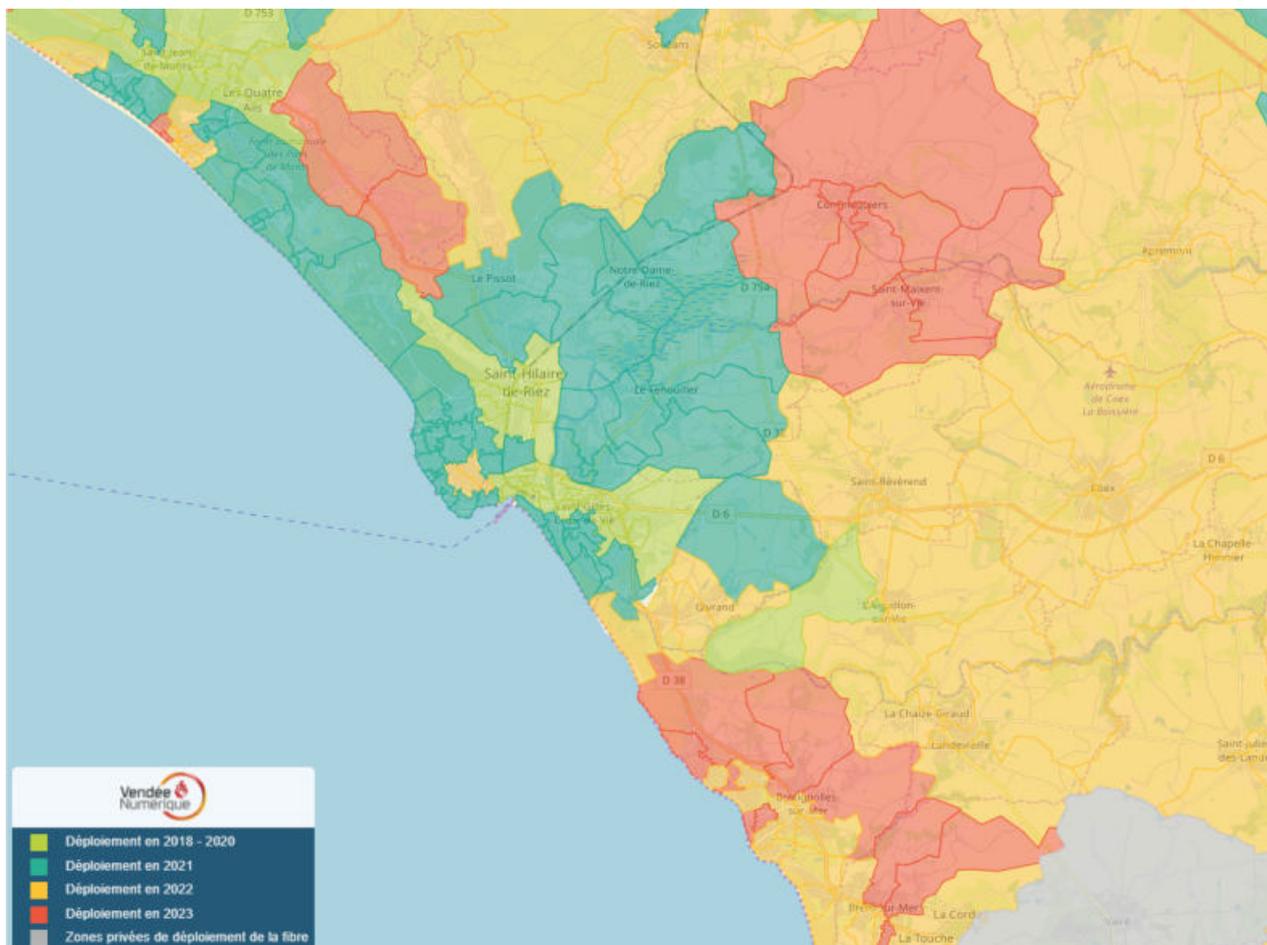
En s'appuyant sur cette colonne vertébrale, Vendée Numérique va alors desservir les 226 autres communes vendéennes, avec ses 285 000 foyers ainsi que toutes les entreprises non situées en ZAE.

Pour mener à bien la deuxième phase, la Vendée a choisi l'entreprise « Altitude Infrastructure » qui devra déployer la fibre sur tout le département d'ici le 31 décembre 2023.

Ce chantier colossal représente **12 000 kilomètres de fibres optiques à tirer et 450 kilomètres de travaux de génie civil à réaliser.**

Le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie va représenter, en études et en travaux, un **investissement total d'environ 22 millions d'euros, dont 5,5 millions d'euros seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération.**

Ce déploiement s'effectuera, secteur par secteur, jusqu'en 2023, de la manière suivante :



### *Le très haut débit radio : une solution alternative en attendant 2023*

Pour ceux qui ne peuvent attendre 2023, Vendée Numérique a mis en œuvre une solution alternative : le **THD Radio**.

S'appuyant sur une technologie hertzienne de type 4G, plusieurs opérateurs proposent, pour un tarif équivalent à un abonnement ADSL, l'utilisation d'un réseau THD Radio avec des offres triple play : internet haut débit (jusqu'à 30 Mb/seconde), TV et téléphonie.

Doté d'une antenne spécifique, **le château d'eau de Brétignolles sur Mer permet au réseau THD Radio de couvrir le Pays de Saint Gilles Croix de Vie** depuis l'été 2019.

# L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

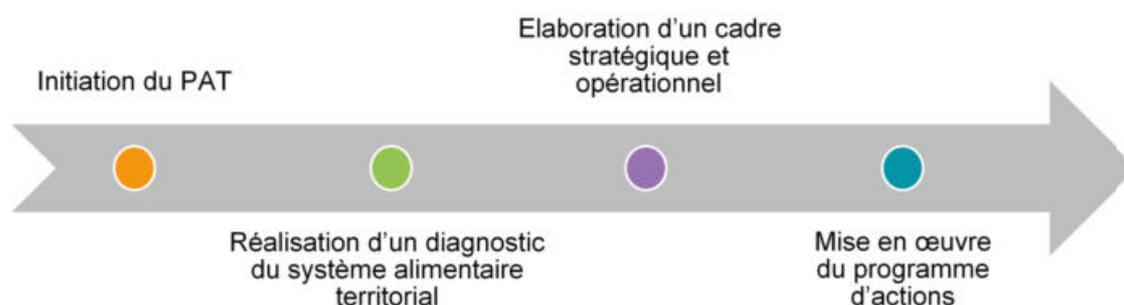
Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont été introduits par la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Un PAT est une opportunité pour **construire une stratégie alimentaire territoriale durable**. Il a pour objectif de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation** et de **développer une alimentation durable et de qualité, accessible à tous**, en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans les cantines...

En 2021, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'engager le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Ce dernier est piloté par la Communauté de Communes et co-construit avec les acteurs du territoire.

Un chargé de mission Agriculture et Alimentation a été recruté au sein de la Direction du Développement Economique afin de lancer le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Les différentes étapes et de mise en œuvre du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont les suivantes :



## Initiation du PAT



L'étape d'initiation a permis de **consolider la volonté politique** des élus de la Communauté de Communes d'élaborer et de mettre en œuvre le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, ainsi que de **faire connaître cette volonté auprès des acteurs du territoire**. Lors du Conseil communautaire du 20 mai 2021, les élus ont décidé d'engager le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et de créer un Groupe de Travail (GT) « ad hoc ».

Un **recensement des actions en interne** portées par la Communauté d'Agglomération, en lien avec la question de l'alimentation, a été réalisé afin de prendre la mesure de l'aspect multidimensionnel du PAT. Dans une optique de créer une dynamique partenariale, **le chargé de mission agriculture et alimentation a rencontré les principaux acteurs** du système alimentaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ainsi que **des animateurs de PAT vendéens plus avancés dans leur démarche**.

Une **demande d'aide pour l'élaboration du PAT** a été formulée en octobre 2021, dans le cadre de l'appel à candidatures régional du plan « France Relance », auprès de la DRAAF, de l'ADEME et de la Région Pays de la Loire. La Communauté d'Agglomération a reçu une réponse positive à sa demande. L'aide octroyée, d'un montant de **51 603,95 €**, porte sur les dépenses suivantes :

- le **diagnostic complémentaire de la Chambre d'agriculture** ;
- l'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour la mise en œuvre de la concertation territoriale ;
- les **frais salariaux** pour le pilotage et le suivi du PAT (chargé de mission).

## Diagnostic du système alimentaire territorial

Un premier travail de **collecte de l'ensemble des données disponibles en interne** (PCAET, SCOT...) **et en externe** (INSEE, DRAAF, CRATER...) a été mené. Certaines de ces données datent de plusieurs années et ne permettent pas de visualiser pleinement les potentialités et les marges de manœuvre au niveau de certains enjeux alimentaires du territoire. De plus, l'intercommunalité n'est pas l'échelle la plus mobilisée dans les travaux statistiques agricoles ou alimentaires.

Afin de compléter et affiner ce travail avec notamment des données plus récentes, un contrat de prestation d'un montant de **8 150 € HT** a été établi avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Les résultats de cette prestation devraient être **livrés en 2022**.

Le diagnostic constituera un document support indispensable au lancement de la concertation territoriale en 2022.



## Concertation territoriale

Pour réaliser cette étape, un marché public à Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancé en 2021. Le marché comporte les éléments suivants :

- **réaliser un portrait synthétique de l'agriculture et de l'alimentation** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ;
- **définir la méthode et le dispositif de concertation** avec à minima 1 plénière de lancement, 4 à 6 ateliers thématiques et 1 plénière de clôture ;
- **animer la concertation** ;
- **rédiger le bilan de la concertation** ;
- **appuyer à la rédaction de l'arbre des objectifs et du programme d'actions** partenarial pluriannuel.



# INGÉNIERIE VRD

La Communauté de Communes intervient soit en **maîtrise d'œuvre (MOE)**, soit en **assistance à maîtrise d'ouvrage (MOA)** pour son compte propre, c'est-à-dire, pour les projets communautaires mais aussi pour les communes membres qui en font la demande, par mutualisation du personnel et des moyens matériels.

## *Missions pour la Communauté de Communes*

- Etudes :
- Etudes diverses d'assainissement liées aux travaux de voirie des Communes ;
  - Aménagement déchèterie - Givrand ;
  - Aménagement déchèterie - Brétignolles sur Mer ;
  - Aménagement déchèterie - Saint Hilaire de Riez ;
  - Aménagement déchèterie - Dolbeau ;
  - Projet travaux réhabilitation ZAE Les Mares et rue du Petit Verger à Saint Hilaire de Riez + Création piste cyclable le long de la RD 38bis - Saint Gilles Croix de Vie (Soudinière - Petit Verger) ;
  - Extension de la ZAE La Maubretière - Saint Révérend ;
  - Extension de la ZAE Les Dolmens - Commequiers ;
  - ZAE Route de Notre Dame de Riez - Saint Hilaire de Riez ;
  - Etudes de faisabilité extension ZAE (Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie) ;
  - Assainissement EU - diagnostic Moulin des Gourmands - Saint Révérend ;
  - Assainissement EU - extension village de La Chalonnaire - Brétignolles sur Mer ;
  - Plateau ZAE La Bégaudière - Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Modification assainissement Moulin des Gourmands à Saint Révérend ;
  - Parking multi accueil à Saint Hilaire de Riez ;
  - Parking gendarmerie à Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Viabilisation îlot 3 ZAE La Croisée Mairand à La Chaize Giraud ;
  - Extension Le Fief du Moulin à Saint Maixent Sur Vie ;
  - Réhabilitation ZAE La Chaussée à Saint Hilaire de Riez ;
  - AMO Déchèterie La Chaussée à Saint Hilaire de Riez ;
  - Plateforme station hydrogène provisoire à Givrand ;
  - Assainissement eaux usées Rues des Epinettes - Joubretière à Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Assainissement eaux usées Rue de La Gruette à Givrand ;
  - Assainissement EU/EP Rue de La Grotte à Saint Révérend ;
  - Chemin de La Taillée - Brétignolles Sur Mer.
- Entretiens :
- Suivi de l'entretien (fauchage - débroussaillage...) des 25 km de voirie communautaire ;
  - Suivi de l'entretien de la signalétique des 200 km de pistes cyclables et sentiers cyclo touristiques ;
  - Travaux d'entretien et grosses réparations des voiries communautaires et des zones d'activités, pistes cyclables ;
  - Suivi du marché à bons de commande d'entretien et grosses réparations assainissement eaux usées et eaux pluviales.

- Travaux :
- Itinéraire cyclable départemental entre le Jaunay et le long de la RD 84 à Brétignolles sur Mer ;
  - Traversée de piste cyclable – Pont de La Vie – Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Projet parkings, plate-forme bus et requalification de la rue de La Bégaudière à Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Végétalisation des abords Lycée et Rue de La Bégaudière ;
  - Modification réseau d'assainissement Rue Joubretière – Saint Gilles Croix de Vie ;
  - Assainissement EU rue René Bazin – Saint Révérend ;
  - Extension assainissement eaux usées rue des Volettes – Commequiers ;
  - Assainissement EU – extension chemin des Landes – Givrand ;
  - Assainissement EU chemin des Landes et la Noue – Notre Dame de Riez ;
  - Réhabilitation assainissement lié aux projets de voiries des communes faisant appel au service ingénierie (chemisages, poses de regards tabourets, reprise des réseaux existants, mises en séparatifs).

---

## Missions pour les communes

- Etudes et travaux :
- Projet pluriannuel de travaux de voirie à Landevieille (travaux) ;
  - Aménagement entrée de Bourg et création d'une piste cyclable – Landevieille (travaux) ;
  - Projet pluriannuel de travaux de voirie à Notre Dame de Riez (études) ;
  - Projet pluriannuel de travaux de voirie à l'Aiguillon sur Vie (études et travaux) ;
  - Plateforme béton abri vélos à l'Aiguillon sur Vie (étude et travaux) ;
  - AMO centre bourg à l'Aiguillon sur Vie ;
  - Modifications de circulations centre bourg de Commequiers ;
  - Programme de voirie rues des Ecoutes, des Volettes et divers chemins (Commequiers) ;
  - Aménagement lotissement des Hirondelles 2 à Saint Maixent sur Vie (travaux) ;
  - Aménagement parking arrière mairie – Saint Maixent Sur Vie (travaux) ;
  - Aménagement du centre Bourg à La Chaize Giraud (travaux) ;
  - Programme de voirie 2021 (chemin des Landes, camping du Jaunay et diverses rues) – Givrand (études) ;
  - Programme de voirie 2022 à Givrand (études) ;
  - Etude rue Pascal Bourmaud à Landevieille ;
  - Avenue des Dunes – Brétignolles sur Mer (études) ;
  - Rue Pierre Levée – Brétignolles sur Mer (études) ;
  - Programme de voirie 2019 à Brem sur Mer (travaux) ;
  - Aménagement du quartier des Acacias à Coëx (travaux voirie) ;
  - Réhabilitation de voirie rue Jean Yole / Le Pin – Coëx (travaux) ;
  - Assainissement et voirie impasse des Roses – Coëx (études et travaux) ;
  - Assainissement et voirie impasse des Coquelicots – Coëx (études et travaux) ;
  - Itinéraires cyclables – Coëx (études) ;
  - viabilisation Joubert – Givrand ;
  - Aménagement de la rue Saint Joseph à Saint Révérend (travaux) ;
  - Abords accueil périscolaire à Saint Révérend (études et travaux) ;
  - Rue du Point du Jour à Saint Révérend (études et travaux) ;
  - Sécurisation rue des Lavandières à Saint Révérend (études et travaux).

# PLANIFICATION TERRITORIALE

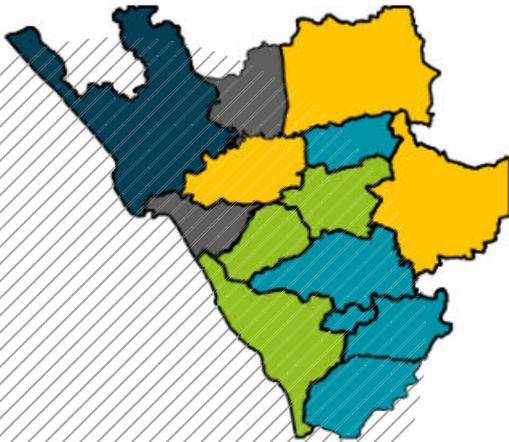
Jusqu'en décembre 2021, le champ d'intervention de notre intercommunalité en matière d'urbanisme concernait deux aspects : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes** et **la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale**. Depuis, dans le cadre de la transformation en Communauté de Communes, un troisième volet s'ajoute : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

## Instruction des autorisations d'urbanisme

Opérationnel depuis le 15 avril 2015, le service fait suite à la réflexion engagée au Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur la mise en place d'un service instructeur intercommunal dans la logique initiée par la loi « ALUR » privilégiant cette échelle en matière d'urbanisme.

Service rendu à l'autorité compétente (le maire), il consiste à **vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire de chaque commune et à fournir des propositions de décisions**. Il ne s'agit pas d'une compétence communautaire.

Composition du service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) :



-  2 instructeurs en charge d'une commune
-  1 instructeur en charge de 3 communes
-  1 instructeur en charge de 2 communes
-  1 instructeur en charge de 3 communes
-  1 instructeur en charge de 5 communes
-  1 personne chargée des tâches de secrétariat



plus de **3 000 actes** instruits en 2021

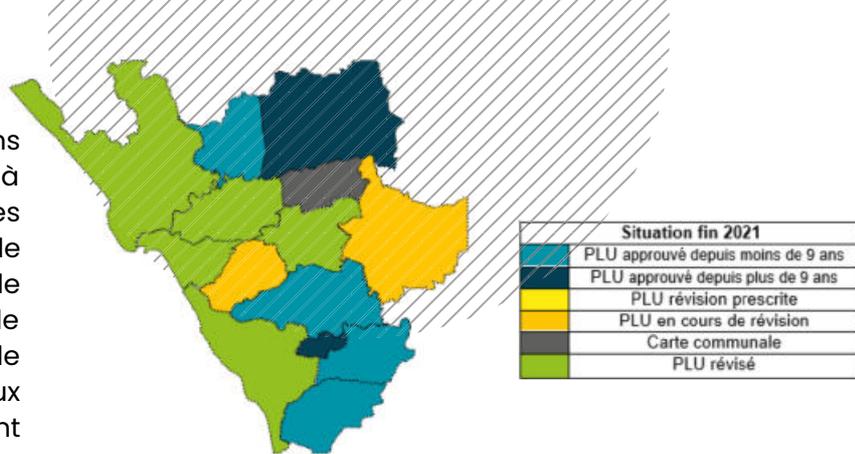
-----  
**augmentation de 28%**  
 par rapport à 2020

Nombre de dossiers traités par type d'actes

	Autorisations d'urbanisme déposées 2021									
	CU (certificat opérationnel)	DP (déclaration préalable)		PC (permis de construire)			PA (permis d'aménager)		PD (permis de démolir)	Total ensemble dossiers
	total	total	dont division terrain	total	et modif ou transfert	nbre logements	total	et modif	total	total 2021
BREM SUR MER	24	147	3	41	4	24	4			216
BRETIGNOLLES SUR MER	96	291	21	197	8	119	8			592
COEX	42	84	10	61	1	38	1	1	1	189
COMMEGLIERS	47	101	10	91	1	63	4		1	244
GIVRAND	16	92	5	49	1	36	3		1	161
LA CHAIZE GIRAUD	11	68	2	14	0	7	0			95
L'ANGUILLOIS SUR VIE	61	74	7	69	2	47	3			207
LANDEVIELLE	13	98	3	27	0	19	0			138
LE FENOUILLE	49	199	15	95	4	50	0		8	351
NOTRE DAME DE RIEZ	28	53	4	58	3	33	1			140
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	61	278	14	132	5	89	3		3	477
SAINTE HILAIRE DE RIEZ	165	413	46	318	6	232	8	1	4	908
SAINTE MAIXENT SUR VIE	9	18	4	51	1	41	1			79
SAINTE REVEREND	12	25	2	41	1	28	1			79
	634	1941	146	1244	37	826	37			3874
	45	139	10	89		59	3		3	277

Par ailleurs, le service a commencé à préparer les conditions de mise en œuvre du dépôt en ligne des dossiers. Il sera effectif au 1er janvier 2022 sur un portail dédié pour engager la dématérialisation de l'instruction.

Mise à part les évolutions réglementaires relatives à l'approbation de nouveaux textes (modification du code de l'urbanisme) et éléments de jurisprudence, des procédures de modification ou de révision de documents d'urbanisme locaux ont été engagées ou sont envisagées sur le territoire.



**Les permanences ont lieu le mercredi et le jeudi matin**, pour des rencontres entre instructeurs et usagers. En parallèle, des permanences du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée (CAUE) sont également organisées et permettent d'échanger avec l'architecte-conseil. Une convention a été signée avec le CAUE en février 2016 pour formaliser cette collaboration

Le service a assuré également **l'animation du réseau des correspondants « urbanisme »** des communes membres qui ont conservé leur rôle de guichet unique.

Le service participe au réseau départemental des collectivités autonomes en ADS qui regroupe l'ensemble des centres instructeurs du département. Le représentant du service fait partie du comité de gouvernance de ce réseau.

## *Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)*

Approuvé le 30 juin 2016, le SCoT a fait l'objet d'une délibération complémentaire le 9 février 2017 pour devenir exécutoire le 6 mars 2017.

Les 3 pièces principales le constituant sont accessibles et peuvent être téléchargées sur le site internet [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr).

Depuis cette date, le SCoT produit pleinement ses effets à l'occasion notamment des modifications ou révision de documents d'urbanisme locaux ou de dossiers d'urbanisme commercial.

A ce titre, l'intercommunalité participe activement à l'analyse et la préparation des avis soumis à l'établissement, est présente à diverses réunions soit en qualité d'aide à la décision à la demande des communes ou des porteurs de projet.

La Communauté de Communes a intégré le réseau « **InterScot Vendée** » avec l'appui de la Fédération Nationale des SCoT. Le **rapprochement des 8 SCoT départementaux**, qui s'est traduit par la signature d'une convention, a pour ambition de renforcer la coopération entre territoires et le partenariat technique.

Cette coopération volontariste et participative a permis entre autres de poursuivre le travail commun dans le cadre de la procédure d'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), en liaison avec la Conférence Régionale des SCoT.

En 2021, cette collaboration a permis

- **La poursuite du partenariat spécifique, avec GéoVendée sur la mobilisation des données cartographiques pour l'observation du territoire** (numérisation des documents d'urbanisme, exploitation des fichiers fonciers, analyse de l'occupation des sols, observatoire des zones d'activités commerciales,...) ;
- **La poursuite du travail en commun sur le dossier d'élaboration du SRADDET** à laquelle les SCOT sont associés ;
- **L'engagement d'une collaboration avec, la conférence régionale des SCOT**, sur enjeux issus de la Loi Climat et Résilience et notamment les problématiques autour du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

# UN TERRITOIRE ATTACHÉ À LA PROXIMITÉ ET AUX SOLIDARITÉS

## CIAS

### *Centre Intercommunal d'Actions Sociales*

Dans l'optique de développer une politique communautaire de l'action sociale plus ambitieuse, il a été proposé aux élus communautaires de redéfinir l'action sociale communautaire, et ce faisant, de définir les champs d'action à transférer au CIAS à compter du 31 décembre 2021. Ainsi, le 16 septembre 2021, après avis unanime du Conseil d'Administration du CIAS, le Conseil Communautaire a approuvé la nouvelle définition de l'intérêt communautaire et définit l'action sociale d'intérêt communautaire telle que :

#### Enfance :

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA ;
- gestion et coordination du Multi Accueil Multi Sites de Saint Hilaire de Riez, de Brétignolles sur Mer et de Coëx ;
- gestion des Relais Assistant(e)s Maternel(le)s ;
- gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent ;
- gestion de la compétence extra-scolaire et coordination des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires ;
- gestion d'actions éducatives.

#### Seniors :

- l'accompagnement du vieillissement de la population et la prévention de la perte d'autonomie ;
- la construction et l'entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie ;
- la construction et l'entretien de l'EHPAD de la Chaize Giraud ;
- la construction, l'entretien et la gestion de la Résidence Autonomie « Les Primevères » de Saint Maixent sur Vie ;
- la coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.

#### Santé et Handicap :

- politique de lutte contre la désertification médicale ;
- soutien aux actions de santé publique ;
- analyse, évaluation et propositions d'évolutions du territoire dans le champ du handicap.

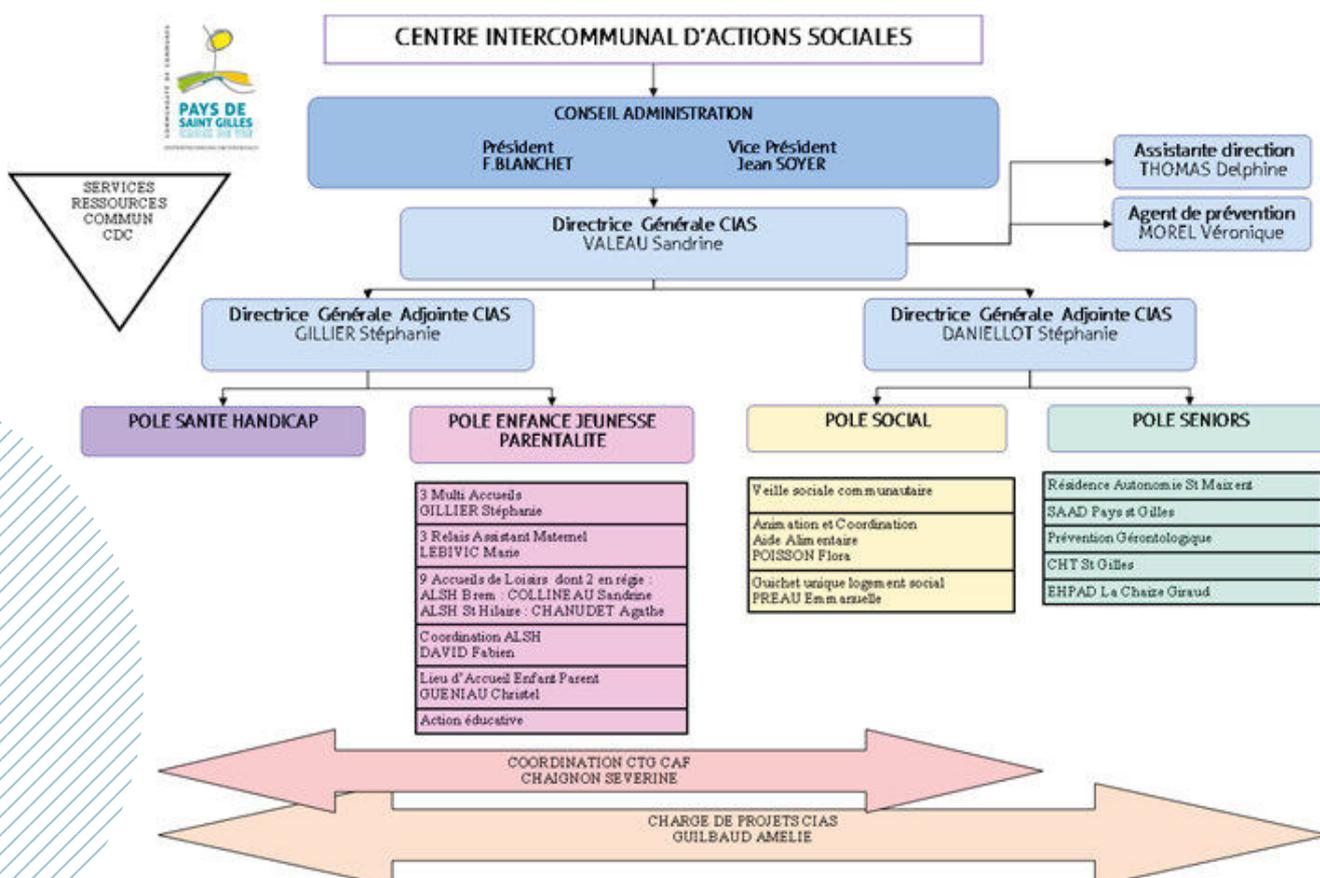
**Logement social :**

- animation de la Conférence Intercommunal du Logement (CIL) ;
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social ;
- participation au fonds solidarité logement.

**Solidarités :**

- lutte contre la précarité ;
- pilotage de la Banque Alimentaire ;
- fonds d'aide aux jeunes ;
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ;
- coordination des structures œuvrant en matière d'insertion et d'emploi.

**Organigramme**



Les services du CIAS ont entamé le travail de l'Analyse des Besoins Sociaux en 2021, il sera restitué en 2022 afin de définir les enjeux et priorisations de la politique sociale du CIAS.

## *Engagement de la collectivité avec la CAF pour la signature d'une convention territoriale globale*

Lors de la séance du 10 octobre 2019, et pour maintenir les financements liés au Contrat Enfant Jeunesse (CEJ), le Bureau Communautaire s'est engagé dans un nouveau cadre contractuel, la Convention Territoriale Globale (CTG) d'une durée de 5 ans à compter de 2020. Cependant, au regard de la crise sanitaire liée à la COVID, la CAF a validé le report de la signature de la CTG au 31 décembre 2022 et le renouvellement à titre exceptionnel du Contrat Enfance Jeunesse pour l'année 2020-2021.

La CTG est une démarche partenariale qui va permettre de construire un projet de territoire partagé (EPCI, CAF, acteurs locaux) sur l'ensemble du volet social représenté par la Branche Famille de la CAF. Les participations financières de la CAF, dénommé « Bonus Territoire » seront définies au travers des fiches actions et des porteurs de l'intervention.

Feuille de route :

- 2019 : engagement écrit de la collectivité dans la mise en place de la CTG
- 2020 / 2021 : renouvellement exceptionnel du Contrat Enfance Jeunesse pour 1 an puis versement des bonus territoire prévisionnels
- 2021 : constitution du comité de pilotage, diagnostic et élaboration d'un plan d'action provisoirement axé sur les services et équipements déjà existants du territoire
- 2021 / 2022 : travail des instances, synthèse, validation et signature de la CTG avant le 31 décembre 2022

## *Engagement de la collectivité avec l'ARS pour la signature d'un Contrat Local Santé*

Considérant la problématique de désertification médicale sur le territoire du Pays de Saint Gilles, et le transfert de compétence au CIAS liée à la santé et au handicap, le Conseil Communautaire a approuvé le 30 septembre 2021, l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie dans la mise en œuvre d'un Contrat Local Santé, avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

## PETITE ENFANCE ET PARENTALITE

532 enfants ont bénéficié des services de garde et d'accompagnement en 2021

- 153 enfants accueillis sur les multi-accueils multi-sites sur l'année 2021
- 88 d'enfants ont fréquenté le LAEP
- 291 enfants accueillis sur les RPE



# LE MULTI-ACCUEIL

## 3

sites d'accueil

Saint Hilaire de Riez « **l'île aux couleurs** » : 35 places  
(ouverture en 2008)

Brétignolles sur Mer « **L'île aux rêves** » : 15 places  
(ouverture en 2008)

Coëx « **l'île aux jardins** » : 12 places  
(ouverture en 2017)

## 3

types d'accueil : **régulier / occasionnel / d'urgence**

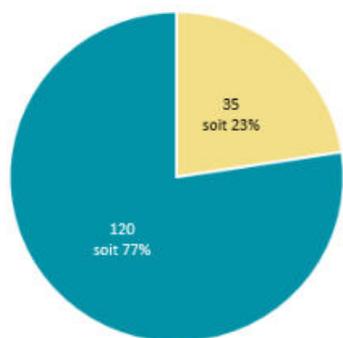
pour les  
enfants de  
**10 semaines  
à 6 ans**

## La commission d'admission

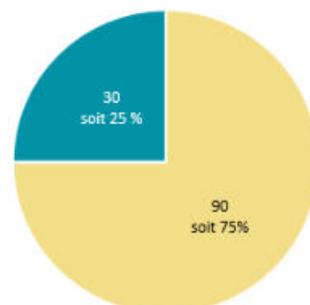
Les demandes des familles concernant l'accueil régulier sont étudiées par une commission d'admission des places constituée d'élus communautaires.

En 2021, la commission a étudié **120 demandes d'accueil** pour l'ensemble des 3 sites au lieu de 73 en 2020. **30 places ont été acceptées**. Celles non retenues ont été réorientées vers le Relais Assistant Maternel.

150 demandes de pré-inscription



Nombre de places attribuées sur les 120 demandes confirmées



■ Demandes annulées ■ Demandes confirmées

■ Places non attribuées ■ Places attribuées

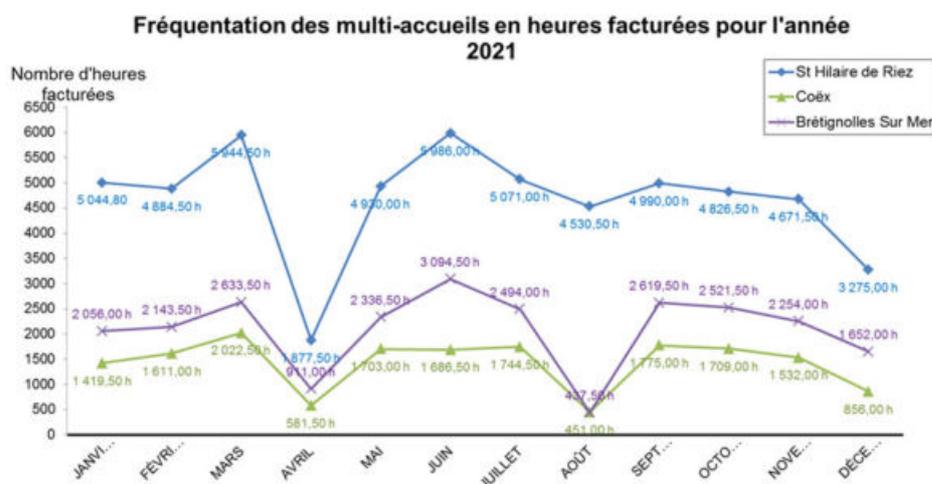
## La fréquentation

3 TYPES DE MODES D'ACCUEIL CONFONDUS	Nombre d'enfants 2019	Nombre d'enfants 2020	Nombre d'enfants 2021	% enfants 2021 par structure
Saint Hilaire de Riez	74	74	88	57.52%
Brétignolles Sur Mer	37	38	33	21.56%
Coëx	33	32	32	20.92%
<b>Total</b>	<b>139*</b>	<b>144</b>	<b>153</b>	<b>100%</b>

\*Différentiel de 5 enfants car double fréquentation de multi-accueils

En 2021, en comparaison à 2020, la fréquentation globale a augmenté, mais n'a pas atteint les chiffres d'avant la crise sanitaire en 2019.

Durant le confinement de 2021, le multi accueil de Saint Hilaire de Riez a accueilli les enfants des parents exerçant une profession prioritaire. L'ensemble des professionnels se sont mobilisés pour permettre cet accueil dans de bonnes conditions.



Les baisses de fréquentation :

- Avril : 3 semaines de confinement
- Août : période de vacances scolaires d'été et fermetures des sites de Coëx et de Brétignolles sur Mer
- Décembre : période de fermeture des 3 sites sur les congés de fêtes de fin d'année

### 3 valeurs

- La cohésion d'équipe
- La continuité du lien
- L'autonomie

### Le projet éducatif

#### L'accompagnement au quotidien

Le multi-accueil est un lieu de vie pour l'enfant pendant l'absence de ses parents. L'équipe de professionnels veille au **développement physique et affectif de l'enfant en toute sécurité, tout en prenant en compte et en valorisant son individualité et son rythme** au sein d'un accueil collectif.

Sécurisé, l'enfant peut s'éveiller et s'ouvrir au monde qui l'entoure.

#### L'éveil des enfants

**Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, la place du jeu est privilégiée dans sa journée.**

Il aide l'enfant :

- À sa socialisation ;
- Pour ses acquisitions ;
- A la découverte de l'environnement qui l'entoure.

Le jeu, libre ou présenté en activités à thème, fait partie du projet d'animation.

**La motricité libre est au cœur des pratiques professionnelles.** L'enfant se découvre à son rythme selon ses repères. Il développe la confiance et l'estime en soi.

La libre circulation ou itinérance ludique s'est poursuivi en 2021 avec les contraintes imposées par la crise sanitaire. Les protocoles sanitaires Covid ont limité le brassage entre les sections sur le multi-accueil de Saint Hilaire de Riez.



## La formation du personnel

### Les journées pédagogiques :

- Saint Hilaire de Riez : **la communication non violente**
- Coëx : **échange autour du vécu pendant et après le confinement ;**
- Brétignolles sur Mer : travail de réflexion en équipe sur **les postures et aménagement de l'espace ;**
- Une journée sur « **l'observation : outils professionnels au service du projet d'établissement** » avec une intervenante extérieure **Edith LORENZ.**

**Des séances d'analyse des pratiques professionnelles**, animées par **M. BOUCHE**, psychothérapeute et psychomotricien.

Une formation au **management systémique**, pour l'équipe de direction, avec **FORSSYFA.**



## Les échanges, les partenariats

Les échanges et les partenariats sont habituellement importants. Ils permettent des rencontres variées et également une ouverture au monde extérieur pour les jeunes enfants. Le contexte sanitaire a considérablement réduit les possibilités de sorties et d'échanges. En septembre, des animations sur site ont repris :

- **Atelier avec un musicien ;**
- **Atelier initiation bébés signeurs ;**
- **Atelier médiation animale**

Les projets 2022 :

- Programmation d'animations internes si le contexte sanitaire le permet ;
- Formation « L'observation, outil professionnel au service du projet d'établissement » par le centre de formation et de recherche « Bien - Traitance » pour l'ensemble du personnel ;
- Reprise progressive des animations extérieures (fête d'été, échanges intergénérationnels, médiathèque...).

# LES RAM : RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Les RAM sont des lieux d'information, d'échanges et de rencontres pour les assistant(e)s maternel(le)s (AM) agréé(e)s, les parents et leurs enfants.

**270**

AM agréées

**91%**

d'AM inscrit(e)s au RAM soit

**246**

**9**

MAM (Maison d'AM)

### Permanences :

**484**

contacts familles  
dont **409** familles différentes

**1155**

contacts AM  
dont **228** AM différent(e)s

**1639**

contacts au total

(+7.5% par rapport à 2020)

Nombreuses questions liées au contexte sanitaire : chômage partiel des AM, procédure à suivre en cas d'arrêt maladie de l'AM, conditions d'accueil possible des enfants chez les AM...

A noter aussi : des demandes de liste d'AM de familles nouvellement arrivées sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

## Matinées d'éveil :

Annulées de janvier à mai, **remplacées par la proposition de matinées d'éveil à la maison** (cf. 2020)

Reprise des animations avec la proposition de sorties extérieures en juin, juillet et septembre.

Reprise des matinées habituelles sur sites à partir de septembre, hormis sur Brétignolles sur Mer et Givrand.

**132** matinées d'éveil proposées dont 8 spectacles de Noël

**101**

AM différent(e)s ont participé

**291**

enfants différents ont participé

## Soirées :

**37**

AM sur les 3 soirées

**27**

familles sur la soirée de mai

- **1 soirée en visioconférence** proposée en partenariat avec le **LAEP** en mai aux familles + AM. Thème : **les réflexes archaïques**
- **2 soirées projection-débat** proposées en octobre et novembre aux AM. Thème : **les pleurs**



## LA PAUSE PARENT'FANTS 2021



le mardi de 14h à 18 h :  
**Saint Hilaire de Riez**

le jeudi de 14h à 18 h :  
**Brem sur Mer**

un samedi sur deux de  
9h à 12h30 :  
**Coëx**



« La Pause Parent'Fants », Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est ouvert depuis **septembre 2017**. Ce service a été mis en place dans le cadre des **actions en faveur de la parentalité**, en **partenariat avec la CAF**. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la période 2020/2024.

Ce dispositif est un **espace aménagé pour l'accueil de tout enfant âgé de 0 à 6 ans accompagné de son parent ou de tout autre adulte référent**. Il s'adresse également aux futurs parents. Le LAEP est un lieu **convivial, anonyme, gratuit** qui accueille de manière **libre et sans inscription**.

Il est animé par **2 accueillantes** qui sont présentes pour écouter, créer des échanges en toute confidentialité et répondre aux questions des adultes sur des thématiques éducatives (alimentation, sommeil, santé, modes de garde sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie...). Il favorise la socialisation de l'enfant par le jeu, prépare à la séparation enfant/parent avant l'entrée en crèche ou école maternelle ou l'accueil chez une assistante maternelle.

La Pause Parent'Fants est ouverte sur 3 sites du Pays de Saint Gilles Croix de Vie afin de pouvoir répondre à l'ensemble des familles. Cet espace est ouvert pendant toute l'année hors vacances scolaires.

## Fonctionnement pendant la crise sanitaire :

- **Du 1er janvier au 6 juillet** : itinérance sur 2 sites, mardi et jeudi uniquement à Saint Hilaire de Riez et le samedi à Coëx. Accueil sur inscription préalable. Accueil limité à 10 personnes (parents et enfants) par groupe. Afin d'être contacté plus facilement par l'ARS si un cas de Covid venait à être identifié, une fiche d'inscription est pré-remplie, avec quelques indications remises par les familles avec toujours le souci de respecter au mieux l'anonymat.

- **Du 12 au 17 avril** : ouverture exceptionnelle pendant la première semaine des vacances de printemps sur le site de Saint Hilaire de Riez.

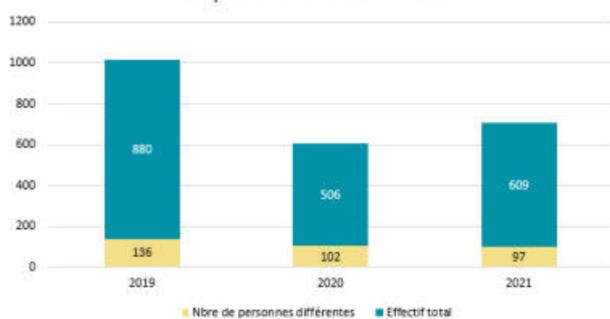
- **Du 7 juillet au 30 août** : fermeture de La Pause Parent'Fants

- **Du 31 août à fin décembre** : reprise de l'itinérance sur les 3 sites toujours sur inscription et application du protocole sanitaire.

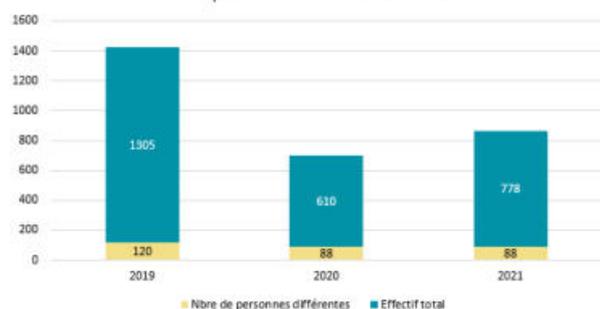
## Statistiques de fréquentation :

En raison de la situation sanitaire, la fréquentation 2021 a été de nouveau très impactée : inscription obligatoire, accueil limité à quelques familles, site de Brem sur Mer ouvert uniquement 4 mois. Le fonctionnement du service n'a donc pas pu correctement répondre à l'ensemble des familles. Les parents connaissant le dispositif sont venus plus nombreux mais l'accueil de nouvelles familles a été plus difficile.

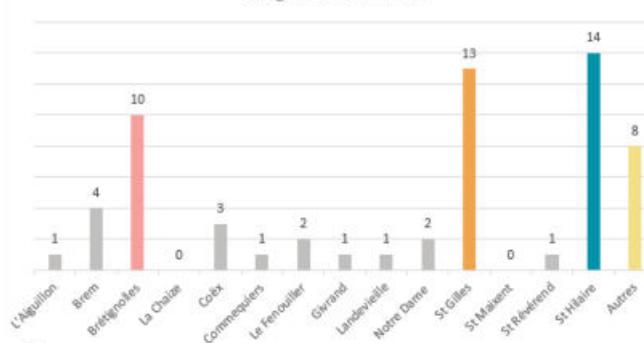
Fréquentation du LAEP - Parents



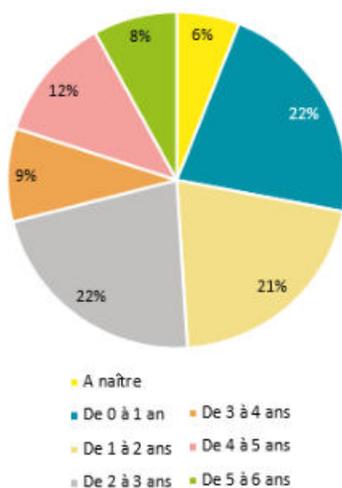
Fréquentation du LAEP - Enfants



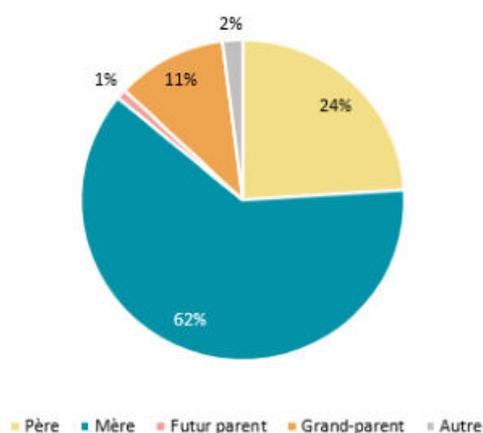
Origine des familles



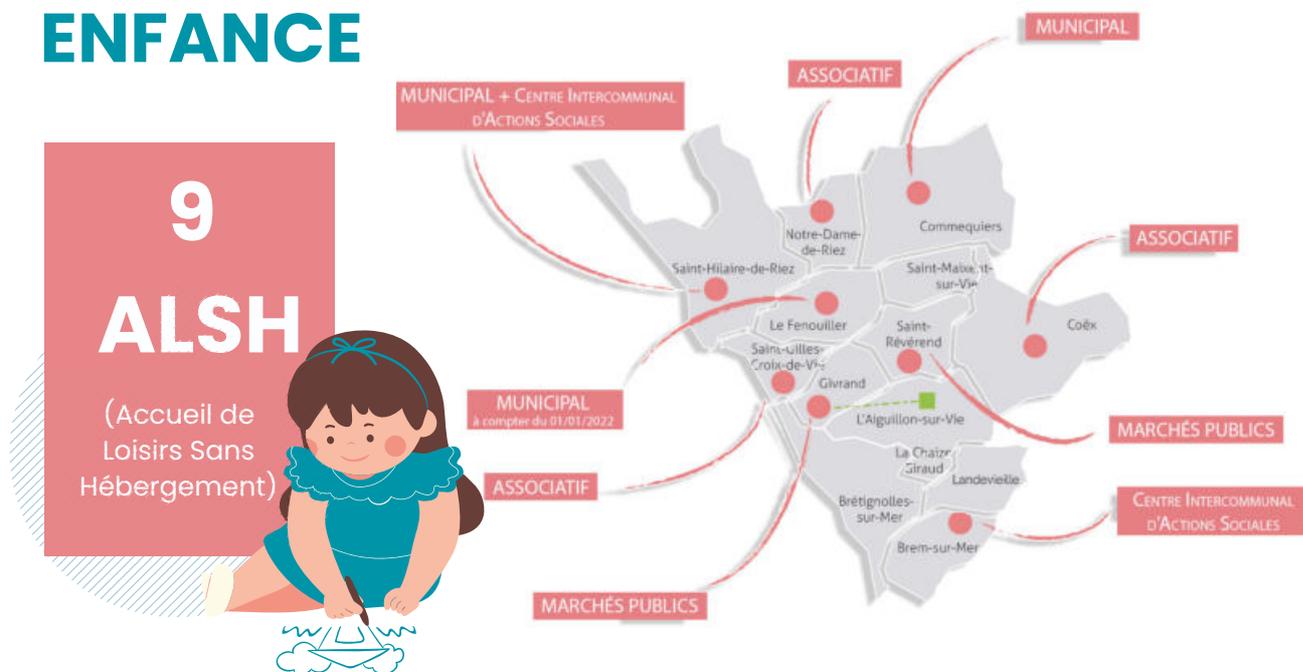
Age des enfants



Qualité de l'accompagnant



# ENFANCE



## Rétrospective de l'année 2021

Ouverture au 1er septembre 2021 de la **"Vallée des Rêv"** : l'accueil de loisirs de Saint Révérend.

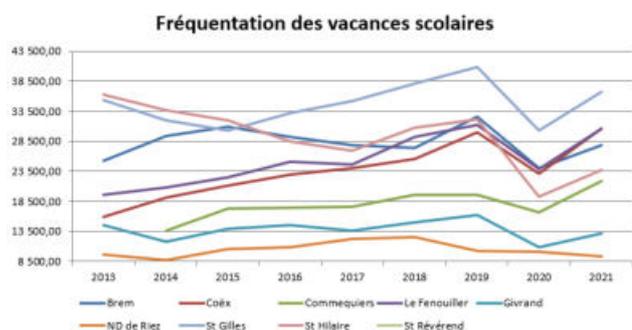
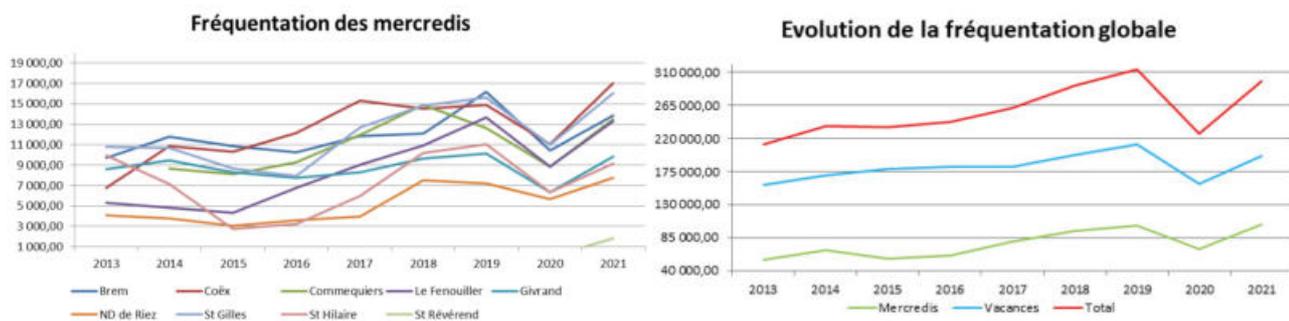
**Déploiement du Portail Famille** pour les familles utilisatrices des accueils de loisirs, outil leur permettant de réserver, annuler mais aussi payer leurs factures sur Internet 24h/24 et 7j/7.

Durant le confinement du 5 au 25 avril, tous les ALSH sont restés ouverts avec l'accueil uniquement des enfants des personnels prioritaires. Comme en 2020, la gratuité a été appliquée pour l'ensemble de ces familles.

**Mise en place d'une fiche d'inscription mutualisée.** Elle permet aux familles de simplifier leurs démarches administratives en ne complétant qu'un seul dossier. Les différentes structures enfance : périscolaire, mercredis, vacances, restauration, jeunesse adoptent petit à petit ce nouvel outil.



## Statistiques de fréquentation (en nombre d'heures facturées) :



Les chiffres de l'ALSH de Saint Révérend n'apparaissent pas sur le graphique car environ 2 000 heures ont été facturées en 2021.

**193 684**  
heures facturées

soit une baisse d'environ 8%  
due au confinement durant  
les vacances de printemps.

## ACTIONS ÉDUCATIVES

La réussite des élèves du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est une priorité et suppose que chaque élève dispose des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

Dans ce but, la Communauté de Communes s'engage sur deux types d'actions pour les élèves domiciliés sur le territoire et scolarisés dans les collèges de Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay et Challans :

- Le financement et la distribution des fournitures scolaires

**2 102** élèves

**73 487,69** €

- Une participation financière aux projets pédagogiques des collèges (activités culturelles, séjours linguistiques, voyages découvertes...)

# RÉSIDENCE AUTONOMIE

## “LES PRIMEVÈRES” & SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

La résidence autonomie accueille des personnes de **plus de 60 ans autonomes ou peu dépendantes seules ou en couple**. **2 logements doubles** permettent l'accueil de couple. Les inscriptions se font sur le site de Via trajectoire et il nous est possible d'accueillir **15 % de personnes avec un niveau de dépendance (GIR) allant de 1 à 3 dont 10 % de GIR 1 à 2**.

La résidence propose différentes prestations obligatoires :

- Repas du midi
- Animation de la vie sociale et suivi administratif
- Système d'appel malade jour et nuit
- Présence de personnel qualifié jour et nuit

Et des prestations facultatives :

- Petit déjeuner et le dîner
- Entretien du linge
- Téléphone et internet



En 2021, seuls 2 à 3 résidents n'ont pas utilisé le service interne de lingerie et le téléphone.

	Nombres de journées	Nombres de résidents
GIR 3	847	5
GIR 4	2956	13
GIR 5	1280	4
GIR 6	2803	10
TOTAL	7886	32

9

arrivées de résidents

9

sorties de résidents

3

décès dans la structure

2

décès hors structure

4

départs vers d'autres établissements



86 ans

de moyenne d'âge

90 %

de taux d'occupation

**7 886 journées d'occupation de la structure** pour une capacité maximale de 8 760 journées. Il n'est pas possible de tenir un taux d'occupation à 100 % surtout lorsqu'il y a beaucoup de mouvements au sein de l'établissement.

## Animations organisées en 2021 :

A l'instar de 2020, la situation sanitaire a mis un terme aux activités et aux interventions externes.

Nous avons pu bénéficier en juillet 2021 du forfait autonomie à destination des résidences autonomes et versé dans le cadre des actions de financement de la Conférence des financeurs.

Cela nous a permis à partir de septembre de proposer les actions suivantes :

- **Atelier Amusez-vous avec des jeux de mémoire** de septembre à novembre à raison de **6 séances. 9 résidents** ont participé à cette action.
- **Activité gym douce et shiatsu** de novembre à fin décembre à raison d'**1 séance tous les quinze jours** avec une participation **entre 5 et 7 résidents**.



## Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : SAAD du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Service d'Accompagnement A Domicile interne à la résidence est sur sa seconde année de fonctionnement. Ce service permet notamment de pouvoir continuer d'accueillir dans la résidence les personnes en perte d'autonomie et qui souhaitent continuer de vivre au sein de l'établissement. Les interventions se situent autour :

- **De l'aide aux actes de la vie quotidienne et du soutien au domicile ;**
- **De la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes ;**
- **Du maintien et du développement des activités sociales.**

**2 414** heures réalisées

**10** contrats signés pour des personnes autonomes

**16** contrats signés pour des personnes bénéficiaires de l'ADAP à domicile

**5** résidents ont fait le choix d'un autre mode d'intervenant (autre service, famille ou seul)



# COORDINATION DU DISPOSITIF DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Le dispositif d'aide alimentaire intercommunal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie regroupe plusieurs acteurs ayant pour prérogative la distribution de denrées aux personnes en difficulté. **Ces acteurs distributeurs sont les 14 communes et le Secours Catholique.**

**132**  
familles par mois

**263**  
personnes

## La gestion du dispositif d'aide alimentaire :

Le 22 juillet 2021, le Conseil d'Administration du CIAS a approuvé le transfert de la gestion, de l'animation, du suivi et de l'amélioration de l'aide alimentaire au CIAS. Cela s'est concrétisé par la **création d'un poste.**

## L'approvisionnement du dispositif d'aide alimentaire :

Actuellement, l'approvisionnement du dispositif intercommunal d'aide alimentaire est **exclusivement fourni par l'association nationale de la Banque Alimentaire**, de par sa collecte annuelle nationale et ses apports mensuels.



## Le fonctionnement du dispositif d'aide alimentaire :

Le mode de fonctionnement actuel sur le territoire se résume à une distribution mensuelle. Chaque mois, les 14 communes et le Secours Catholique font part de leur nombre de bénéficiaires, que le CIAS communique à la Banque Alimentaire. Celle-ci approvisionne en conséquence le CIAS une fois par mois.

Ce jour d'approvisionnement, une équipe de bénévoles est sollicitée (environ 6 personnes) pour répartir les denrées.

## INTERMÉDIAIRES DU DISPOSITIF INTERCOMMUNAL D'AIDE ALIMENTAIRE



Le Conseil d'Administration du CIAS a souhaité, en juin 2021, la création d'un poste dédié à la mission d'animation et de coordination intercommunale de l'aide alimentaire. La professionnalisation de cette mission à temps-plein a permis, entre autres, l'amélioration de la logistique de cette étape d'approvisionnement.

Chaque distributeur de cette aide alimentaire (les 14 communes et le Secours Catholique) est indépendant. Il y a donc une multiplicité des formes de distribution (colis, distribution, vente à prix bas) et quelques initiatives (partenariat avec l'épicerie communale, jardins partagés, épicerie sociale, etc.)

Sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, d'autres acteurs de l'aide alimentaire sont présents :

- Les Restos du Cœur
- Le Secours populaire

### La commission consultative intercommunale « aide alimentaire »

Dans une démarche de gestion intercommunale, le CIAS a mis en place une **Commission Consultative Aide Alimentaire, à laquelle participe des membres du CIAS, un représentant du Secours Catholique, des techniciens CIAS et CCAS et des bénévoles.**

Ensemble, ils réfléchissent à améliorer ce dispositif d'aide alimentaire sur divers points :

- Respect des normes d'hygiène ;
- Amélioration de la qualité des denrées et diversification des approvisionnements pour ne plus dépendre uniquement de la Banque Alimentaire ;
- Amélioration de la logistique du dispositif, construction d'un projet intercommunal, etc.

### En quelques chiffres



# LOGEMENT SOCIAL

## Le guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social

**499** ménages accueillis

**24 %** familles monoparentales

**31 %** en situation précaire

**19 %** sans logement ou hébergés à titre temporaire

Un guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social existe au sein de la Communauté de Communes, depuis 2017 :

- Accueil physique, téléphonique et dématérialisé pour la réception des demandes,
- Vérification de la complétude du dossier et accompagnement du demandeur dans ses démarches, ainsi que le suivi et l'actualisation de sa demande,
- Enregistrement de la demande sur le fichier partagé départemental des demandes de logement social et numérisation des justificatifs.

499 ménages ont été accueillis sur l'année 2021, dont 24 % représentent des familles monoparentales, 31 % en situation précaire (chômage ou CDD), 19 % sans logement ou hébergés à titre temporaire.

## Les logements locatifs publics appartenant à la Communauté de Communes

Au 1er janvier 2021, la Communauté de Communes possède **30 logements locatifs publics et 1 logement non conventionné**, dont la plupart sont accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite.

Le 15 juin 2021, **21 logements** répartis sur les communes de l'Aiguillon sur Vie, la Chaize Giraud, Coëx, Givrand et Saint Révérend ont été **laissés en cession à ESH PODELIHA**, pour un montant de **1 870 000 €**. La recette réelle perçue par la Communauté de Communes après remboursement anticipé des prêts et paiement des pénalités s'est élevée à hauteur de 1 381 638,54 €.

Les montants des loyers sont revalorisés chaque année au 1er juillet. Une convention de gestion technique des logements est conclue avec chaque commune : la Communauté de Communes leur reverse annuellement 2,5 % des produits des loyers de l'année précédente pour couvrir les frais d'entretien des espaces communs extérieurs.

Communes	Loyers émis (percevables par la CDC)	Loyers perçus (impayés déduits)	Reversement aux communes 2,5 % gestion technique
Coëx - « Les Albizias » - 3 T2	7 103.15 €	7 103.15 €	399,27 €
Givrand - « Les Genêts » - 3 T2 + 3 T3	13 216.87 €	13 216.87 €	0€
La Chaize Giraud - 1 T2 + 3 T3	11 056.71€	11 056.71 €	600.56 €
L'Aiguillon sur Vie - 1 T3	1 043.75 €	1 043.75 €	99.61 €
Landevieille - « Le Jardin des Ors » - 10 T2	41 285.34 €	41 285.34 €	945.33 €
Saint Révérend - « La Côtière » - 2 T2 + 3 T3	10 119.90 €	10 119.90 €	703,64 €
Saint Révérend - rue Vincent Michon et rue Georges Clémenceau - 2 T3	5 890.18 €	5 890.18 €	320,23 €
Saint Révérend - rue René Bazin (logement non conventionné)	6 799.87 €	1 802.60 €	
<b>TOTAL</b>	<b>89 715.90€</b>	<b>84 718.63 €</b>	<b>3 068.64 €</b>

## Attribution d'un locatif public de la Communauté de Communes

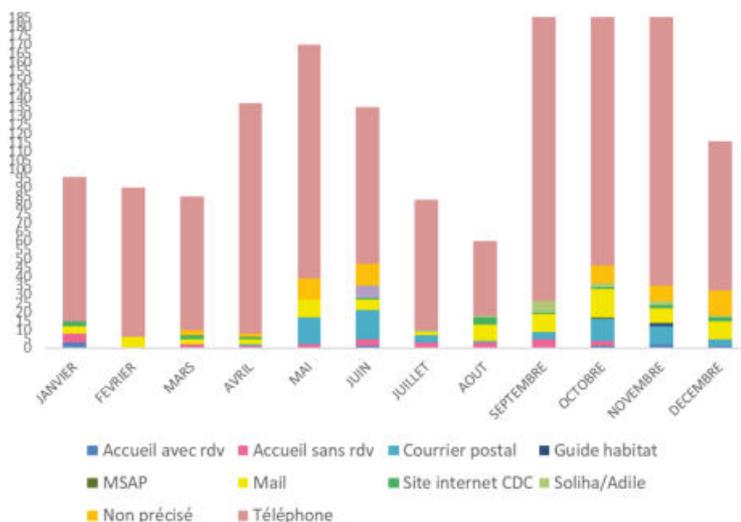
Le candidat doit obligatoirement déposer un dossier de candidature : avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 et N-2, copie de la carte d'identité... Dès la vacance d'un logement, les candidatures sont soumises à l'avis du Vice-Président délégué au service et du Maire de la commune correspondante. La décision d'attribution d'un logement locatif public relève du Président, suivant la délégation qui lui a été attribuée par le Conseil Communautaire.

## Bilan de l'occupation

		Nb logement en gestion	Nb logement occupé à l'année ou une partie de l'année	Nb d'entrée	Nb de sortie
Locatifs publics conventionnés	L'Aiguillon sur Vie	1	1	1	1
	La Chaize Giraud	4	4	0	0
	Coëx	3	3	0	0
	Givrand	6	6	1	1
	Landeveille	10	10	2	2
	Saint Révérend	7	7	0	0
Locatif conventionné non (Saint Révérend)	1	1	1	1	

# HABITAT & LOGEMENT

## Le guichet de l'habitat



Le guichet de l'habitat a été mis en place à compter du **1er mars 2019** : **guichet d'information et d'enregistrement des demandes d'aides à l'accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat** qui est géré par le personnel du service « habitat ».

Tous les contacts avec les ménages sont désormais centralisés à la Communauté de Communes qui enregistre les demandes d'aides.

Les techniciens de **SOLIHA Pays de La Loire** (SOLidaire pour l'HAbitat) et de **l'ADILE de la Vendée** (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie) assurent les **permanences hebdomadaires** et les **visites à domicile**.

**1593**

contacts de ménage

**81%**

par téléphone

## Le soutien à l'accession à la propriété

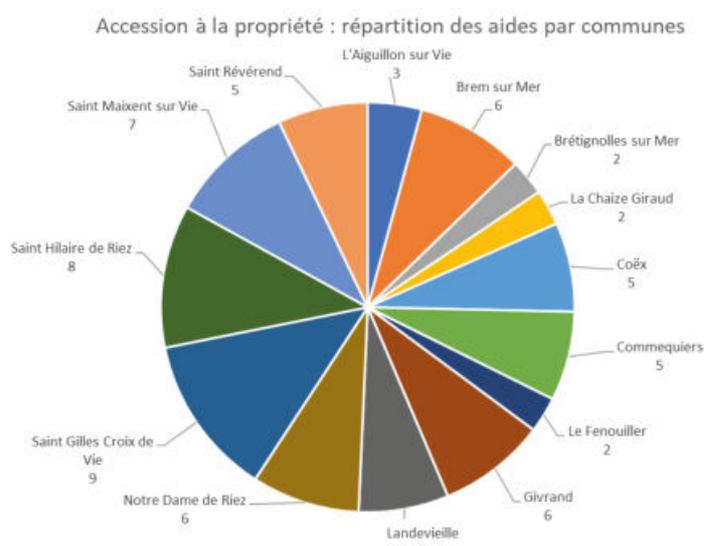
Au titre du plan de relance adopté par le Conseil Communautaire le 19 novembre 2020, les dispositifs « PASSEPORT pour l'ACCESSION » et « ECO PASS ANCIEN », mis en place à l'échelle des 14 communes à compter du mois d'avril 2016, ont été réévalués et étendus suivant la délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.

Le dispositif « PASSEPORT pour l'ACCESSION » concerne **la construction ou l'acquisition d'un logement neuf**. L'aide de la Communauté de Communes a été réévaluée à hauteur de **4 500 €**, pour laquelle les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- Acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'à un montant de 65 000 € (hors frais de notaire et d'agence) avec éligibilité des parcelles de terrain situées en lotissement communal ou privé, ou parcelle individuelle,
- Acquisition d'un logement neuf (vente sur plan, maison clé en main), jusqu'à un montant de 240 000 € (hors frais de notaire et d'agence),
- Acquisition d'un appartement neuf à partir du T2 jusqu'à 180 000 €, ainsi qu'un T3 jusqu'à 210 000 €, et un T4 jusqu'à 240 000 € (hors frais de notaire ou d'agence),
- Dispositif applicable dans le cadre d'une location/accession et d'un bail réel solidaire,
- Plafond de ressources des ménages correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au prêt à taux zéro (PTZ),
- Obligation d'occupation du logement en résidence principale.

Concernant le dispositif « **ECO PASS ANCIEN** » qui concerne **l'acquisition-amélioration d'un logement construit avant le 1er janvier 1990, pour laquelle la Communauté de Communes et le Département de la Vendée attribuent une aide respective de 3 000 € et de 1 500 €, soit un montant total de 4 500 €**, les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- Acquisition-amélioration de logements construits avant le 1er janvier 1990, suivi de travaux d'amélioration énergétique réalisés par des professionnels RGE, avec gain de performance énergétique de 25 % si étiquette énergétique initiale du logement inférieure ou égale à D, et 40 % si étiquette énergétique initiale du logement E à sans étiquette,
- Plafond de ressources des ménages correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- Obligation d'occupation du logement en résidence principale,
- Éligibilité du bâti changeant d'usage en logement (dépendance, ancien atelier, grange...),
- Aide de la Communauté de Communes à hauteur de 3 000 €, en complément de l'aide du Département de la Vendée d'un montant de 1 500 €,
- Aides complémentaires communautaires : « centralité » 2 000 € si le logement est situé dans l'enveloppe urbaine de référence, « sortie de vacance » 1 500 € si le logement est vacant depuis plus d'un an.



Au total en 2021, **71 ménages « primo accédant »** ont bénéficié du dispositif communautaire de soutien à l'accession à la propriété, dont **53 dans « le neuf »** et **18 dans « l'ancien »** répartis sur toutes les communes, dont **38 % sur les communes littorales**, Saint Gilles Croix de Vie se positionnant en première place quant au nombre d'attributaires, démontrant l'efficacité du dispositif d'aides à l'accession à la propriété dans les communes dites en secteur « tendu », avec la prise en compte à partir de 2021 de l'acquisition d'un logement dans le cadre d'un bail réel solidaire ou d'une location/accession.

## Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de la **6ème Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (2021/2024) et de la pérennisation de la **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique** (PTRE) ont été mis en œuvre à compter du **3 mai 2021**. Le programme d'aides est **établi jusqu'en 2026** avec la **prorogation de la 6ème OPAH sur 2 années supplémentaires** de 2024 à 2026. Pour la première période de 3 ans, soit jusqu'au 30 avril 2024, **7 028 040 € de subventions** sont mobilisées pour les ménages du territoire (**1326 dossiers de travaux potentiels**) financées par **l'Agence nationale de l'habitat** (Anah) à hauteur de **3 596 040 €**, le **Département de la Vendée** pour **392 250 €**, le **Pays de Saint Gilles Croix de Vie** y contribuant dans le cadre du plan de relance avec une dotation de **3 039 750 €**.

**239 466 €**

de subventions de OPAH

**407 516 €**

## La 6ème Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

### 1- La rénovation énergétique du logement

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les aides de l'Anah, avec une **prime forfaitaire de 500 €** à laquelle peut s'ajouter le « bonus écologique » si le propriétaire occupant du logement fait poser des matériaux isolants bio-sourcés ou fait installer un équipement à énergie renouvelable.

**32** primes forfaitaires complémentaires à l'Anah « travaux énergétiques »

**10** bonus écologiques

### 2- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie/dépendance

**35** subventions du dispositif communautaire « travaux d'adaptation »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place un **dispositif communautaire pour les ménages ne pouvant bénéficier des aides de l'Anah**, en prenant en compte les demandeurs qui peuvent être confrontés à la perte d'autonomie ou à la dépendance à partir de 50 ans, ainsi que les personnes handicapées quel que soit leur âge et le niveau de handicap.

**31** primes forfaitaires complémentaires à l'Anah « travaux d'adaptation »

**Pour les bénéficiaires des aides de l'Anah**, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie attribue une **prime forfaitaire complémentaire à hauteur de 500 €**.

### 3- La réhabilitation du logement dit « indigne ou très dégradé »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde avec une **prime forfaitaire de 3 000 €** les subventions de l'Anah tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs pour les logements dits « indigne ou très dégradé » nécessitant une rénovation complète dont les équipements de confort (sanitaires, chauffage...) et les mises aux normes de salubrité et de sécurité.

## 4 - La production de logement locatif privé à loyer modéré

L'encouragement à la production ou la rénovation de logement locatif privé est poursuivi pour l'accueil de ménages modestes. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les subventions de l'Anah, à hauteur de **5 % du montant HT des travaux**.

## 5- Habiter en centre-bourg/centre-ville

La **valorisation des logements dans les centres** est un dispositif propre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie dénommé « Habiter et mieux vivre en centre bourg/centre-ville » :

**22** aides « centralité »

**30** aides « sortie de vacance »

**26** dossiers « fonds façades »

- L'aide dite de « **centralité** » à hauteur de **2 000 €**, pour encourager les jeunes ménages à s'installer dans les centres, qui peut s'ajouter au dispositif « ECO PASS ANCIEN » si les conditions sont remplies,
- L'aide dite « **sortie de vacance** », à hauteur de **1 500 €** si le logement est vacant depuis plus d'un an tant pour l'accession à la propriété que pour la mise en location, pour sortir de la vacance de nombreux logements dans les centres,
- Le fonds d'**aide à la rénovation des façades dans le périmètre urbain**, sans conditions de ressources du ménage, vise à accompagner la mise en valeur des centres bourgs et centres villes, en soutenant les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux de peinture ou d'enduit des façades visibles de la voie publique avec une subvention à hauteur de **30 % d'un montant plafonné de travaux**.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a décidé de cofinancer le programme d'aides départementales pour le développement de l'habitat intergénérationnel en Vendée, en attribuant **une prime forfaitaire complémentaire de 5 000 €** aux aides respectives départementales pour chacun des 3 dispositifs :

- Logement pour « **jeunes actifs, apprentis, saisonniers** »,
- Logement solidaire pour **personnes âgées de plus de 60 ans**,
- Logement « **famille d'accueil** ».

**1**

dossier « habitat intergénérationnel »

## La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) a été mise en place sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie le 27 novembre 2017. **Suivant délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021, le dispositif d'aides de la PTRE a été élargi et le nombre de dossiers annuels quintuplé.**

**Dans le cadre du programme d'aides de la PTRE, il est conservé le tronc commun d'intervention initial, le « Bouquet de travaux »** (taux d'aide de la Communauté de Communes 25 % avec un plafond de travaux de 20 000 € HT) **et la « Rénovation énergétique de niveau BBC »** (taux d'aide de la Communauté de Communes 25 % avec un plafond de travaux 30 000 € HT).

**41**

ménages se sont engagés dans un projet de travaux de rénovation énergétique

**34**

« bouquet de travaux »

**7**

« rénovation BBC »

Les domaines d'intervention de la PTRE sont élargis depuis le 3 mai 2021 aux travaux de rénovation énergétique par l'extérieur et à la rénovation énergétique d'un logement locatif :

## 1- Travaux de rénovation énergétique du logement par l'extérieur.

30

isolations  
thermiques  
par l'extérieur

23 évaluations  
énergétiques

principalement pour des  
travaux d'isolations  
thermiques par l'extérieur

Le taux d'aide de la Communauté de Communes est de 30% d'un montant plafonné à 15 000 € HT, avec une évaluation énergétique préalable du logement. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

## 2- Rénovation énergétique des logements locatifs privés.

Un gain de performance énergétique à hauteur de 35 % est exigé avec un audit énergétique préalable du logement. Le taux d'aide de la Communauté de Communes est de 10% d'un montant plafond de travaux de 20 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, l'aide financière de Ma Prime Rénov' désormais ouverte aux propriétaires bailleurs peut être mobilisée pour compléter le financement des travaux.

97 audits énergétiques de  
logements ont été réalisés

91

pour des  
logements de  
propriétaires  
occupants

6

pour des  
logements  
locatifs privés à  
la demande du  
propriétaire

**Une 5ème aide a été mise en place par la Communauté de Communes dans le cadre de la PTRE pour répondre aux besoins ponctuels de travaux de rénovation énergétique de ménages aux revenus modestes** (revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds modestes de l'Anah) sans exigence d'un gain de performance énergétique minimal. **Cette aide est dénommée localement « le coup de pouce énergétique »**. Le taux d'aide de la Communauté d'Agglomération est de 25% d'un montant plafond de travaux de 5 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

46

« coups de  
pouce  
énergétiques »

**Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier en plus de la subvention accordée, d'un « bonus écologique » pour le recours à des matériaux isolants bio-sourcés pour l'isolation ou l'installation d'un équipement à énergie renouvelable**, dont le taux de subvention est doublé par rapport à la période précédente.

1- **Bonus « Matériaux isolants bio-sourcés »** : taux d'aide de la Communauté de Communes 40 % avec un plafond de 2 000 € HT.

1 bonus « matériaux  
isolants bio-  
sourcés »

2- **Bonus « Equipements énergie renouvelable »** : taux d'aide de la Communauté de Communes 40 % avec un plafond de 5 000 € HT.

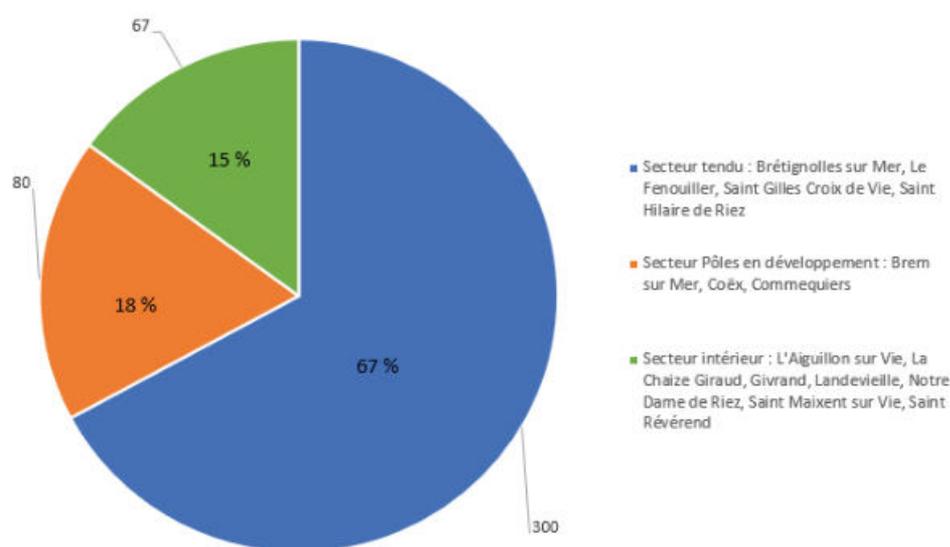
34 bonus  
« énergies  
renouvelables »

## Le soutien à la production des logements locatifs sociaux

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté le 9 avril 2015 fixe un objectif de **70 nouveaux logements locatifs sociaux par an** (420 sur 6 ans), soit le triple de la production annuelle antérieure dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU. Au terme des 6 années de sa mise en œuvre, **le PLH a été prorogé pour une durée de 2 ans**, suivant l'accord formulé par M. le Préfet de la Vendée, et conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 24 juin 2021.

Le PLH fixe **un objectif global de production de 10 % de logements locatifs sociaux minimum dans les nouvelles opérations d'habitat de plus de 10 logements, de maîtrise d'ouvrage publique ou privée**. Ce taux est **porté à 20 % à Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez**.

### Soutien à la production des logements locatifs sociaux



Le Bureau Communautaire a adopté le 7 avril 2016 les modalités d'intervention financière communautaire pour le soutien à la production des logements locatifs sociaux, dont les principales règles sont les suivantes :

- Opérations d'habitat à maîtrise d'ouvrage publique ou privée implantées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence de chaque commune,
- Aide financière à hauteur de 2 000 € par logement locatif public créé s'il n'y a pas d'acquisition du foncier ou dans le cadre d'une VEFA, doublée à 4 000 € s'il y a une acquisition de foncier, avec éventuellement démolition de bâti existant.

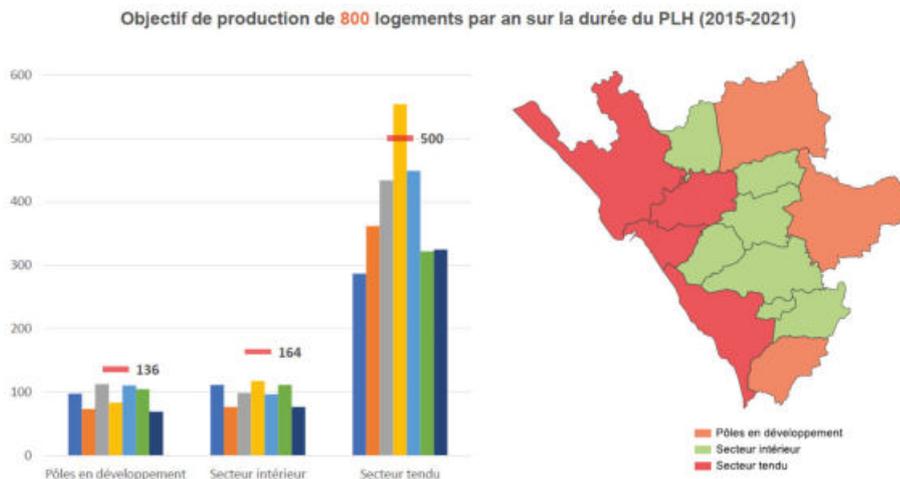
**Au 31 décembre 2021, le recensement de la production des logements locatifs sociaux depuis la mise en place du programme de soutien financier communautaire en 2016, totalise 447 nouveaux logements, répartis en 48 opérations, soit en moyenne 9 logements par opération.** 47% d'entre eux ont été réalisés sur la commune de Saint Hilaire de Riez qui a rattrapé son retard quant au parc de logements locatifs sociaux représentant désormais 7% du nombre total de résidences principales, soit la moyenne vendéenne. **Les typologies familiales (T3, T4, T5) représentent 71,5% des nouveaux logements produits, les petites typologies T1 et T2 28,5 %.** **Sur les 447 logements, 31,5% ont été financés par un Prêt locatif Aidé d'Intégration (PLAI) destiné à loger les ménages les plus modestes.**

Le montant total de la dotation communautaire engagée pour le soutien à la production des logements locatifs sociaux s'élève à **932 000 €** au 31 décembre 2021. Le Département de la Vendée y a contribué à hauteur de 270 000 € dans le cadre du Contrat Vendée Territoire.

## L'observatoire local de l'habitat et l'observatoire des loyers

**Le rapport annuel des deux observatoires a été présenté le 23 novembre 2021, avec pour thème central « la dynamique des marchés de l'habitat ».** Les données statistiques exploitées portent sur l'année 2020 et l'année 2021 jusqu'au mois de septembre.

**La surface moyenne des terrains à bâtir est de 415 m<sup>2</sup> en 2020, contre 472 m<sup>2</sup> en 2019, avec un prix médian au m<sup>2</sup> qui est passé de 85 € le m<sup>2</sup> en 2019 à 126 € le m<sup>2</sup> en 2020,** plaçant le Pays de Saint Gilles Croix de Vie parmi les plus chers de la Vendée, après les Sables d'Olonne et les îles d'Yeu et de Noirmoutier.



Les objectifs de production de nouveaux logements fixés par le PLH s'établissent à hauteur de **800/an**. Depuis la mise en place de l'observatoire, l'objectif annuel de production de nouveaux logements n'est pas atteint, sauf en 2018 pour le secteur tendu. Globalement l'objectif n'est **atteint qu'à hauteur de 75%**.

Sur les 5 dernières années (2017 à 2021), les mises en chantier concernent des **résidences principales à hauteur de 87 % et 11% en résidence secondaire**.

Concernant les pétitionnaires des permis de construire sur la période 2017 à 2021, **plus des 2/3 résident déjà sur le Pays de Saint Gilles** avec **45% des habitants qui restent dans leur commune** pour la construction de leur résidence principale. Concernant « les sortants », ils construisent principalement sur le Pays de Monts et Challans.

Concernant la vente de logements existants, l'augmentation du volume de ventes est de l'ordre de **+ 25% par rapport à 2016**. C'est le Pays de Saint Gilles Croix de Vie qui comptabilise le plus de transactions immobilières en Vendée.

Concernant le prix de vente moyen des maisons, il a progressé de **+ 35 % depuis 2016**, pour atteindre un **montant moyen de 235 330 €** au premier semestre 2021, alors que la moyenne vendéenne s'établit à 185 000 €.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie et trois autres territoires vendéens, La Roche sur Yon Agglomération, Les Sables d'Olonne Agglomération et Challans-Gois Communauté bénéficient d'un observatoire local des loyers. Concernant le **loyer médian en €/m<sup>2</sup> hors charges pour un appartement T3, il est de 8,9 €/m<sup>2</sup>** sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Si on compare les loyers moyens au m<sup>2</sup> entre le parc locatif privé et le parc locatif social, la différence est de l'ordre de **+ 40%** dans le privé pour les T2, T3, T4 et plus, et de **+ 70%** pour un T1.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie totalise **5 019 logements locatifs privés**, représentant **22% des résidences principales**, et **1 230 logements locatifs sociaux**, soit un taux de 5,2% du nombre total de résidences principales, inférieur à la moyenne vendéenne 7% et à la moyenne régionale 13%.

# MOBILITÉ

## Transports à la demande

**111** nouvelles demandes d'adhésion

**82** nouveaux foyers

**73 600** € TTC de dépenses

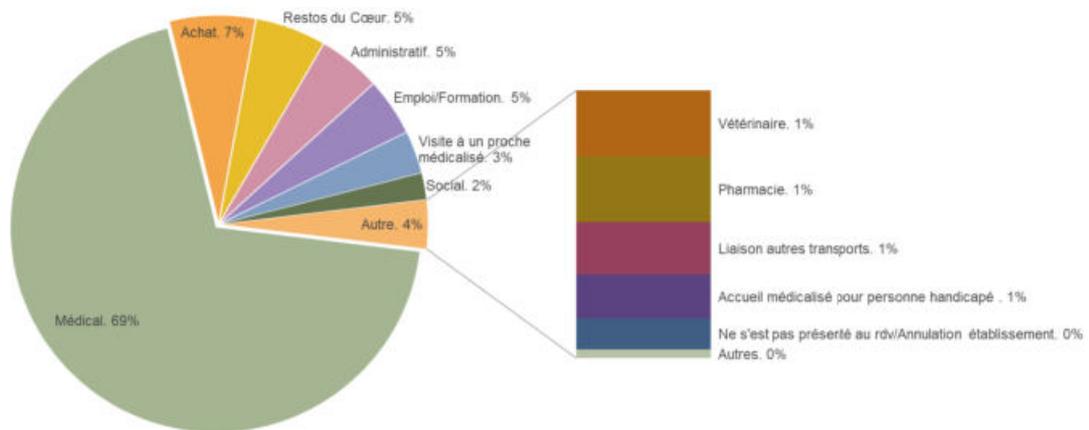
**450** inscrits

**350** foyers au total

**1 602** trajets réalisés

**54 %** des inscrits ont effectué au moins 1 trajet en 2021

En raison des conditions sanitaires, les trajets pour les Restos du Cœur ont largement diminué. En effet, les usagers ont été livrés par le TAD et ne se sont pas déplacés physiquement.



### Mobilité douce

Dans le cadre de sa réflexion sur les mobilités douces, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place une aide à l'achat d'un vélo. Ce dispositif est proposé depuis le 15 avril 2021. Il permet aux usagers ayant une résidence principale sur le territoire de bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un vélo chez l'un des partenaires. Plusieurs types de vélos sont compris dans l'offre.

**172 803,25** € consommés

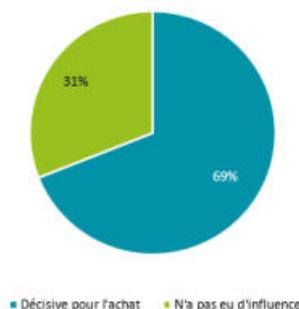
**747** bénéficiaires dont 51% de retraités

Les bénéficiaires achètent en majorité des **vélos à assistance électrique**.

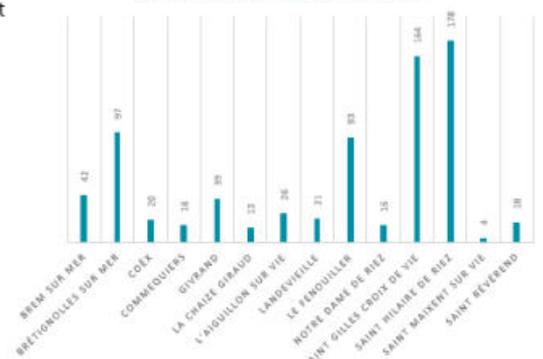
Les principales raisons d'achat sont :

- avoir un vélo de meilleure qualité
- aller au travail
- le loisir
- faire des achats

La subvention a-t-elle été décisive pour l'achat



#### ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES



# LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix De Vie assure la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- Le multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ;
- La salle de gymnastique à Le Fenouiller ;
- Le stand de tir à Saint Hilaire de Riez ;
- La salle de judo à Commequiers ;
- Les équipements sportifs annexes du Lycée à Saint Gilles Croix De Vie ;
- Le Golf du Pays de Saint Gilles en DSP Bluegreen à l'Aiguillon sur Vie.

L'utilisation de ces bâtiments est soumise à une gestion rigoureuse :

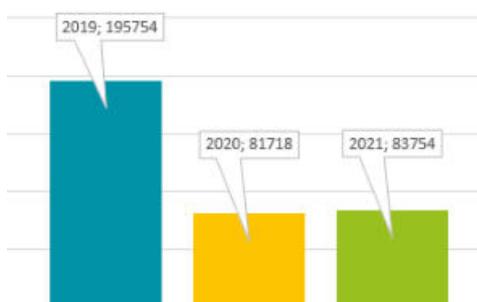
- Contrôle régulier des fréquentations ;
- Vérification des plannings d'occupation par les divers utilisateurs ;
- Suivi du budget de chaque installation.

Saint Hilaire de Riez

## LE MULTIPLEXE AQUATIQUE



COMPARATIF FREQUENTATIONS  
2019 - 2020 - 2021



### Statistiques de fréquentation :

L'année 2021 est marquée par la crise de la Covid et un fonctionnement perturbé avec la fermeture totale ou partielle à tous les publics des équipements sportifs.

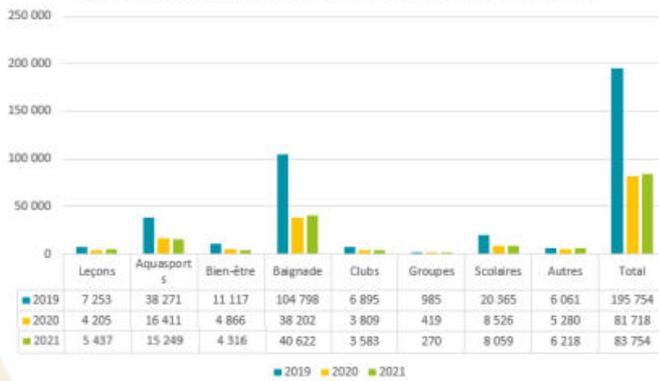
Ainsi, **entre janvier et juin les bassins intérieurs étaient fermés au public mais le bassin extérieur est resté ouvert.** Ce protocole sanitaire a eu une forte incidence sur les fréquentations, dont les séances d'aquasport et les leçons de natation.

### Le multiplexe a accueilli des publics prioritaires dans les bassins intérieurs :

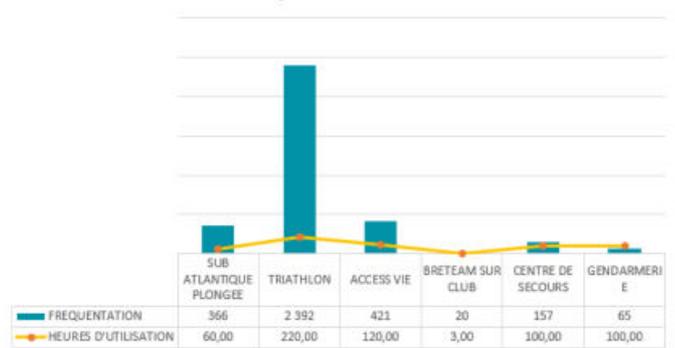
- Sportifs de haut niveau (dont Gwladys Lemoussu, Equipe de France para-triathlon)
- Educateurs sportifs (maîtres-nageurs)
- Handicapés
- Usagers détenteurs d'une prescription médicale : création d'une séance spécifique APA (Activité Physique Adaptée)

A partir du 21 juillet, la **présentation d'un pass sanitaire** attestant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test négatif est nécessaire pour accéder au multiplexe aquatique.

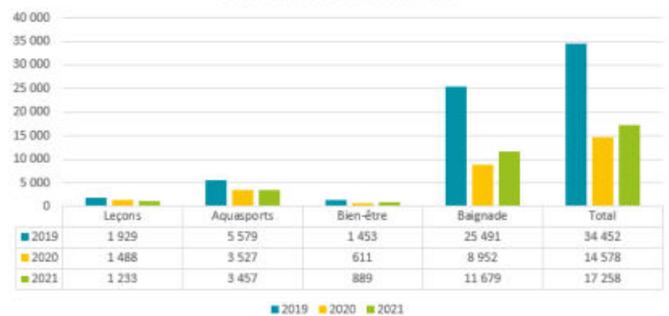
COMPARATIF DE LA FREQUENTATION PAR ACTIVITES



Comparatif des fréquentations en nombre d'utilisateurs et en heures des organismes sous convention



COMPARATIF DE LA FREQUENTATION PAR ACTIVITES EN PERIODE ESTIVALE



Les animations et événements :



En raison des restrictions sanitaires, les événementiels habituellement programmés en début d'année et durant les vacances scolaires ont été annulés.

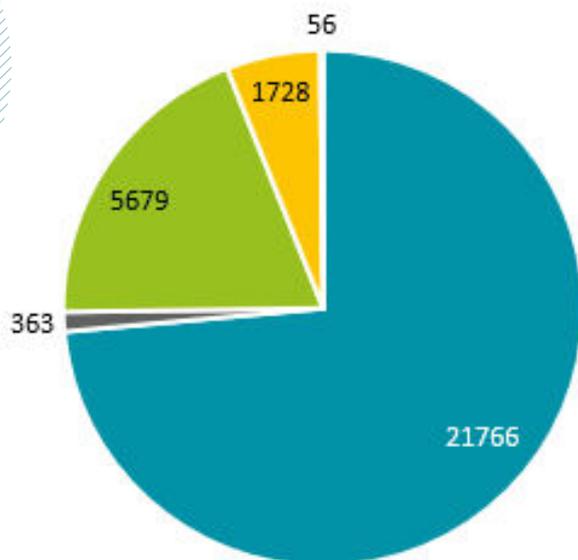
Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique :

Cette formation est inscrite dans le programme du multiplexe. Une convention entre l'Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie, chargée de la formation théorique du secourisme et de la réglementation, et l'Agglomération, les MNS étant chargés de la formation technique, a été établie.

Un grand nombre de brevetés travaillent l'été sur les plages de Saint Gilles Croix de Vie ou de Saint Hilaire de Riez.



## SALLE DE GYMNASTIQUE



Fréquentation  
(en nombre d'entrées) :

- Alcyons
- Club de l'Amitié
- Ecoles Primaires
- Ecoles Secondaires
- Centre de secours St Gilles

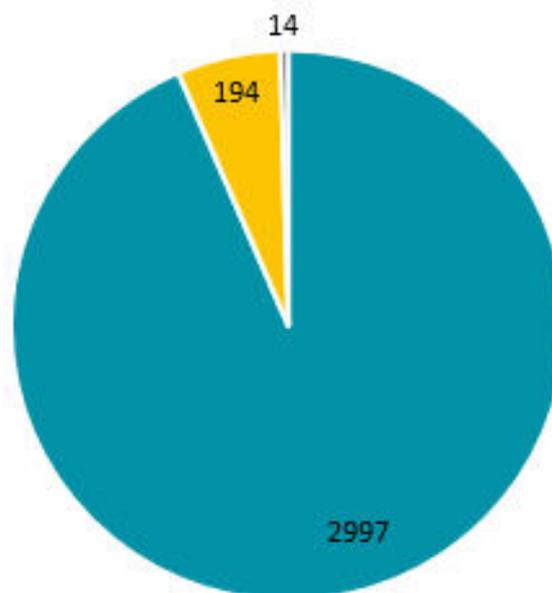
## STAND DE TIR

**3 205** entrées

**272** jours d'ouverture

Fréquentation  
(en nombre d'entrées) :

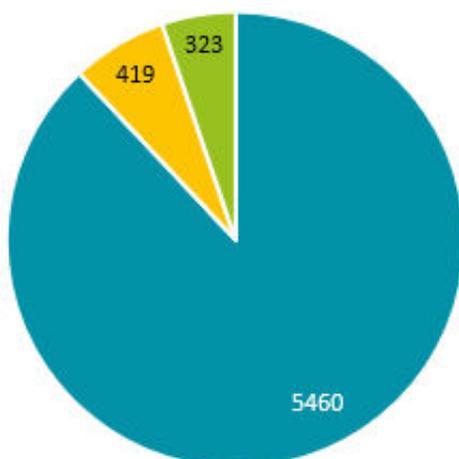
- A.S.A.G
- Gendarmerie
- S.T.P.R.V



Le stand de tir est occupé essentiellement par deux associations « la Société de Tir des Pays de Riez et de Vie » (94 %) et « l'Association Artistique et Sportive de la Gendarmerie » (6 %).

Commequiers

## SALLE DE JUDO



Fréquentation  
(en nombre d'entrées) :

- Dojo Commequiers
- Taekwondo de l'Océan
- Corasport

L'Aiguillon sur Vie

## LE GOLF DU PAYS DE SAINT GILLES

Le Golf du pays de Saint Gilles Croix de Vie fait l'objet d'une **délégation de service public**, signée le **21 décembre 2010** entre la Communauté de Communes et la société **BLUE GREEN**. La convention de délégation sera relancée courant 2022.

Accueil des scolaires du territoire :

**7 150** scolaires

**33 743.96 €** de coût global  
(cours et transport)

**35** classes d'écoles  
primaires

**14** classes de 5<sup>ème</sup> et  
de 3<sup>ème</sup> du collège  
Garcie Ferrande

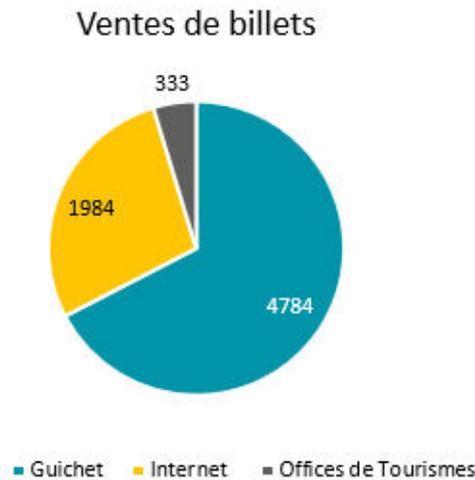
**1** classes de 3<sup>ème</sup> du  
collège Saint Gilles

# ÉQUIPEMENT CULTUREL

La Balise – Salle de spectacles intercommunale



## Billetterie



COVID : Remboursement de 3 349 billets et 19 cartes d'abonnés

## Communication



PROXIMITÉ /  
SOLIDARITÉS

## Médiation

### Festival Le Goût des Langues avec l'Ecole Les Salines

- Répétitions dans les espaces de La Balise ;
- Rencontres avec Yannick Jaulin, certains permanents et des techniciens ;
- Participation à la battle devant un public et un jury de professionnels et remise de prix ;
- Visite de salle ;
- Projection du documentaire de Yannick Jaulin ;
- Exposition des créations et collages des enfants.

### Sorties de résidence :

- 4 sorties de résidence proposées au grand public ;
- 2 rencontres proposées aux Espaces ; Jeunes dans le cadre des résidences.

### Visites de salle :

- 5 visites de salle ;
- 1 rencontre pour imaginer un livret pédagogique ;
- 1 projet de création de support de visite.

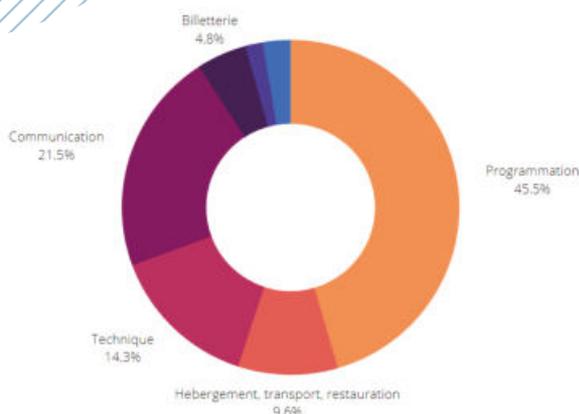
### Séances scolaires :

- 3 spectacles scolaires ;
- 4 séances ouvertes ;
- 1 179 enfants accueillis.

### Associations :

- L'association de Théâtre Amateur Fous de Bassan : rencontre et visite de salle pour le groupe de jeunes acteurs ;
- Les associations sportives : relais de leur communication de club, mise en place d'un jeu-concours et stands au bar de La Balise les soirs de spectacle ;
- Les écoles de musiques : jeux-concours réguliers ;
- Les associations de danses : jeu-concours dans le cadre du week-end Hip-Hop.

## Budgets



**222 171.46** € HT

de budget global de fonctionnement

**85 239** € de recettes de billetterie

**38 674.88** € HT

d'investissement en matériel technique

**4**

compagnies indemnisées du fait de l'annulation des spectacles pour COVID

**10**

spectacles réalisés (Annulation de la deuxième partie de saison 20-21 du fait du COVID)

**6**

résidences réalisées



# FRANCE SERVICE

Au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie  
Communauté de Communes à Givrand

Sur place, les usagers bénéficient gratuitement :

- d'un **accueil personnalisé sur rendez-vous** ;
- d'un espace multimédia avec **4 ordinateurs en libre accès** ;
- de l'**accès sur rendez-vous aux permanences** des services proposés.

## Les services publics représentés :



### Des permanences sur rendez-vous :

- La **DDFIP** : le mercredi toute la journée et 2 vendredis par mois
- La **CAF** avec un travailleur social : mardi et jeudi

## Les partenariats locaux et offre de services complémentaires :

- **l'AREAMS** (Point Conseil Budget de l'Association Ressources pour l'accompagnement Médicosocial et Social) : 1/2 journée par mois
- **MOVEA** (Mobilité en Vendée pour les Actifs) : 1/2 journée par mois
- **L'ADILE juridique** : deux 1/2 journées par mois
- **Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement** (CAUE) : deux 1/2 journées par mois
- **L'association INOV** (aides aux entreprises) : le mardi
- **SNCF Aléop Pays de la Loire**

Ouverture des îères permanences France Services dans les communes du territoire



## Recrutement d'une conseillère numérique France Services

La période 2021 a été consacrée à la formation du nouvel agent :

- métier
- missions d'accompagnement des usagers
  - analyse et réponse aux besoins
  - organisation et animation d'ateliers thématiques
  - maîtrise des bases du numérique
  - prise en main d'un équipement informatique...



Ce dispositif du plan de relance est **entièrement financé par l'Etat sur une durée de deux ans** (formation incluse) = **50 000 € sur 24 mois**.

### Les chiffres-clés

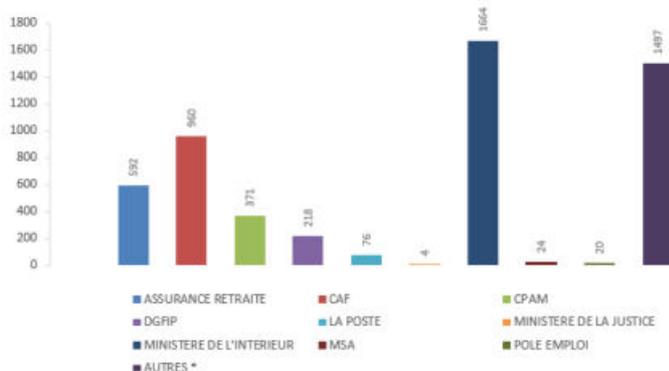
**2404**

usagers différents

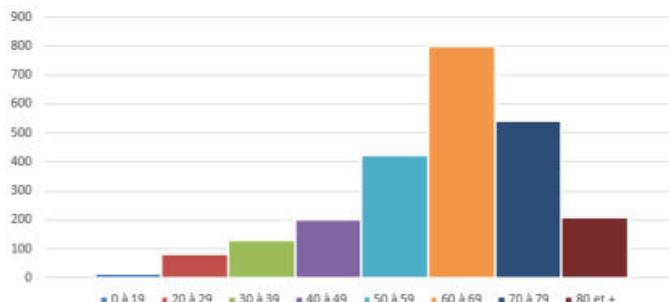
**5426**

démarches effectuées

MOTIFS DES DÉMARCHES



RÉPARTITION DES USAGERS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



PROGRESSION DE LA FRÉQUENTATION



COMMUNES DE RÉSIDENCE DES USAGERS



# UN TERRITOIRE ATTENTIF À L'ENVIRONNEMENT

## GESTION DES DÉCHETS

Le rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets est défini par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 qui abroge le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants ainsi qu'aux communes ayant délégué la compétence « collecte des déchets » et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour 2021.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, le ramassage des déchets ménagers est assuré en régie par le personnel communautaire. Le syndicat départemental TRIVALIS assure, quant à lui, le traitement des déchets collectés.

### Les missions

#### Collecte des déchets

- Ordures Ménagères et emballages en porte-à-porte ;
- Points d'Apport Volontaire ;
- Encombrants à la demande ;
- Cartons des gros producteurs ;
- Campings ;
- Déchets biodégradables des gros producteurs ;
- Piles dans les établissements scolaires ;
- Collecte des coquilliers ;
- Collecte des mégots.

#### Gestion des Points d'Apport Volontaire

- Installation ;
- Maintenance ;
- Nettoyage.

#### Actions de communication sur le tri

- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets sont assurées par un ambassadeur du tri qui sillonne le territoire pour les sensibiliser.

#### La facturation de la redevance incitative

- Suivi administratif ;
- Accueil téléphonique

#### Gestion du parc des bacs de collecte

- Distribution ;
- Réparation.

#### Exploitation de 4 déchèteries communautaires

- Transfert des caissons ;
- Suivi des tonnages ;
- Plannings des agents ;
- Suivi du taux de fréquentation.



### Ressources Humaines

**57** agents

**18%** de femmes

**82%** d'hommes

POSTES	EFFECTIF
Chef de service	1
Responsable d'exploitation	1
Agents d'encadrement	3
Agents administratifs	6
Ambassadrice de prévention et du tri	1
gestionnaire de bacs	1
Agents de collecte en porte à porte	21
Agents de collecte Points d'Apport volontaire	5
Agents de déchèterie	14
brigade propre	3
Assistant technique	1

## Les usagers du service

- Les **ménages** qui habitent sur le territoire des communes membres de la collectivité,
- Les **professionnels** (artisans, commerçants, activités tertiaires) dans la limite de définition des déchets assimilés et volumes acceptés à ce titre,
- Les **établissements publics** (services de l'Etat, collectivités locales...).

**47 783** foyers

	Nbre Résidences secondaires	Nbre Résidences principales habitées
AIGUILLON-SUR-VIE	390	843
BREM-SUR-MER	1 107	1 263
BRETNOLLES-SUR-MER	5 440	2 167
CHAIZE-GIRAUD	187	482
COËX	212	1 514
COMMEQUIERS	166	1 572
FENOUIILLER	443	2 212
GIVRAND	230	964
LANDEVIEILLE	187	625
NOTRE-DAME-DE-RIEZ	138	895
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	4 436	4 615
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	11 290	5 138
SAINT-MAIXENT-SUR-VIE	43	475
SAINT-REVEREND	129	620
	<b>24 398</b>	<b>23 385</b>

## Périodicité des collectes d'ordures ménagères en porte à porte

### Particuliers et Petites Entreprises

Toute l'année, 1 fois par semaine

### Professionnels produisant plus de 1 100 litres hebdomadaires d'ordures ménagères

- du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre : 3 collectes spécifiques hebdomadaires,
- du 1er juillet au 31 août : 7 collectes spécifiques hebdomadaires.

### Campings (fonction du nombre d'emplacements qui les caractérisent)

De 2 à 7 jours par semaine.  
Pour la saison d'avril à septembre 2021 :  
17 956 tonnes // 20 100 km // 1 485 heures

## Périodicité des collectes d'emballages en porte à porte

La collecte des emballages s'effectue en **bacs individuels**. Elle est renforcée par **222 colonnes** d'apport volontaire réparties sur tout le territoire (**192 aériennes et 30 enterrées**).

### Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez (sauf le secteur de la Fradinière) et Brétignolles sur Mer

- Du 1er septembre au 30 juin (cycle hiver) : 1 collecte tous les 15 jours
- Du 1er juillet au 31 août (cycle été) : 1 collecte hebdomadaire.

### Brem sur Mer, Coëx, Commequiers, L'Aiguillon sur Vie, La Chaize Giraud, Landevieille, Le Fenouiller, Givrand, Notre Dame de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend

Toute l'année, tous les 15 jours.

**335 203** kms

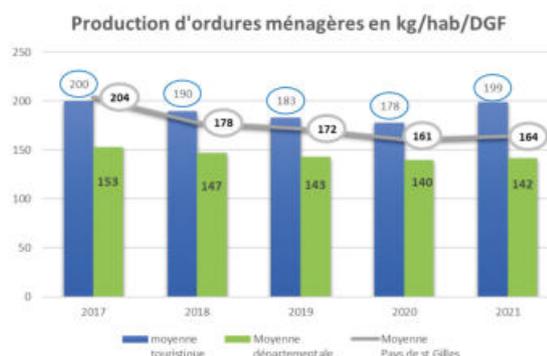
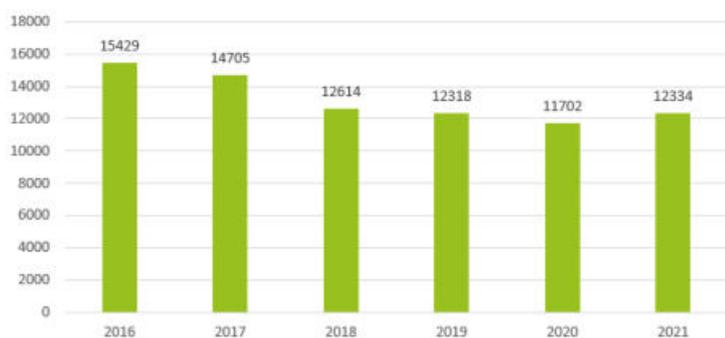
**225 699** litres de carburant

**273 999** € de carburant

**27 141** heures de collecte

## COLLECTES À DOMICILE

### Evolution de la production d'ordures ménagères (OM)



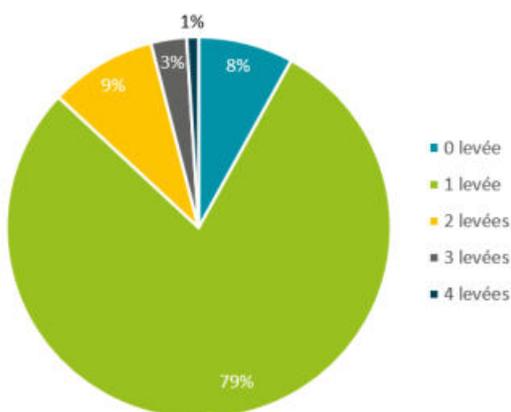
Malgré une hausse de 2% par rapport à 2020, le ratio de production des ordures ménagères pour un territoire littoral reste bon. Il demeure néanmoins important de mettre des actions en place pour renverser la courbe.

### Nombre de levées des bacs ordures ménagères

Dans le cadre de la facturation de la Redevance des Ordures Ménagères (REOMI) les bacs OM sont identifiés par des puces RFID permettant d'obtenir les données de collecte.

**A ce jour le forfait de la REOMI inclut 17 levées de bacs pour les particuliers.** Au regard de ces statistiques, les 17 levées intégrées dans le forfait n'apparaissent plus nécessaires.

#### Moyenne du nombre de levées de bac par mois



Commune	Pourcentage du nombre moyen de levées mensuelles				
	0 levée	1 levée mensuelle	2 levées mensuelles	3 levées mensuelles	4 levées mensuelles
BREM SUR MER	6,00%	76,00%	12,00%	3,00%	3,00%
BRETIGNOLLES SUR MER	8,00%	74,00%	14,00%	1,00%	3,00%
COEX	7,00%	81,00%	7,00%	4,00%	1,00%
COMMEQUIERS	7,00%	84,00%	6,00%	3,00%	0,00%
GIVRAND	9,00%	80,00%	7,00%	3,00%	1,00%
LAIGUILLON SUR VIE	7,50%	81,00%	7,00%	3,50%	1,00%
LA CHAIZE GIRAUD	7,00%	80,00%	10,00%	2,00%	1,00%
LANDEVIELLE	9,00%	78,00%	10,00%	2,00%	1,00%
LE FENOUILLE	5,00%	83,00%	9,00%	2,00%	1,00%
NOTRE DAME DE RIEZ	7,00%	83,00%	8,00%	2,00%	0,00%
ST GILLES CROIX DE VIE	7,50%	70,00%	16,00%	5,00%	1,50%
ST HILAIRE DE RIEZ	12,00%	72,00%	11,00%	3,00%	2,00%
ST MAIXENT SUR VIE	5,00%	87,00%	7,00%	1,00%	0,00%
ST REVEREND	7,00%	82,00%	8,00%	2,00%	1,00%

# DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

COLLECTE PAV Ordures Ménagères, Emballages, Papier et Verre						
MOIS	Kms parcourus	Temps passé	Tonnage OM	Tonnage EMB	Tonnage PAPIER	Tonnage VERRE
JANVIER	3351	266,50	43,08	35,82	107,86	258,58
FEVRIER	3392	267,25	39,60	33,88	111,34	218,24
MARS	3904	304,75	54,20	42,98	148,02	316,64
AVRIL	4428	380,25	55,14	46,02	119,18	292,22
MAI	6113	496,25	95,20	71,08	126,64	368,04
JUIN	6383	520,75	86,56	65,78	136,14	390,64
JUILLET	10594	895,25	181,10	124,62	158,62	522,26
AOÛT	12445	1 016,00	245,98	158,20	143,32	728,62
SEPTEMBRE	6233	504,75	103,48	65,80	128,52	382,44
OCTOBRE	4450	364,50	58,86	46,04	122,72	257,44
NOVEMBRE	4342	360,50	63,84	45,06	139,30	278,42
DÉCEMBRE	3796	311,00	46,08	40,18	119,34	247,78
<b>TOTAL</b>	<b>69431</b>	<b>5 687,75</b>	<b>1 073,12</b>	<b>775,46</b>	<b>1 561,00</b>	<b>4261,32</b>

BENNES O.M. SERVICES TECHNIQUES	ST HILAIRE DE RIEZ	ST GILLES CROIX DE VIE	BRETIGNOLLES SUR MER
MOIS	Tonnage		
JANVIER	1,50	6,06	2,12
FEVRIER		2,26	1,84
MARS	1,48	6,78	1,52
AVRIL	1,58	2,24	
MAI	5,60	0,84	1,74
JUIN	4,76	1,48	1,68
JUILLET	5,08	2,54	2,90
AOÛT	10,50	1,26	3,98
SEPTEMBRE	2,02	1,06	1,24
OCTOBRE	6,84		
NOVEMBRE	1,94	1,84	2,00
DÉCEMBRE	1,96	2,60	
<b>TOTAL 2021</b>	<b>43,26</b>	<b>28,96</b>	<b>19,02</b>
<b>TOTAL 2020</b>	<b>23,18</b>	<b>25,16</b>	<b>17,80</b>
	<b>+ 20 tonnes</b>	<b>+3,80 tonnes</b>	<b>+1,22 tonnes</b>

En complément des collectes en porte à porte et des Points d'Apport Volontaire **les communes littorales disposent de bennes pour y déposer les déchets collectés sur les plages.** Lors de la mise en place de la Redevance des Ordures Ménagères, **il a été décidé de ne pas facturer ces déchets.**

La commune de Saint Hilaire de Riez enregistre une hausse considérable.

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

### La collecte carton

La collectivité organise une collecte spécifique des déchets d'emballages en carton en tant que déchets assimilés aux déchets ménagers pour les gros producteurs de cartons (commerçants, entreprises, industriels, ...).

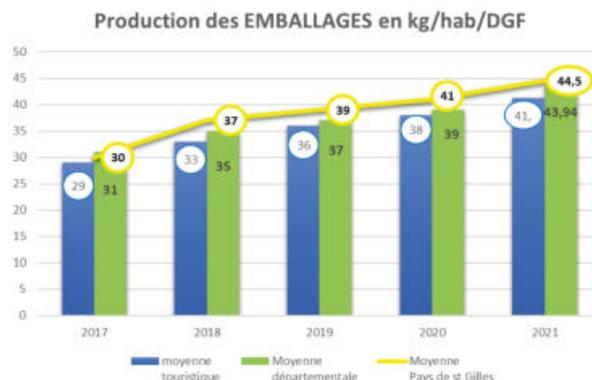
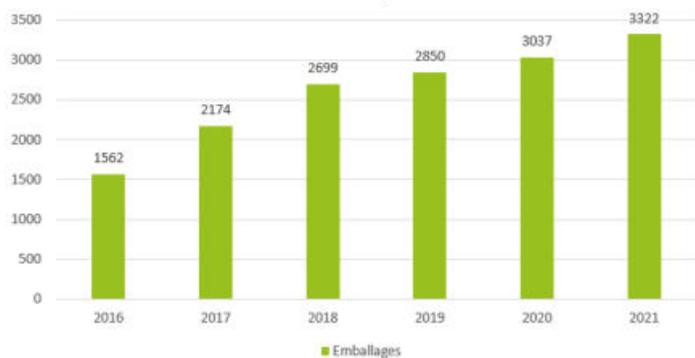
A ce jour, tout établissement peut en bénéficier dans les conditions suivantes :

- Dépôt de **660 litres de carton par semaine et par établissement**,
- Cartons propres et secs, indemnes de toutes souillures de produits gras, de matières putrescibles ou de tout autre produit, objet et matière susceptibles d'hypothéquer leur valorisation par recyclage,
- Dans le cadre de la REOMI, facturation de cette collecte par **un forfait annuel de 800€**,
- Retrait de la voie publique des déchets non-conformes qui n'auront pas été collectés au passage du véhicule de collecte.

# 150,38

tonnes de carton ont été collectées en porte-à-porte

## Les emballages



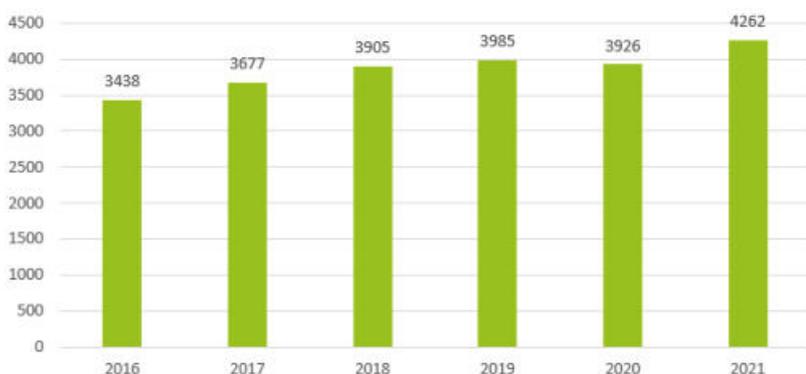
### Hausse de la production par habitant de + 9% par rapport à 2020.

La tendance reste **supérieure à la moyenne départementale**.

Les deux modes de collecte, porte-à-porte et points d'apport volontaire proposés sur tout le territoire pour compléter la collecte en porte-à-porte offrent un service complémentaire, permettent aux résidences secondaires d'évacuer les emballages si le jour de la collecte en porte-à-porte ne correspond pas. Ces deux modes de collecte combinés doivent jouer dans ces bonnes performances.

Néanmoins, depuis quelques temps, réduire les emballages constitue un enjeu départemental fort, ce qui implique de mettre en place des actions de réduction des déchets.

## Le verre



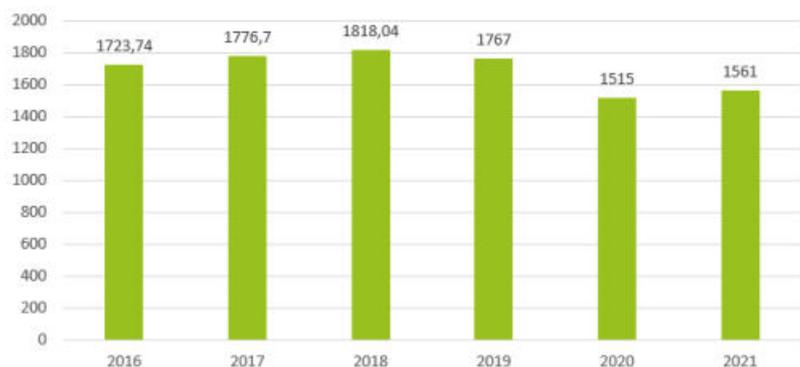
**56,84** kg/hab

**7,8%** de hausse

Moyenne départementale

**48,97** kg/hab

## Le papier



**2,4%** de hausse

Moyenne départementale

**18,73** kg/hab

# LES REFUS DE TRI

Pour se rendre compte de la qualité du tri et constater les erreurs de tri, Trivalis et la Communauté de Communes réalisent tous les mois des caractérisations des emballages collectés.

Caractériser est l'action qui consiste à connaître la composition des emballages acheminés à VENDEE TRI, le centre de tri départemental situé à La Ferrière.

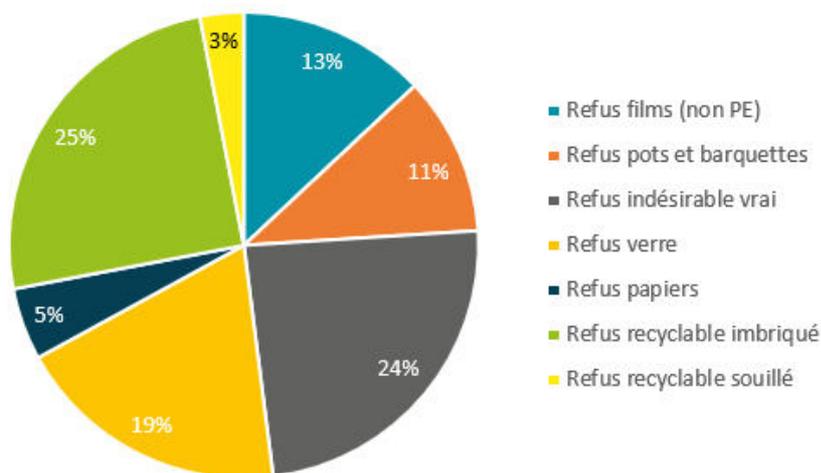
Sur la base d'un échantillon prélevé au déchargement d'un camion, les emballages sont séparés par matière. Cette opération permet, d'une part, d'observer les performances de tri, d'autre part, de tirer des leçons des gestes de tri sur notre territoire pour, ensuite, adapter la communication.

En effet, de la qualité du tri des emballages, dépend le recyclage.

**Les refus sont de différentes natures.** Il y a en effet, **les vrais REFUS dus à des erreurs de tri** comme le verre, le papier, les jouets, couches, cintres, médicaments, sopalins, flacons de produits de bricolage, casseroles, ...

**Les REFUS dus aux recyclables imbriqués** (emballages encastrés volontairement ou non les uns dans les autres ex bouteilles plastique dans boîtes de conserve), **les recyclables souillés** (bouteilles contenant du liquide, plats préparés non vides,...).

Et **les REFUS intégrés aux consignes de tri**, mais la spécificité de leurs emballages ne permet pas de les recycler, comme les pots et barquettes en plastique avec une coloration foncée (noire).



Taux de refus 2021	32,16%
Taux de refus 2020	24,53%
Taux de refus 2019	25,90%

Pour 2021, le **total d'indésirables « vrais » est de 6.53 %** sur les 32,16%.

Les 25.63% restants correspondent aux recyclables imbriqués, souillés, papiers trop fins pour être triés et valorisés, refus de verre, de papiers.

Ces refus de tri ont coûté **104 985€** à la collectivité.

Pour maîtriser ces coûts, en 2022, **une opération de contrôle qualité du tri va être menée sur tout le territoire** avec notamment le passage d'ambassadeurs dans les foyers et le contrôle des bacs de tri.



# LES DÉCHÈTERIES

## 4

sites exploités  
en régie

La Chaussée à Saint Hilaire de Riez

Le Peuple à Brétignolles sur Mer

Le Soleil Levant à Givrand

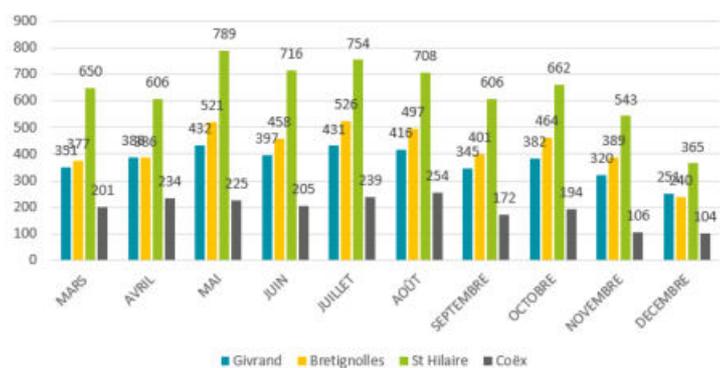
Dolbeau à Coëx

- Contrôle d'accès sur 3 déchèteries pour le moment,
- Pas de limitation d'accès,
- Détournement vers recyclerie sur 3 déchèteries dans le cadre d'une Délégation de Service Public,
- Facturation des professionnels.

Déchets non dangereux apportés en déchèterie	Quantités en tonnes		Evolution entre les 2 années	
	2 020	2 021		
Déchets ultimes	3 210,3	3 431,7	221,4	6,9%
Bois	1 348,3	1 488,2	139,9	10,4%
Carton	1 049,8	1 181,6	131,8	12,6%
Déchets Eléments d'Ameublement	2 122,4	2 445,6	323,1	15,2%
Déchets végétaux	12 967,7	12 952,9	-14,8	-0,1%
Déchets Electriques et Electroniques	788,1	868,0	79,9	10,1%
Ferraille et Métaux précieux	1 166,8	1 260,3	93,4	8,0%
Gravats	11 163,3	14 804,9	3 641,6	32,6%
Plaques de plâtre	191,8	223,9	32,1	16,8%
Plastique rigide	440,6	486,7	46,1	10,5%
Plastique souple	63,9	71,1	7,2	11,3%
Polystyrène	18,6	21,1	2,5	13,4%
Souches	155,0	203,6	48,7	31,4%
Amiante	33,6	39,7	6,1	18,1%
<b>Total DND déchèterie</b>	<b>34 720,3</b>	<b>39 479,3</b>	<b>4 759,1</b>	<b>13,7%</b>

Déchets Dangereux apportés en déchèterie	Quantités en tonnes		Evolution entre les 2 années	
	2 020	2 021		
Déchets dangereux Hors REP EcoDDS	120,8	129,2	8,4	7,0%
Déchets dangereux REP EcoDDS	77,9	75,5	-2,4	-3,1%
Batteries	24,9	24,1	-0,8	-3,2%
Huiles alimentaires	11,4	11,8	0,4	3,6%
Huiles minérales	20,4	19,9	-0,5	-2,5%
<b>Total DD déchèterie</b>	<b>255,4</b>	<b>260,5</b>	<b>5,1</b>	<b>2,0%</b>

## Moyenne de fréquentation par jour



## Coût de traitement des déchets apportés en déchèterie

Déchets	COUF de traitement 2021	COUF avec les soutiens déduits
Déchets Ultimes	380 915,00 €	380 915,00 €
Bois	165 719,00 €	165 719,00 €
Cartons	38 773,00 €	-5 643,00 €
Déchets Verts	278 739,00 €	278 739,00 €
Souches	9 775,00 €	9 775,00 €
Déchets Dangereux	73 943,00 €	73 943,00 €
Ferraille	0,00 €	-81 250,00 €
Gravats	315 043,00 €	315 043,00 €
Plastiques souples	19 464,00 €	19 464,00 €
Plastiques rigides	122 377,00 €	122 377,00 €
Déchets Electriques et Electroniques	0,00 €	-76 687,00 €
Plaque de plâtres	33 832,00 €	33 832,00 €
Déchets Eléments d'Ameublement	0,00 €	-58 912,00 €
Polystyrène	2 847,00 €	2 847,00 €
Amiante	6 785,00 €	6 785,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 448 212,00 €</b>	<b>1 186 947,00 €</b>

## Facturation des apports en déchèterie des professionnels

2021	Nb factures	HT	TVA	TTC
JANVIER	96	15 885,07	3 176,43	19 061,50
FEVRIER	26	6 256,99	1 251,30	7 508,29
MARS	210	36 073,53	7 213,89	43 287,42
AVRIL	136	15 824,05	3 164,82	18 988,87
MAI	157	15 633,84	3 114,86	18 748,70
JUIN	181	20 530,88	4 095,51	24 626,39
JUILLET				
AOÛT	150	23 746,69	4 736,54	28 483,23
SEPTEMBRE	165	18 251,02	3 641,99	21 893,01
OCTOBRE	168	21 568,21	4 280,91	25 849,12
NOVEMBRE	143	17 016,59	3 402,31	20 418,90
DECEMBRE	371	22 096,73	4 382,37	26 479,10
<b>TOTAUX</b>	<b>1803</b>	<b>212 883,60</b>	<b>42 460,93</b>	<b>255 344,53</b>

Les professionnels sont facturés pour les déchets ne bénéficiant pas de soutien.

## Déploiement du service réemploi en déchèterie

Le service fonctionne, dans le cadre d'une **délégation de service public** sur les déchèteries de **Saint Hilaire de Riez, Brétignolles Sur Mer et Givrand**.

**Présence sur sites d'agents-valoristes à hauteur de 57 heures/semaine pour les 3 sites.** Leur rôle : aller à la rencontre des usagers de la déchèterie pour promouvoir le réemploi, faciliter le don des objets qui pourraient avoir une deuxième vie.

**Remise en état en atelier pour une mise en vente à petits prix dans la boutique du prestataire de service.**

# VENTE DE COMPOSTEURS

Dans le cadre du programme de réduction des déchets, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie met à la disposition de ses usagers des composteurs individuels moyennant une participation financière. **2 modèles** sont proposés (plastique ou en bois) avec **3 tailles**. La collectivité prend en charge **environ 66% du prix d'achat**.

**498** composteurs ont été réservés et livrés

**25 451,91** €

d'achat de composteurs pour la Collectivité

Année	PVC			Total	Bois			Total	Grand total
	320	420	620		400	570	820		
2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2014	15	112	20	147	28	19	21	68	215
2015	94	101	58	253	56	62	46	164	417
2016	183	122	41	346	78	36	23	137	483
2017	227	118	36	381	86	50	39	175	556
2018	122	84	17	223	66	43	25	134	357
2019	168	91	42	301	116	90	42	248	549
2020	94	76	46	216	119	66	69	254	470
2021	75	53	33	161	163	129	45	337	498



# SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

L'ambassadrice du tri a pour mission d'informer et d'inciter les habitants du territoire à trier correctement leurs déchets dans le cadre d'une politique environnementale et de développement durable. Elle est chargée d'animer ponctuellement des stands dans des lieux publics ou des réunions de sensibilisation dans les écoles élémentaires et les collèges.

**28%**

d'augmentation du nombre de personnes sensibilisées

Année	Lieu d'intervention	Nbe d'interventions	Nbe de personnes sensibilisées
2020	Ecoles	65	1620
	Centre de Loisirs	1	47
	Temps méridien	8	154
2021	Ecoles	78	2299
	EHPAD	1	7
	Club de Foot	1	25
	Mission Locale	2	14



Les animations sur les ateliers zéro déchets ne sont pas enregistrées dans ce décompte.

# COLLECTE DES PILES

**6 700** Kg

de piles collectées

Des contenants spécifiques sont mis à la disposition des écoles, mairies, campings, pour récupérer les piles usagées.

L'ambassadrice du tri organise la collecte en lien avec COREPILE.

# LA BRIGADE PROPRE

- Collecter les dépôts sauvages aux Points d'Apport Volontaire,
- Collecter les encombrants,
- Réaliser les travaux d'entretien divers.

La collecte des encombrants se fait **uniquement sur rendez-vous**. Elle est réservée aux particuliers et plus spécifiquement aux personnes rencontrant des problèmes de mobilité et d'isolement.

**50** tonnes de déchets récupérés aux pieds des colonnes

**138 726** € de coût

**612** foyers ont sollicité le service de la collecte des encombrants

## FACTURATION DU SERVICE

Le financement du service est principalement assuré par la facturation de la **Redevance des Ordures Ménagères Incitative (R.E.O.M.I)**.

La facturation s'effectue après chaque semestre échu. Soit en juillet pour le 1er semestre et en janvier N+1 pour le 2ème semestre.

Une facturation mensuelle est lancée pour les foyers quittant le territoire dans le mois.

Étiquettes de lignes	FORFAIT		Levées de bacs gros producteurs + au-delà des 17 pour les foyers	Total général
	sous part fixe 99€	sous Part fixe 17 levées		
BREM SUR MER	244 622,73 €	162 718,47 €	70 903,10 €	478 244,30 €
BRETIGNOLLES SUR MER	787 906,77 €	451 455,32 €	139 110,21 €	1 378 472,30 €
COEX	175 418,43 €	126 106,59 €	37 004,55 €	338 529,57 €
COMMEQUIERS	187 194,26 €	141 112,57 €	20 724,90 €	349 031,73 €
GIVRAND	124 921,50 €	89 174,95 €	56 191,80 €	270 288,25 €
L AIGUILLON SUR VIE	152 057,06 €	90 017,88 €	26 756,20 €	268 831,14 €
LA CHAIZE GIRAUD	69 139,88 €	48 993,20 €	10 770,60 €	128 903,68 €
LANDEVIELLE	86 843,38 €	64 619,70 €	25 802,83 €	177 265,91 €
LE FENOUILLE	274 178,43 €	200 336,44 €	36 023,70 €	510 538,57 €
NOTRE DAME DE RIEZ	106 889,07 €	82 220,13 €	18 592,50 €	207 701,70 €
ST GILLES CROIX DE VIE	982 447,38 €	509 024,30 €	298 553,93 €	1 790 025,61 €
ST HILAIRE DE RIEZ	1 700 830,05 €	857 660,92 €	434 014,46 €	2 992 505,43 €
ST MAIXENT SUR VIE	50 910,43 €	40 072,56 €	2 306,40 €	93 289,39 €
ST REVEREND	81 050,51 €	59 548,70 €	7 295,33 €	147 894,54 €
<b>Total général</b>	<b>5 024 409,88 €</b>	<b>2 923 061,73 €</b>	<b>1 184 050,51 €</b>	<b>9 131 522,12 €</b>
Total forfait	7 947 471,61 €			

## BUDGET

### Fonctionnement

Dépenses	Année 2021	Année 2020	En %	En €
Charges à caractère général	1 508 248,59 €	1 329 177,66 €	13,47%	179 070,93 €
Charges de personnel	2 882 381,06 €	2 639 323,48 €	9,21%	243 057,58 €
Autres charges de gestion	3 946 618,56 €	3 666 471,83 €	7,64%	280 146,73 €
Charges financières	1 573,83 €	1 857,83 €	-15,29%	-284,00 €
Charges exceptionnelles	18 749,61 €	9 292,69 €	101,77%	9 456,92 €
Provisions	12 600,00 €	3 950,00 €	218,99%	8 650,00 €
Dépenses réelles	8 370 171,65 €	7 650 073,49 €	9,41%	720 098,16 €
Opérations d'ordre	765 875,23 €	747 052,69 €	2,52%	18 822,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 136 046,88 €</b>	<b>8 397 126,18 €</b>	<b>8,80%</b>	<b>738 920,70 €</b>
Recettes	Année 2021	Année 2020	En %	En €
Atténuations de charges	15 962,71 €	51 277,81 €	-68,87%	-35 315,10 €
Produit des services	8 897 394,69 €	9 139 933,66 €	-2,65%	-242 538,97 €
Autres produits de gestion	16 911,73 €	42 039,25 €	-59,77%	-25 127,52 €
Produits exceptionnels	126 631,78 €	172 658,34 €	-26,66%	-46 026,56 €
Reprise sur provisions	11 249,29 €	1 664,52 €	575,83%	9 584,77 €
Recettes réelles	9 068 150,20 €	9 407 573,58 €	-3,61%	-339 423,38 €
Opérations d'ordre	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00%	0,00 €
Total hors report du résultat	9 070 750,20 €	9 410 173,58 €	-3,61%	-339 423,38 €
Excédent reporté	1 517 017,54 €	503 970,14 €	201,01%	1 013 047,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 587 767,74 €</b>	<b>9 914 143,72 €</b>	<b>6,79%</b>	<b>673 624,02 €</b>
Résultat de la section	1 451 720,86 €	1 517 017,54 €	-4,30%	-65 296,68 €

## Contribution traitement des déchets

Bilan contribution au Syndicat de Traitement des déchets TRIVALIS	
OM	2 299 647,00 €
BIODECHETS	13 449,00 €
TOUT VENANT	546 470,00 €
DECHETERIES	944 587,00 €
AUTRES DECHETERIES	618 767,00 €
TRI	941 705,00 €
REFUS DE TRI	95 441,00 €
GESTION DU PASSIF	83 085,00 €
<b>TOTAL DEPENSES 2021 EN HT</b>	<b>5 543 151,00 €</b>
Reventes matériaux emballages	-326 524,00 €
Produits soutiens Eco- organisme	-1 252 230,00 €
Reventes produits déchèteries TRI	-397 869,00 €
Produits soutiens Eco- organisme TRI déchèteries	-102 196,00 €
<b>TOTAL RECETTES 2021</b>	<b>-2 078 819,00 €</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTION 2021 HT</b>	<b>3 464 332,00 €</b>
<b>TVA ACQUITTEE</b>	<b>346 433,00 €</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTION 2021 TTC</b>	<b>3 810 765,00 €</b>

## Investissement

Dépenses	Année 2021	Année 2020	En %
Remboursement capital des emprunts	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00%
Investissements	580 047,84 €	505 073,74 €	14,84%
Opérations d'Ordre	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>622 647,84 €</b>	<b>547 673,74 €</b>	<b>13,69%</b>
Recettes	Année 2021	Année 2020	En %
FCTVA	151 215,36 €	86 577,64 €	74,66%
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 516 230,60 €</b>	<b>-100,00%</b>
Excédent d'investissement reporté	4 030 872,59 €	2 228 685,40 €	80,86%
Amortissements	765 875,23 €	747 052,69 €	2,52%
<b>TOTAL</b>	<b>5 019 063,18 €</b>	<b>4 578 546,33 €</b>	<b>9,62%</b>
<b>Résultat de la section</b>	<b>4 396 415,34 €</b>	<b>4 030 872,59 €</b>	<b>9,07%</b>

### Détail des investissements :

Equipements	Montant en €
Camion 32T avec benne, grue et pince de préhension	293 408,24 €
Chariot télescopique	112 933,60 €
Conteneurs enterrés	70 971,60 €
Conteneurs aériens	34 080,00 €
Bacs roulants	27 460,80 €
Véhicule utilitaire Transporter VW	23 292,00 €
Etude géotechnique construction déchèterie St Hilaire	10 521,60 €
Surpresseur station lavage CTI	3 780,00 €
Solution smartphone 2 terminaux pour accès PAV	3 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>580 047,84 €</b>

## Comptabilité analytique : Méthode Compta Coût

En application de la loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte du 17 août 2015, la Communauté de Communes présente une analyse des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sur la base de la Méthode Compta Coût conçue par l'ADEME.

Ces informations sont extraites d'une matrice des coûts normée, identique pour toutes les collectivités participantes, directement alimentée par la source comptable. **Elle permet de présenter des coûts du service public de gestion des déchets selon une méthode unique (Méthode Compta Coût) et donc à terme, des comparaisons entre collectivités.**

La matrice de comptabilité analytique bien que s'appuyant sur les données comptables, nécessite un certain nombre d'opération de retraitement du compte administratif pour représenter au mieux le coût de gestion du service et avoir un mode de calcul homogène entre collectivités. **Le résultat final sera donc différent du compte administratif et se présentera sous la forme d'un état des charges et produits associés pour chacun des flux de déchets** (parfois à l'aide d'une clé de répartition selon la part de chaque type de déchets : ordures ménagères, emballages ménagers, verre...).

Les coûts aidés sont calculés à partir des coûts complets de la Collectivité pour chaque flux de déchet déduction des Soutiens des organismes agréées (ADEME, CITEO, ECOSYSTEME, ..... ) et des reventes de produits.

### Coût des différents flux de déchets :

	Ordures ménagères résiduelles		Verre	Papiers et emballages		Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Encombrants	Gestion du passif		
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par flux de déchets			Cartons	Déchets organiques				
	Porte-à-porte	Apport volontaire		Emballages							Papiers	
				Porte-à-porte	Apport volontaire							
Coût complet	3 510 928 €	332 881 €	341 457 €	1 696 900 €	466 779 €	204 593 €	3 332 363 €	75 056 €	52 678 €	36 464 €	83 085 €	10 133 184 €
Coût technique	3 509 145 €	332 280 €	264 745 €	1 541 991 €	419 532 €	156 700 €	2 944 074 €	64 548 €	52 668 €	36 464 €	83 085 €	9 405 232 €
Coût partagé	3 509 145 €	332 280 €	218 200 €	659 257 €	149 886 €	94 416 €	2 850 789 €	55 637 €	52 668 €	36 464 €	83 085 €	8 041 827 €
Coût aidé HT	3 508 588 €	331 775 €	217 750 €	659 127 €	149 418 €	93 762 €	2 843 125 €	55 637 €	52 575 €	36 371 €	83 085 €	8 031 213 €
TVA acquittée	206 434 €	17 670 €	17 717 €	98 088 €	25 573 €	9 689 €	170 032 €	4 464 €	3 126 €	871 €	5 193 €	558 857 €
Coût aidé TTC	3 715 022 €	349 445 €	235 467 €	757 215 €	174 991 €	103 451 €	3 013 157 €	60 101 €	55 701 €	37 242 €	88 278 €	8 590 070 €

## Coûts détaillés par habitant du service (matériel, collecte, traitement, tri, recyclage)

Année 2021 Montants HT par habitant	Flux de déchets											Total
	Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre		Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Encombrants	Gestion du passif		
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par flux de déchets								
	Porte-à-porte	Apport volontaire		Emballages			Papiers	Cartons			Déchets organiques	
				Porte-à-porte	Apport volontaire							
Coût complet	69,47	6,59	6,76	33,57	9,24	4,05	65,93	1,49	1,04	0,72	1,64	200,49
Coût technique	69,43	6,57	5,24	30,51	8,30	3,10	58,25	1,28	1,04	0,72	1,64	186,09
Coût partagé	69,43	6,57	4,32	13,04	2,97	1,87	56,40	1,10	1,04	0,72	1,64	159,11
Coût aidé HT	69,42	6,56	4,31	13,04	2,96	1,86	56,25	1,10	1,04	0,72	1,64	158,90
TVA acquittée	4,08	0,35	0,35	1,94	0,51	0,19	3,36	0,09	0,06	0,02	0,10	11,06
Coût aidé TTC	73,50	6,91	4,66	14,98	3,46	2,05	59,62	1,19	1,10	0,74	1,75	169,96
Financement déchets												175,68

En 2021, les recettes de la facturation de la REOMI des particuliers et des professionnels, la facturation des apports en déchèterie permet d'avoir un **financement par habitant de 175,68€, pour un coût aidé de 169,96€ soit 5,72€ d'excédent par habitant.**

Cette marge n'est pas très importante mais elle peut permettre d'absorber l'augmentation de la TGAP qui passe à 40€ la tonne en 2022, contre 51€ en 2023.

### Répartition du coût aidé entre les différentes collectes



■ Ordures Ménagères ■ Verre ■ Emballages ■ Papier ■ Déchèterie

## LES PERSPECTIVES À VENIR

- Diminution de fréquences de collecte des ordures ménagères sur certaines communes et optimisation des circuits, afin d'ajuster le service au plus près des besoins des usagers ;
- Réajustement de la grille tarifaire de la REOMI en fonction des fréquences de collecte des OM ;
- Poursuivre le déploiement de la collecte des biodéchets auprès des professionnels ;
- Mettre en place des actions pour la collecte des biodéchets des particuliers ;
- Travailler sur la prévention des déchets ;
- Renforcer la communication sur le compostage, le tri, le zéro déchet, comment consommer moins de plastique.

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie exerce la compétence eaux usées et eaux pluviales. Les biens nécessaires à l'exécution de la compétence sont mis à disposition de la Communauté de Communes.

## EAUX USÉES

### Les missions principales du service

- Délimiter les zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif (zonage d'assainissement eaux usées) ;
- Contrôler les raccordements au réseau public ;
- Réaliser la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées et l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres :

**50 137** abonnés

**5,49** millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités sur les stations d'épuration du territoire

**3,31** millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées collectés, assujettis à la redevance assainissement

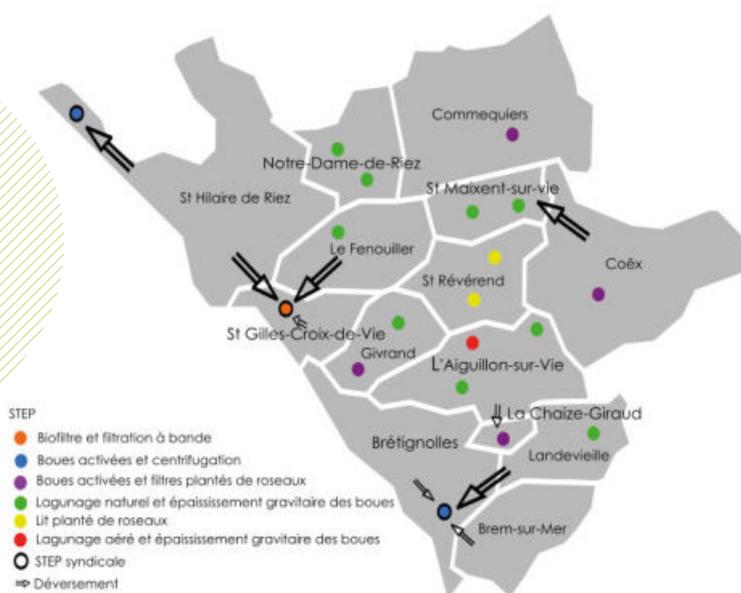
**650** km de réseaux de collecte dont 5 km en réseau unitaire

**142** postes de refoulement

**7** stations d'épuration à boues activées

**2** filtres plantés de roseaux

**9** lagunages



## Le financement du service

### La redevance assainissement

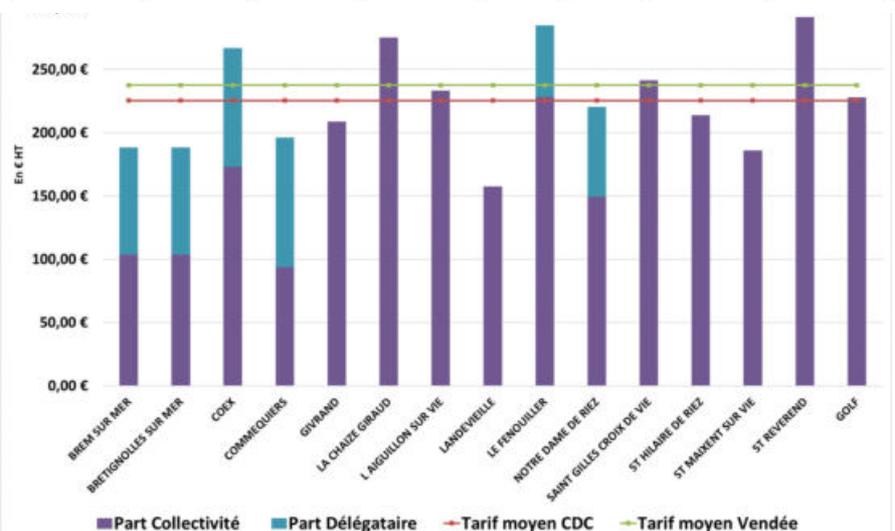
La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (ex : un puits), un forfait au m<sup>3</sup>/an/hab est appliqué. Le montant des redevances applicable en 2021 en fonction de la commune est présenté dans le tableau suivant :

Commune	Forfait Part délégataire € HT/an	Part variable consommation délégataire € HT/m <sup>3</sup>	Forfait Commune € HT/an	Part consommation Communauté de Communes € HT/m <sup>3</sup>	Part consommation Communauté de Communes € HT/m <sup>3</sup> < 40m <sup>3</sup>	Part consommation Communauté de Communes € HT/m <sup>3</sup> > 40m <sup>3</sup>	Part consommation Communauté de Communes € HT/m <sup>3</sup> > 200m <sup>3</sup>	Volume forfaitaire autres ressources "puits" n° de m <sup>3</sup> /an appliqué par habitant
BREM SUR MER	23,6400	0,5005	36,18	-	0,3880	0,6480	0,908	30
BRETIGNOLLES SUR MER	23,6400	0,5005	36,18	-	0,3880	0,6480	0,908	30
COEX	21,2800	0,6030	68,00	-	0,1017	1,2641	-	30
COMMEQUIERS	21,2600	0,6760	24,30	-	0,1320	0,8020	-	30
GIVRAND			50,35	-	0,5000	1,7300	-	30
LA CHAIZE GIRAUD			71,40	-	1,2200	1,9400	-	30
L'AIGUILLON-SUR-VIE			53,20	1,5000	-	-	-	30
LANDEVIEILLE			41,82	-	0,51	1,19	-	30
LE FENOUILLE	15,9400	0,3390	6,18	1,8510	-	-	-	30
NOTRE DAME DE RIEZ	23,2500	0,3994	48,00	0,8450	-	-	-	30
ST GILLES CROIX DE VIE			66,74	1,4560	-	-	-	30
ST HILAIRE DE RIEZ			90,00	-	0,4000	1,3500	-	30
ST MAIXENT SUR VIE			70,00	-	0,2000	1,3500	-	30
ST REVEREND			41,94	2,0800	-	-	-	30
GOLF			60,00	1,4000	-	-	-	30

Le montant des factures assainissement pour un volume de 120 m<sup>3</sup> par an en 2021 est réparti comme suit :

Commune	FACTURE 120m <sup>3</sup> 2021 en € HT					FACTURE 120m <sup>3</sup> 2021 en € TTC	
	Part Collectivité a	Part Délégataire b	Part assainissement c= a + b	Part Agence de l'eau d	TOTAL = c+d	"Facture assainissement (consommation 120m <sup>3</sup> /an) y compris agence de l'eau en € TTC"	€ TTC/m <sup>3</sup>
BREM SUR MER	103,54	83,70	187,24	18,00	205,24	230,44	1,92
BRETIGNOLLES SUR MER	103,54	83,70	187,24	18,00	205,24	230,44	1,92
COEX	173,20	93,64	266,84	18,00	284,84	315,45	2,63
COMMEQUIERS	93,74	102,38	196,12	18,00	214,12	246,55	2,05
GIVRAND	208,75	0,00	208,75	18,00	226,75	258,29	2,15
LA CHAIZE GIRAUD	275,40	0,00	275,40	18,00	293,40	320,05	2,67
L'AIGUILLON SUR VIE	233,20	0,00	233,20	18,00	251,20	278,27	2,32
LANDEVIEILLE	157,42	0,00	157,42	18,00	159,01	203,64	1,70
LE FENOUILLE	228,30	56,62	284,92	18,00	302,92	332,99	2,77
NOTRE DAME DE RIEZ	149,40	71,18	220,58	18,00	238,58	269,48	2,25
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	241,46	0,00	241,46	18,00	259,46	290,36	2,42
ST HILAIRE DE RIEZ	214,00	0,00	214,00	18,00	232,00	263,22	2,19
ST MAIXENT SUR VIE	186,00	0,00	186,00	18,00	240,40	231,54	1,93
ST REVEREND	291,54	0,00	291,54	18,00	309,54	337,08	2,81
GOLF	228,00	0,00	228,00	18,00	246,00	273,12	2,28

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 mai dernier a décidé une **harmonisation de la redevance assainissement à échéance de 10 ans** qui débutera en janvier 2022 en retenant **2,50€ TTC/m<sup>3</sup>** (base 120m<sup>3</sup>) comme le tarif qui sera appliqué en 2031. Il est précisé que les tarifs seront votés annuellement par le Conseil Communautaire.



## Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement des eaux usées. **Le montant de cette participation a été uniformisé sur les 14 communes du territoire**, il s'élève par exemple à 1 500 € pour les immeubles d'habitations individuelles neufs (des tarifs spécifiques sont appliqués pour les autres types de construction, voir délibération).

## Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en fonction de la typologie du projet

### Règles et mode de fonctionnement du service

#### Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière :

Le contrôle est rendu obligatoire par un arrêté du Président de la Communauté de communes depuis le 28 juin 2018, il doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

#### Les travaux de raccordement / de viabilisation :

Les travaux de raccordement des nouvelles constructions à un réseau d'assainissement des eaux usées existant sont à la charge des demandeurs. Ils doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise agréée par la Communauté de Communes dont la liste est fournie aux demandeurs.

#### Mode d'exploitation des ouvrages – Gestion des urgences :

La répartition territoriale des contrats est la suivante au 1er janvier 2021 :

Commune / secteur	Mode de GESTION DSP* Délégation de Service Public PS* contrat de Prestations de Service	Prestataire/Société	échéance contrat ou délégation
BREM SUR MER	DSP	VEOLIA	31/12/2021
BRETIGNOLLES SUR MER	DSP	VEOLIA	31/12/2021
Ex SIVS <del>Brem</del> - Brétignolles	DSP	VEOLIA	31/12/2021
COEX	DSP	SALUR	31/12/2023
COMMEQUIERS	DSP	SALUR	31/05/2023
GIVRAND	PS	SALUR	31/12/2021
LA CHAIZE GIRAUD	P.S	VEOLIA	31/12/2021
L'AIGUILLON SUR VIE	P.S	SALUR	31/12/2021
LANDEVIEILLE	P.S	VEOLIA	31/12/2021
LE FENOUILLE	DSP	SALUR	31/12/2021
NOTRE DAME DE RIEZ	DSP	SALUR	31/12/2021
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	P.S	VEOLIA	31/12/2021
SAINTE HILAIRE DE RIEZ	PS	SALUR	31/12/2021
SAINTE MAIXENT SUR VIE	P.S	SALUR	31/12/2021
SAINTE REVEREND	PS	VEOLIA	31/12/2021
HAVRE DE VIE	DSP	SALUR	31/12/2023
GOLF	PS	SALUR	31/12/2021
VENDEOPOLE	PS	VEOLIA	31/12/2021

### Budget

2 budgets selon la répartition territoriale suivante :

Commune	Budget assainissement régie	Budget assainissement
BREM SUR MER		X
BRETIGNOLLES SUR MER		X
COEX		X
COMMEQUIERS		X
GIVRAND	X	
LA CHAIZE GIRAUD	X	
L'AIGUILLON SUR VIE	X	
LANDEVIEILLE	X	
LE FENOUILLE		X
NOTRE DAME DE RIEZ		X
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	X	
ST HILAIRE DE RIEZ	X	
ST MAIXENT SUR VIE	X	
ST REVEREND	X	
GOLF	X	
VENDEOPOLE	X	

### Budget Annexe : ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement, à fin 2021, présente un **excédent de fonctionnement de 417 850,28 €** et un **excédent d'investissement de 2 254 267,24 €** soit un **total cumulé de 2 672 117,52 €**.

Les **restes à réaliser** sont quant à eux en déficit de **357 814,53 €**, couvert par l'excédent d'investissement.

Le budget ASSAINISSEMENT enregistre la gestion des assainissements « eaux usées » des communes ayant conclu un contrat de gestion de délégation de services publics. Les communes concernées sont Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers, Le Fenouiller, Notre Dame de Riez.

## Section de fonctionnement :

Dépenses	Année 2021
Charges à Caractère général	31 249,93 €
Charges financières	54 644,14 €
Charges exceptionnelles	4 910 818,00 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>4 996 712,07 €</b>
Opérations d'ordre	1 232 606,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 229 318,47 €</b>

Recettes	Année 2021
Produit des services	1 866 447,40 €
Autres produits de gestion courante	4 427,74 €
Produits exceptionnels	3 311,40 €
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 874 186,54 €</b>
Opérations d'ordre	107 721,00 €
<b>Total hors report du résultat</b>	<b>1 981 907,54 €</b>
Excédent reporté	4 665 261,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 647 168,75 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>417 850,28 €</b>

## Détail des dépenses d'équipement 2021

Dépenses d'équipement	Montant en €	%
Coëx : Mise en séparatif EP/Eu rue des Roses, travaux EU rue des Acacias, rue du Bocage, rue des Coquelicots et chemin de la Neuve	192 206,51 €	24,42%
Notre Dame de Riez : Travaux EU chemin des Landes, rue de la Noue, chemin des Landes.	144 805,99 €	23,58%
Le Fenouiller : Travaux EU rue du Val de Vie, rue du Plessis, rue de la Crochetière, rue du Centre, rue des Carrières, rue du Moulin neuf, rue de la Crochetière	61 514,04 €	23,06%
Commequiers : Travaux EU sur VRD 2019, travaux EU rue des Violettes et rue des Ecoutes	18 233,99 €	14,05%
Golf des Fontenelles : travaux sur station du golf	8 160,00 €	7,93%
Brem Sur Mer: Diagnostic réseaux, travaux EU chemin des Gabelous, impasse des Ibis, rue de la Fontaine, rue Saint Nicolas, rue de la Croix Penard	8 047,70 €	3,36%
Bretignolles Sur Mer : Diagnostic STEP Brandeau	5 634,72 €	2,65%
Givrand : Travaux EU rue du temple, rue des Paquerettes	2 428,29 €	0,95%
<b>TOTAL</b>	<b>441 031,24 €</b>	<b>100,00%</b>

## Section d'investissement :

La **section d'investissement** présente un **excédent** au 31/12/2021 de **2 254 267,24 €**. Les **restes à réaliser** au 31/12/2021 sont quant à eux **en déficit de 357 814,53 €**, ce dernier est couvert par l'excédent d'investissement.

Dépenses	Année 2021
Dépenses d'équipement	441 031,24 €
Remboursement capital des emprunts	104 710,40 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>545 741,64 €</b>
Opérations d'Ordre	107 721,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>653 462,64 €</b>

Recettes	Année 2021
FCTVA et recettes diverses	259 206,68 €
Excédent d'Investissement reporté	1 415 916,80 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 675 123,48 €</b>
Opérations d'Ordre	1 232 606,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 907 729,88 €</b>

<b>Résultat de la section d'investissement</b>	<b>2 254 267,24 €</b>
--	-----------------------

## Dettes :

**1 571 091,96 €**

Elements de synthèse	Au 31/12/2021
Dettes globales :	1 571 091,96 €
Taux moyen :	3,42 %
Durée résiduelle moyenne :	17 ans

La dette est composée de **4 emprunts** répartis auprès de **2 établissements prêteurs**.

## Budget Annexe : ASSAINISSEMENT RÉGIE

Le **budget ASSAINISSEMENT RÉGIE**, à fin 2021, présente un **excédent de fonctionnement de 5 732 999,58 €** et un **déficit d'investissement de 4 003 274,16 €** soit un total cumulé de **1 729 725,42 €**.

Les **restes à réaliser** au 31 décembre 2021 sont quant à eux en **déficit de 597 218,82 €**.

Le budget annexe « ASSAINISSEMENT REGIE » a été créé au 1er janvier 2018 afin d'y enregistrer les écritures se rapportant à la gestion de l'assainissement « eaux usées » en régie ou par contrat de prestation de services.

Les communes concernées sont l'Aiguillon sur Vie, La Chaize Giraud, Givrand, Landevieille, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend ainsi que la station du Golf et du Vendéopôle.

## Section de fonctionnement :

Dépenses	Année 2021
Atténuations de produits	- €
Charges à Caractère général	2 816 727,42 €
Charges de personnel	869 326,84 €
Autres charges de gestion courante	11 358,99 €
Charges financières	65 136,59 €
Charges exceptionnelles	3 009,51 €
Provisions	5 070,00 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>3 770 629,35 €</b>
Opérations d'ordre	1 342 532,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 113 162,25 €</b>

Recettes	Année 2021
Produit des services	5 729 904,95 €
Subvention d'exploitation	- €
Autres produits de gestion courante	11 396,67 €
Produits exceptionnels	4 923 203,20 €
Reprise sur provisions	- €
<b>Recettes réelles</b>	<b>10 664 504,82 €</b>
Opérations d'ordre	181 657,00 €
<b>Total hors report du résultat</b>	<b>10 846 161,82 €</b>
Excédent reporté	- €
<b>TOTAL</b>	<b>10 846 161,82 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>5 732 999,57 €</b>

## Section d'investissement :

Dépenses	Année 2021
Dépenses d'équipement	13 942 430,87 €
Remboursement capital des emprunts	584 744,05 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>14 527 174,92 €</b>
Opérations d'Ordre	270 847,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 798 021,92 €</b>

Recettes	Année 2021
FCTVA	2 001 282,93 €
Mise en réserve (1068)	1 396 249,50 €
Subventions	41 117,17 €
Excédent d'Investissement reporté	5 924 375,26 €
<b>Recettes réelles</b>	<b>9 363 024,86 €</b>
Opérations d'Ordre	1 431 722,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 794 747,76 €</b>

Résultat de la section d'investissement	- 4 003 274,16 €
---	------------------

## Détail des dépenses d'équipement 2021

Dépenses d'équipement	Montant en €	%
Construction nouvelle station	12 798 651,08 €	91,80%
St Hilaire de Riez - Travaux réseaux EU dont rue de la Poste, rue de l'Égalité, projet ZAC centre-ville - Remise en état PR Sion, et amélioration électrique PR La Roselière	391 469,34 €	2,81%
Givrand - Travaux réseaux EU rue des Sables, rue des Temples, chemin des Landes, rue du Rocher	290 444,74 €	2,08%
Saint Gilles Croix de Vie - Travaux réseaux EU rue Marcel Peaut, rue de l'Aiguillon, plateforme transport scolaire lycée, redimensionnement PR Roche Bonneau	255 414,26 €	1,83%
Saint Révérend - Travaux réseaux EU rue René Bazin, pose tabouret rue St Joseph	92 354,85 €	0,66%
Landeveille - Pose tabouret sur branchement existant rue Vignau et allée du Pressoir, rue du moulin, réhabilitation réseau EU rue des Sables	53 645,99 €	0,38%
Véhicule	22 680,00 €	0,16%
Logiciel de travaux DICT	21 192,00 €	0,15%
La Chaize Giraud - Travaux réseau EU rue du Centre	8 154,26 €	0,06%
Saint Maixent sur Vie - Création branchement EU place de l'Église	7 802,75 €	0,06%
Mobilier	621,60 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>13 942 430,87 €</b>	<b>100%</b>

## Dette :

# 3 529 133,88 €

Éléments de synthèse	Au 31/12/2021
Dette globale :	3 529 133,88 €
Taux moyen :	1,77 %
Durée résiduelle moyenne :	8 ans

La dette est composée de **17 emprunts** répartis auprès de **7 établissements prêteurs**.

## Les travaux d'assainissement

Site d'implantation	Charges organiques	Charges hydrauliques en hiver	Charges hydrauliques en été
ZAE le Soleil Levant	102 000 EH	18 820 m <sup>3</sup> /j	14 065 m <sup>3</sup> /j



**La construction de la station a été confiée au groupe SOURCES/CNR CONSTRUCTION** pour l'intérêt de sa variante (procédé NEREDA). Celle-ci présente un coût d'investissement et un coût d'exploitation annuel inférieurs aux autres propositions, tout en offrant des garanties de meilleur traitement des effluents :

- Capacité d'aération du stripping et du traitement des graisses ;
- Procédé biologique simplifiant la filière eau et améliorant la déphosphatation biologique et la décantabilité des boues ;
- Développement de la biomasse (boues granulaires) adaptée aux effluents septiques et aux chlorures ;
- Dimensionnement de l'atelier boues ;
- Garantie de déphosphatation biologique ;
- Garantie eau traitée nettement améliorée ;
- Amélioration des garanties sur le matériel installé.



## Avancement global du projet – travaux liés aux transferts des eaux brutes vers la future station d'épuration et travaux annexes

- **Réseau de transfert de l'ancienne station vers la future station :**

Le marché a été attribué à un groupement d'entreprises dont **SOCOVATP** est le mandataire pour un montant de **5 194 943 € HT**, les travaux seront **réalisés à 90% fin 2021**.

- **Construction du poste de refoulement de l'ancienne station :**

Le marché de construction a été attribué à l'entreprise **EIFPAGE** pour un montant de **3 398 581 €** pour des travaux à réaliser en 2022.

- **Démolition des ouvrages de l'ancienne station :**

La consultation sera réalisée en 2022 pour des travaux à réaliser en 2023 et 2024.

- **Ouvrages et réseaux de transfert des eaux usées brutes depuis les communes de Notre Dame de Riez et Le Fenouiller vers la future station :**

La consultation a été réalisée en 2021, le marché sera attribué en 2022 pour des travaux à réaliser en 2022 et 2023



## EAUX PLUVIALES

### *Les missions principales du service :*

- Maîtrise des pollutions pour les faibles pluies : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux en temps de pluie et la limitation des phénomènes d'érosion, favoriser l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- Prévention des inondations pour les pluies plus importantes : limiter les inondations liées au ruissellement pluvial ou aux débordements des systèmes d'assainissement ; en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Continuité de l'assainissement pour limiter la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et les risques de non-conformité.
- Prise en compte dans l'aménagement à penser l'aménagement en intégrant les 3 enjeux précédents afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies ; faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement, ce qui nécessite un spectre de compétences (ingénieurs, urbanistes, paysagistes...).

## En quelques chiffres

**198** bassins d'orage

**600** km de réseau d'assainissement pluvial

**4** communes disposant de zonage d'assainissement pluvial

**2** systèmes d'injection des eaux pluviales dans la nappe (Saint Hilaire de Riez)

**2** stations de pompage de grosse capacité (quai Gorin / boulevard Pompidou – Saint Gilles Croix de Vie)

### Le financement du service

Le financement de la gestion publique des eaux pluviales relève du **budget général** de la collectivité, **aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**. En 2018 les élus communautaires ont décidé que les charges et dépenses réelles effectuées sur chaque commune de ce service soient impactées par une révision des attributions de compensation versées aux communes.

### Les travaux d'assainissement

La Communauté de Communes assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle établit en intégrant ses travaux, son propre Plan Pluriannuel d'Investissement.

## DÉFENSE CONTRE LA MER

La Communauté de Communes intervient sur les **32 km du littoral** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie avec pour missions principales de :

- Garantir la stabilité de tous les ouvrages assurant le maintien du trait de côtes ;
- Prévenir les risques d'inondations et de submersion marine ;
- Suivre l'évolution morpho-dynamique du trait de côte et de l'estran.

## ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DES OUVRAGES

### Diagnostic structure du perré de la Grande Plage à Saint Gilles Croix de Vie

Une étude « structure » plus approfondie a été diligentée, menée par le Bureau d'Etude **ARCADIS**, qui a permis de mettre en évidence le bon état général du remblai. Toutefois, celui-ci peut présenter des risques d'instabilité localement à court ou moyen terme notamment sur la zone Nord qui est la plus ancienne.

Montant de l'étude : **17 550 € HT subventionnés à 50 % par l'Etat**.

Un APS, proposant un planning chiffré d'interventions nécessaires à moyen et long terme sur les désordres constatés, a été établi courant 2019 par le Bureau d'étude ARCADIS.

**Le stade PRO pour le confortement du perré de Saint Gilles Croix de Vie a été confié au Bureau d'étude GEOLITHE fin 2021.** Un rendu est attendu courant 2022.

## Restructuration et consolidation des digues ISC à Saint Hilaire de Riez

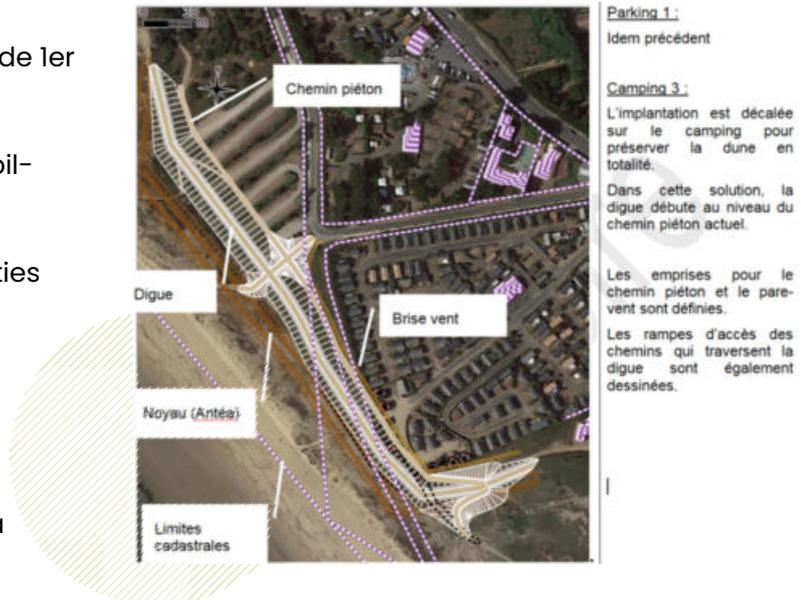
### - La Pège

- Confortement du cordon dunaire de 1er rang
- Préservation de la dune existante
- Suppression d'une dizaine de mobil-homes

Ce projet nécessite d'acquérir des parties foncières occupées aujourd'hui par :

- Le camping Sol à Gogo,
- Le village vacances AREPOS
- L'Office National des Forêts

En 2021, l'acquisition des parcelles nécessaire à la réalisation du projet a débuté.



Compte tenu de l'emprise foncière importante qu'il est nécessaire d'acquérir et de sa complexité, **la Communauté de Communes a fait appel à l'aide du service « Négociation Foncière » de Vendée Expansion.**

Ces acquisitions foncières sont en cours ou réalisées, avec parmi celles-ci, le village Vacances AREPOS, dont une parcelle pour partie a été acquise en septembre 2021 permettant d'une part d'implanter l'ouvrage et d'autre part de potentiellement compenser l'emprise foncière qui va être imputée au terrain domanial par l'ouvrage.

### Suppression des enrochements et mise en place de poste de secours sur pilotis sur 5 sites

#### Les objectifs :

- L'enlèvement définitif des enrochements ;
- La mise en place de pilotis pour supporter les bungalows saisonniers de surveillance ;
- La mise en place de réseaux souples, intégrés et ne servant que pendant cette période saisonnière (enlèvement des installations hors saison) ;
- La redéfinition des chemins d'accès à la plage pour limiter l'impact sur l'érosion côtière et dunaire ;
- La végétalisation de ces cordons dunaires reconstitués ;
- La réflexion par les communes d'aménagements et de positionnement de bungalows intégrés et ayant des impacts limités.

#### Les sites sélectionnés :

Saint Hilaire de Riez :

- Le site des Salins, territoire ONF

Saint Gilles Croix de Vie :

- La Paterne, territoire du Conservatoire du littoral
- Kerlo, territoire du Conservatoire du littoral

Brétignolles sur Mer :

- Dune 1, territoire du Conservatoire du littoral
- Dune 2, territoire ONF





Les services de la Communauté de Communes ont également été désignés pour porter le projet et réaliser l'instruction technique et la faisabilité pour tout ce qui touchait à la problématique d'érosion, le reste étant à la charge des communes.

L'instruction de celui-ci s'est poursuivie en 2020 et 2021, avec la réception des études faune/flore, la conception des plans stade PRO, et la constitution des dossiers réglementaires (permis d'aménager, autorisation de travaux en site classé, dérogation d'espèces protégées, ...).

Les travaux d'aménagement de l'accès plage et d'implantation des structures pilotis sur 4 sites (Salins, Paterne, Dunes 1 et Dunes 2) ont été menés entre octobre et décembre 2021.

## OBSERVATOIRE ET SUIVIS

### *Travaux d'entretien des ouvrages en enrochements à Brétignolles sur Mer*

Plusieurs ouvrages en enrochement situés entre la Parée et le Marais Girard ont été entretenus et confortés. Ces ouvrages sont très exposés et présentent régulièrement des désordres les rendant instables localement.

### *Pose annuelle de clôtures à mouton en pied de dune*

**5,2** km linéaire de clôtures ont été réparés ou remplacés

### *Mise en place d'un radar limnométrique dans le port de Saint Gilles Croix de Vie*

Dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), la Communauté de Communes a souhaité améliorer la surveillance et la prévision des crues et inondations au sein de son territoire. Pour se faire, un radar limnimétrique (marégraphe) a été installé dans le port de Saint Gilles Croix de Vie. Cet outil de mesure permet un suivi du niveau d'eau durant les événements climatiques hivernaux.

Une réflexion sur une application permettant de suivre et d'exploiter les données de niveau d'eau issues du marégraphe est en cours.

### *Suivis du trait de côte*

Des suivis réguliers des massifs dunaires sensibles sont réalisés et permettent de suivre l'évolution de l'estran et du trait de côte.

La campagne de relevés du trait de côte s'est réalisée dans la foulée des profils de plage à savoir fin juin 2021. Cette campagne s'est uniquement faite sur le trait de côte sableux dans son intégralité.

Pour le trait de côte rocheux, une campagne de relevés par photogrammétrie en drone a été lancée avec l'entreprise AED Drone basée à Brétignolles sur Mer. Les données seront livrées durant l'année 2022.

### *Suivis des ouvrages côtiers*

La création de la base de données ouvrage consiste à cartographier et recenser tous les ouvrages côtiers et toutes leurs caractéristiques en suivant la nomenclature proposée par le CEREMA à l'échelle nationale.

De septembre à octobre, tous les ouvrages côtiers ont donc été prospectés. Une fois la prospection réalisée, tout a été mis en base de données. Chaque ouvrage est localisé, nommé, mesuré et qualifié selon son état. La base de données offre un lien direct avec des photos de l'ouvrage. Elle est mise en relation avec la base de données CLOUS D'ARPENTAGE permettant également de visualiser le mouvement des ouvrages.

# ETUDES ET PLAN DE SUBMERSION

## Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI)

Suite à la tempête Xynthia de 2010, et dans le cadre plus général du PSR (Plan de Submersions Rapides), un **fonds de solidarité d'un montant de 500 M€**, a été mis en place pour favoriser les travaux visant à conforter ou créer les dispositifs de protection des populations contre les inondations. Ce fonds peut être sollicité tant en fluvial qu'en littoral à la seule condition, d'avoir mis en place un PAPI pour une durée de 6 ans.

L'objectif de ce dispositif est notamment de **vérifier avec les acteurs locaux que les travaux de protection sont bien appropriés et inscrits dans une approche complète** de la problématique.

Actuellement, le PAPI est composé de **48 actions** réparties suivant **8 axes**.

- Axe 0 : animation du PAPI ;
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations ;
- Axe 3 : alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Axe 6 : ralentissements des écoulements ;
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

Hors axe 0, l'avancement des 48 actions se décompose comme suit :

- 44 actions sont réalisées ou ont été engagées et se poursuivent aujourd'hui.
- L'action 6.3 est reportée
- L'action 6.2 est réalisée partiellement
- L'action 5.2 fait l'objet d'une proposition d'avenant
- L'action 7.12 est non réalisée à ce jour

Le programme d'action est évalué à

**1 530 056 €**

**170 000**

€ HT destinés à améliorer la connaissance et la conscience du risque

**1 217 056 € HT de travaux**

**125 000 € HT destinés au pilotage du PAPI**

Par un avenant 2 en 2020, le programme du PAPI a été **prolongé de deux ans** et complété de nouvelles actions. Le montant de **cet avenant est évalué à 380 000 €**.

Au total, le programme d'actions est **réévalué à 2 116 796,83 € HT**.

### Lancement des diagnostics de vulnérabilité

Depuis l'approbation du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) en 2016, **tout bâtiment situé en zone inondable doit se mettre en conformité avec ce dernier avant le 31 mars 2021 dernier**.

Les conséquences en cas de non-conformité au-delà de cette date, outre la sécurité des occupants, sont la potentielle réévaluation de votre situation en cas de sinistre ou en cas de renouvellement du contrat d'assurance multirisque habitation et l'obligation d'informer les acquéreurs et les locataires des mesures prescrites lors d'une transaction immobilière.

Aussi, afin de guider les propriétaires de biens qui ne se seraient pas encore conformés à la réglementation, **la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie propose la réalisation d'un diagnostic ainsi qu'un accompagnement gratuit pour sécuriser les logements. Le Bureau d'étude CALYXIS a été missionné pour mener ces diagnostics** sur le territoire.

Les objectifs de ce diagnostic sont d'identifier les points sensibles de l'habitation face à l'inondation, de définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels et d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser le bien.

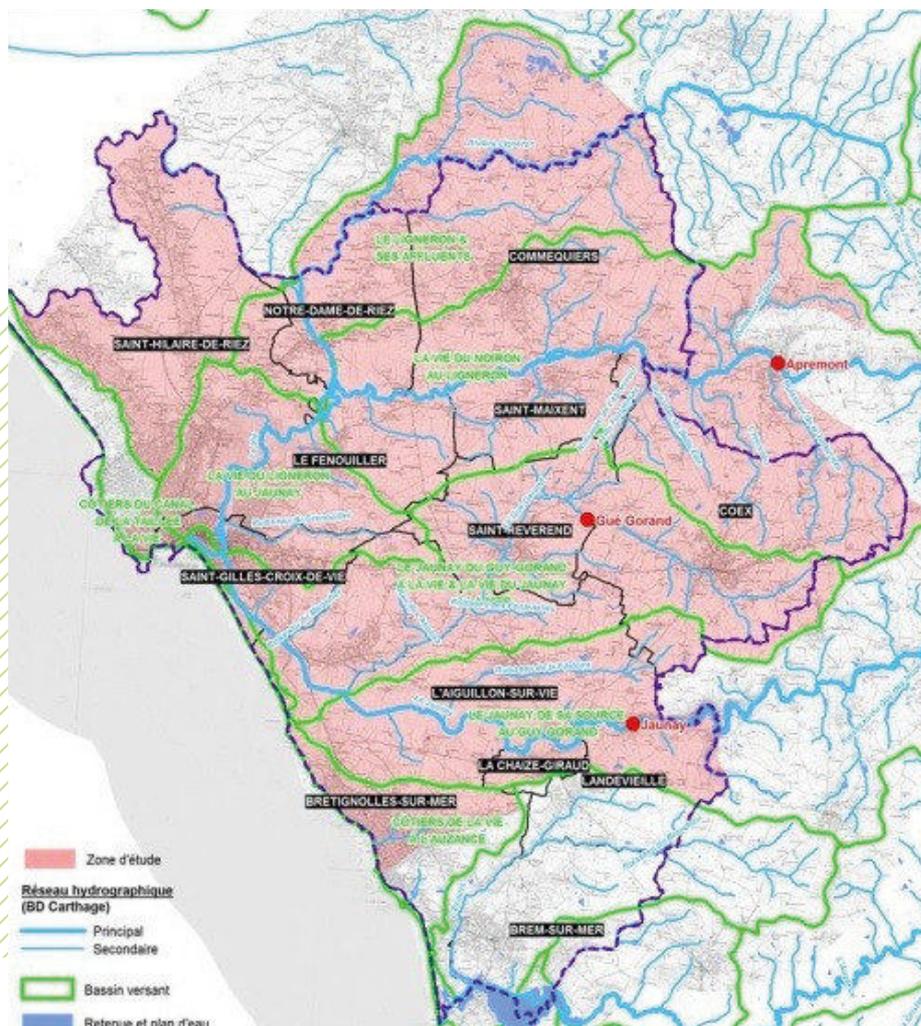
Le diagnostic précise les différents travaux obligatoires chiffrés à réaliser.

L'accompagnement dans ces démarches se fait jusqu'au dépôt de la demande de subvention pour les travaux.

**Les travaux obligatoires de réduction de la vulnérabilité, sont subventionnés à hauteur de 80 % par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), sans conditions de ressources, mais dans la limite de 36 000 € et de 50 % de la valeur vénale du bien.** Le subventionnement des travaux est assuré par l'État même au-delà du délai réglementaire de 5 ans après l'approbation du PPRL.

Les habitations concernées ont reçu, courant août 2021, un courrier d'information les invitant à réaliser ce diagnostic. Les premiers diagnostics ont été commencés dès la rentrée de septembre 2021.

## Périmètre PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie



# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LES ESPACES NATURELS

### Le Lac du Gué Gorand



La Communauté de Communes est propriétaire du barrage et de la retenue du Gué Gorand situés sur les communes de Coëx et de Saint-Révérend.

Mis en eau en 1990, ce barrage constitue la première opération collective d'irrigation sur le territoire et permet l'irrigation de 400 ha de terres agricoles et du golf des Fontenelles.

**3075,28 €**

de coût d'entretien courant de l'ouvrage en 2021 (nettoyage, dératisation, mise en sécurité,...)

La **société SAUR assure la surveillance et l'entretien des équipements du barrage** pour un coût qui s'élève pour l'année 2021 à **6 251 223 € HT**.

La mission d'auscultation est confiée au **bureau d'étude agréé ISL** pour un coût de **6 025 € HT par an**.

Pour entretenir les abords du barrage, la Communauté de Communes fait intervenir **l'association d'insertion ASFODEL**, pour un coût de **4 526,94 € HT par an**.

La retenue est entourée par l'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand, propriété du Conseil Départemental de la Vendée. La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie assure la gestion du site pour le compte du Département. L'entretien est assuré par l'association d'insertion **ASFODEL**, pour un coût qui s'élève pour l'année 2021 à **16 729,24 € HT**. **Le Département a participé à hauteur de 5 599 € HT**.

### La lutte contre la jussie (plante exotique envahissante)

**361** heures d'arrachage faites en régie par 5 agents

**147** heures d'intervention de l'entreprise FOUGERE (8,5 m3 de jussie arraché)

**11 949,70 € HT**

dont 6 890 € HT pour l'intervention de l'entreprise FOUGERE

**50%**

de subvention du Département de la Vendée

Une communication à destination des pêcheurs a été réalisée et diffusée aux mairies, à l'association de pêche locale et à la Fédération de Pêche.

La prospection et l'arrachage :

- partie principale : 3,5 km de berges prospectés à pied pour une surface arrachée de 4 453 m<sup>2</sup>
- partie médiane : 22 179 m<sup>2</sup> prospectés en barque pour une surface arrachée à pied de 2 837 m<sup>2</sup>
- queue du lac : surface arrachée à pied de 10 253 m<sup>2</sup>



## Les cordons dunaires sous surveillance et entretien du garde du littoral

Depuis octobre 2012, le garde du littoral de la Communauté de Communes assure l'entretien et la surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral (environ 149 ha) et de certains terrains communaux (environ 13 ha).



Ces interventions concernent :

- **l'entretien courant** des clôtures, des panneaux et des ganivelles (25 km sur Conservatoire et les terrains communaux)
- **l'entretien de la dune grise**, limitation de l'envahissement des mottées et pelouses dunaires
- **des travaux forestiers et de débroussaillage** des sentiers et des aires d'accueil
- **le suivi de l'évolution des milieux et des espèces**
- **le suivi et le contrôle des espèces invasives**
- **la surveillance des sites**
- **la collecte des déchets** : collecte, ramassage au sol

Les interventions du Garde du Littoral ont été complétées par un **chantier d'arrachage de chênes verts** (espèces envahissantes) **en milieu dunaire sur le site du Pont Jaunay**, situé à l'extrême Nord de la commune de Brétignolles sur Mer. La Communauté de Communes a fait intervenir l'association d'insertion **ASFODEL**, pour un coût de **4 904,20 € HT**.

Le garde du littoral s'occupe également du suivi et de l'entretien des clôtures en pied de dune sur tout le littoral de la Communauté de Communes soit environ 17 km de clôtures.

**22 216,20** €

de coût d'entretien et de surveillance  
des terrains du Conservatoire

**11 108,10** € HT

financés par le  
Département de la Vendée

## Les Dunes de la Sauzaie : reconnues d'intérêt national (site classé) et européen (Natura 2000)

La dune de la Sauzaie et les marais attenants sont concernés par un **Site d'Intérêt Communautaire** (S.I.C n°5200655) au titre de la Directive "Habitats". Le périmètre Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", d'une superficie de **1 138 ha**, a été transmis à la Commission Européenne en juillet 2003.



**4 objectifs** à long terme permettant d'assurer la conservation du site :

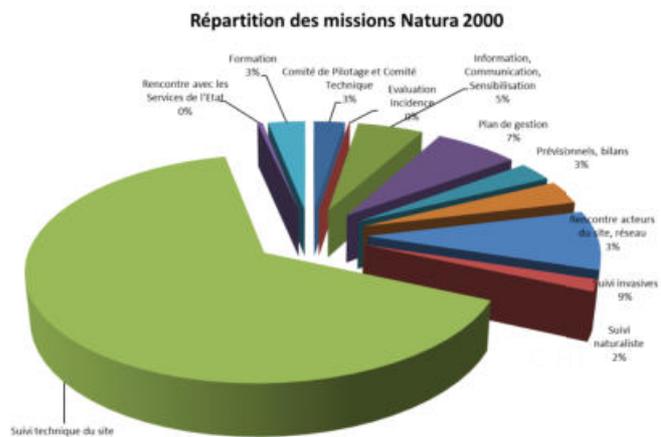
- Préserver les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire
- Développer les connaissances naturalistes
- Suivre l'efficacité des actions de gestion
- Sensibiliser et informer le public

Pour atteindre ces objectifs, **22 mesures** ont été listées dans le document d'objectifs.

L'animation du Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay" consiste à :

- Développer l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000 ;
- Apporter l'assistance technique à l'élaboration des projets, coordonner les partenaires, s'assurer de la conformité des actions ;
- Encourager et accompagner la mise en place des contrats et de la charte Natura 2000 et poursuivre la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ;
- Assurer la mise en œuvre des actions du DOCOB et du plan de gestion des Dunes de la Sauzaie.
- Être le correspondant de la DREAL et de la DDTM ; apporter conseil et expertise à l'Etat pour tout ce qui concerne le site Natura 2000 ;
- Poursuivre les suivis écologiques sur le site.

Du 1er février 2021 au 31 janvier 2022, le temps passé à l'animation du site Natura 2000 par la Communauté de Communes s'élève à **141,46 jours, pour un montant de 24 098,90 €** (salaires et coûts indirects), répartis ainsi :



Dans le cadre de l'Action 1-B2 du plan de gestion « Revenir à un piétinement plus modéré », **un chantier de pose de clôtures sur le secteur du Pont Jaunay a permis de finaliser les cheminements** de la rue du Pont Jaunay à Brétignolles sur Mer et Saint Gilles Croix de Vie :

- Le chantier pris en charge par la Communauté de Communes et **réalisé par l'ASFODEL** concerne la pose de bi-fils pour un montant total de **4 072,85 € HT** ;
- En parallèle, le Conservatoire du Littoral a renouvelé la clôture à mouton existante sur un linéaire de 1 142 ml ;
- L'accès plage « Bréti 01 » a été fermé au public.



Des panneaux d'information ont été mis en place pour informer des travaux réalisés et de la fermeture de l'accès plage. Ces panneaux sont temporaires et seront déposés lorsque les usagers du site seront bien habitués aux cheminements.



## Animations avec les scolaires

### Interventions dans le cadre de la protection des cordons dunaires :

La Communauté de Communes propose des animations destinées aux **enfants scolarisés en cycles II et III** pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la protection du patrimoine naturel des dunes. Elles sont **assurées par les animateurs de la Cicadelle, BEAnimations et le Garde du Littoral** de la Communauté de Communes.

**Les animations nécessitant un transport en car sont prises en charge par la Communauté de Communes.**

Les animations réalisées en 2021 concernent :

- 5 classes (122 élèves) : « La Vie sous les rochers à marée basse » avec la Cicadelle
- 5 classes (104 élèves) : « Qui se cache sous les rochers à marée basse » avec la Cicadelle
- 1 classe (21 élèves) : « La dune réveille nos sens » avec la Cicadelle
- 4 classes (74 élèves) : « A la découverte de l'estran rocheux » avec BEAnimations
- 1 animation a été réalisée en Centre de Loisirs de Brem sur Mer par le Garde du Littoral.

### Autres interventions auprès du jeune public dans le cadre du développement durable :

Chaque année, à la demande de Michel Pennanéac'h, professeur de sciences physiques du collège Garcie Ferrande qui organise, pour ces élèves, **une visite de l'usine de traitement de l'eau du Jaunay à Landevieille avec Vendée Eau**, la Communauté de Communes prend en charge le transport des élèves vers l'usine de traitement de l'eau du Jaunay à Landevieille. En novembre 2021, **4 classes** ont pu bénéficier de la visite.

Pour sensibiliser aux économies d'eau et dans le cadre du CRBV Vie et Jaunay, **la Communauté de Communes a distribué à chaque collégien un kit « économies d'eau »** composé d'un kit « Eco\*logis » de la marque Ecogam comprenant 3 aérateurs pour robinet, 1 embout pour douchette, 1 sac wc, 1 sachet débitmètre et 1 sachet 2 tablettes colorant détection de fuites. Un sablier de douche 5 minutes et la plaquette « Pour un bon usage de l'eau » de Vendée Eau sont venus compléter le kit pour encore plus d'économies d'eau dans les foyers.

## LES NUISIBLES

### Lutte contre les frelons asiatiques

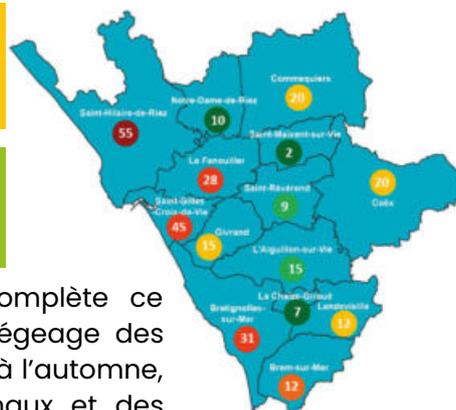


Lorsqu'un particulier découvre un nid au sein de sa propriété, il est invité à renseigner une demande de destruction et à la retourner par mail à l'adresse suivante [frelonasiatique@payssaintgilles.fr](mailto:frelonasiatique@payssaintgilles.fr) ou par courrier à la Communauté de Communes, accompagnée d'une photographie du nid.

**282** nids ont été détruits sur le territoire par la Société BIONE0

**21 935** € HT

La Communauté de Communes complète ce dispositif par des campagnes de piégeage des femelles fondatrices, au printemps et à l'automne, à destination des services communaux et des apiculteurs volontaires.



## Lutte contre la chenille processionnaire du pin

La Communauté de Communes élabore un plan de lutte utilisant des méthodes combinées, propre à son territoire, et accompagne les communes dans la lutte contre cette espèce nuisible pour l'environnement.

**20 275** € HT

de montant de l'opération en 2021

**5**

communes ont fait appel aux services de la Communauté de Communes

### La lutte microbiologique :

La lutte microbiologique consiste à appliquer sur le feuillage des arbres infestés par la processionnaire du pin une substance contenant la bactérie Bacille de Thuringes.

La Communauté de Communes assure également le traitement de différents sites communautaires.

Pour le traitement chez les particuliers, l'intervention des communes se limite à centraliser et orienter les administrés vers une structure de lutte collective.

**51,25**

heures de traitement réalisées

**2**

jours de location de matériel

### Le piégeage des papillons :

La pose de pièges à phéromone de synthèse consiste à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, réduisant ainsi les accouplements et le nombre de pontes potentielles. Le piégeage permet également d'identifier le pic du nombre de papillons mâles et de définir, à partir du cycle biologique de la chenille, la période optimale de traitement biologique.

**36**

pièges ont été installés sur le territoire intercommunal

**569**

papillons mâles piégés

### Le piégeage des chenilles :

Le piégeage des chenilles consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une « gouttière » qui intercepte les chenilles partant en procession de nymphose, et qui les dirige vers un sachet rempli de terre.

**20**

pièges à chenilles sont installés et entretenus au collège public Garcie Ferrande

### Les auxiliaires :

Les mésanges (bleue et charbonnière) et les chauves-souris sont des prédateurs naturels des chenilles processionnaires.

En 2021, la Communauté de Communes a mis en place une opération de lutte alternative favorisant la présence des auxiliaires.

**500**

gîtes à chauves-souris distribués aux mairies du territoire pour une mise en place dans les espaces publics

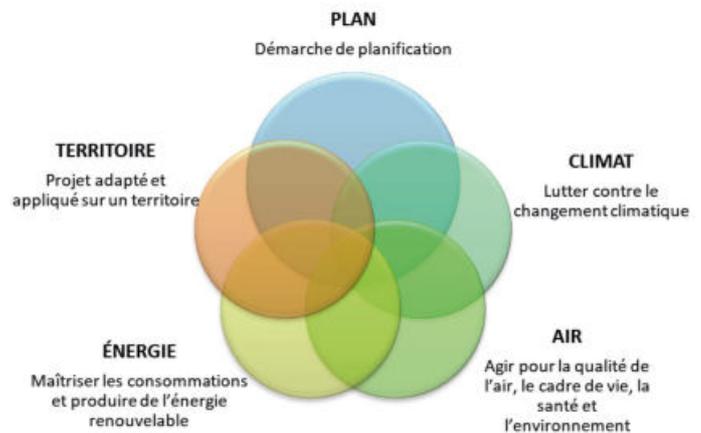
**2 000**

kits de nichoirs à mésanges distribués aux familles

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La Communauté de Communes s'est engagée en décembre 2017 dans l'élaboration de son premier **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, au côté du **SyDEV**.

Le PCAET est un outil confié aux collectivités de plus de 20 000 habitants pour engager les territoires dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. **Il s'agit d'un projet territorial de développement durable portant sur les thématiques Climat-Air-Énergie.** Il est à la fois stratégique avec la définition d'une politique locale à moyen et long terme, et opérationnel avec des actions concrètes à définir et réaliser sur le territoire.



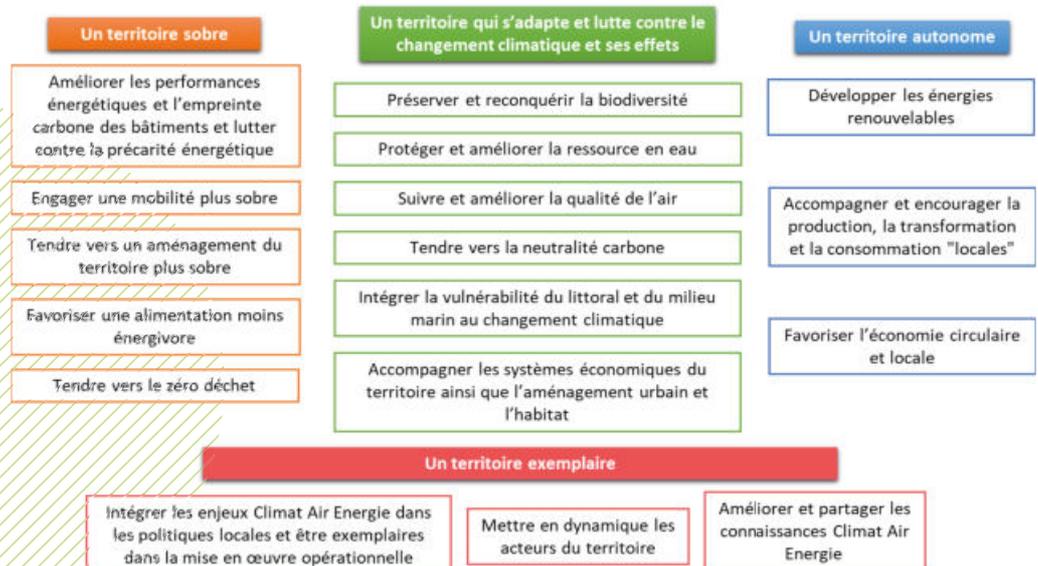
Suite aux élections municipales de 2020, la nouvelle mandature a souhaité redéfinir la stratégie du PCAET et élargir la concertation.

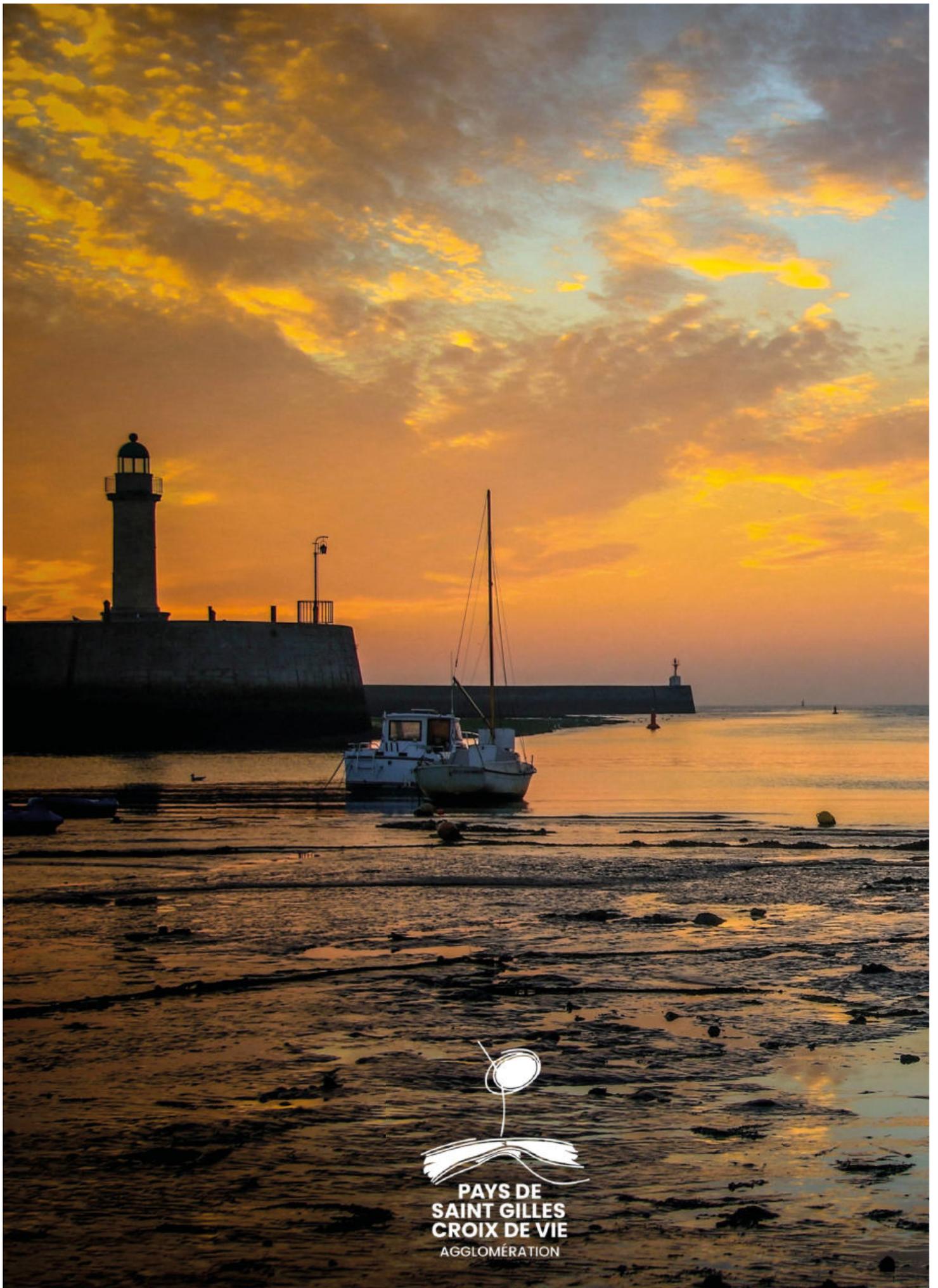
Ainsi, en 2021, ont été organisés :

- **1 réunion plénière**, le 11 février, afin de présenter aux différents partenaires, ce qu'est un PCAET, son contenu, les résultats du diagnostic et de la stratégie.
- **4 ateliers** permettant de questionner la stratégie et de proposer des évolutions, les 10 et 11 mars.
- **2 sessions de 3 ateliers** pour la définition du plan d'actions, les 8 et 9 juillet et les 21 et 22 octobre.



Un Comité de Pilotage a été réuni le 2 septembre 2021 pour valider définitivement le diagnostic du territoire et la stratégie du PCAET (ambition politique et stratégie chiffrée).





**PAYS DE  
SAINT GILLES  
CROIX DE VIE**  
AGGLOMÉRATION